

Redaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : HARBour 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : HARBour 1243
Redaction : HARBour 3679
Cérant : HARBour 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Vol. XXIV — No 34
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

Quelque chose de nouveau

La "Semaine populaire d'Education"
des Trois-Rivières

Le Devoir l'annonçait ces jours derniers: on prépare aux Trois-Rivières, pour la semaine du 4 au 11 juin, une *Semaine populaire d'Education*. L'oeuvre est sous le patronage du vénérable Mgr Cloutier; on l'organisera sous la surveillance et la direction de son énergique auxiliaire, Mgr Comtois. Le travail préliminaire est déjà fort avancé du reste; car il ne s'agit point d'une idée tout à fait nouvelle, que ses auteurs entendent en quelques semaines réaliser.

Voici des années que le projet flotte dans certains cerveaux. Il a été tourné et retourné dans tous les sens. On en a discuté toutes les modalités d'exécution, et l'on doit être passablement avancé même dans le choix des exécutants.

On compte faire quelque chose de nouveau, et qui n'a point chez nous de précédent direct. Du moins, nous n'en connaissons pas.

La *Semaine populaire d'Education* ne ressemblera point, par exemple, aux *Semaines sociales*, que l'on a pu justement qualifier d'universités ambulantes et qui ne cherchent point directement à atteindre les masses populaires. (On sait que la série des cours et des séances solennelles n'y est coupée que par une grande assemblée populaire.) La *Semaine* nouvelle ne ressemblera point non plus aux congrès où l'on débat les intérêts d'une profession ou d'un groupe. Ce qui s'en rapprochera probablement le plus, dans un autre domaine, ce serait la *Semaine des Missions*, telle que nous l'avons vue se dérouler à Joliette et à Montréal.

La *Semaine populaire d'Education* comportera de solennelles manifestations religieuses, de grandes réunions populaires, collectives et spécialisées, et même des séances de jeux. Elle devrait se clore par une messe solennelle en plein air, où l'on compte faire chanter dix mille petits enfants.

Sous la diversité des manifestations, à travers la variété des actes, on poursuivra — cela va de soi — un même but. Du reste, la *Semaine* ne sera que le point culminant, le moment le plus éclatant d'une campagne qui se poursuivra toute l'année durant.

Le vénérable Evêque des Trois-Rivières décrète en effet, dans la finale de sa toute dernière lettre pastorale, que "l'année 1933, dans tout son diocèse, sera dite de l'Education chrétienne de la Jeunesse"; que "les prédications dominicales porteront, au long de l'année, sur l'Encyclopédie de S. S. Pie XI *Divini illius magistri*"; que, "du quatre au onze juin, soit de la fête de la Pentecôte à celle de la Trinité, on observera partout, avec des réunions ou manifestations appropriées, une *Semaine populaire d'Education*".

Ce que l'on veut essentiellement, c'est, par cette série d'inscriptions, de manifestations et de fêtes, et par tout le mouvement qui s'en dégage, "graver dans l'esprit de tous, suivant la parole du vénérable évêque, la nécessité ou l'importance d'une bonne éducation chrétienne".

Ce que l'on veut particulièrement encore, c'est renouveler dans la tête des parents cette conviction que l'éducation des enfants est d'abord leur affaire et qu'ils n'ont pas le droit, quel que secours qu'ils puissent demander aux éducateurs, de totalement s'en débarrasser.

Le vénérable promoteur de la *Semaine populaire d'Education* qui, au cours de sa très longue carrière (il est depuis trente-cinq ans évêque et prêtre depuis soixante ans) a vu tant de choses, fait à ce propos une observation pénétrante. "Il semble, dit-il, qu'à cause même des nombreux perfectionnements apportés de nos jours par la science pédagogique, des améliorations incessantes de tout ordre, fournies par une organisation scolaire de plus en plus puissante, il semble que, dans la famille, on en arrive peu à peu à se croire dorénavant dispensé de sa part de responsabilités dans l'éducation chrétienne de l'enfant. On veut, dans bien des cas, s'en remettre, pour la formation morale et religieuse, exclusivement au soin de l'instituteur ou du directeur d'oeuvre et faire porter à ceux-ci, dans des conditions qui ne sont pas celles de l'ordre naturel, toute la charge et toute la responsabilité. C'est là un excès de confiance que rien ne saurait justifier, excepté la mort ou la privation nécessaire des parents."

Il pourrait paraître presque impertinent de louer avec une trop vive insistance une oeuvre qui se réclame du patronage d'un évêque jugeant dans son domaine propre; mais nous avons bien le droit de nous réjouir de ce nouveau témoignage d'efficacité sympathique donnée à la jeunesse, de ce rappel de vérités essentielles.

Et quel observateur, quel père de famille n'éprouvera au plus intime de soi-même le retentissement du point d'interrogation, si grave, que pose le vénérable évêque des Trois-Rivières: "Quis putas puer iste erit?" Que seront demain nos enfants d'aujourd'hui? Ne songeons pas seulement aux difficultés matérielles de la crise économique, songeons aussi aux perturbations de l'ordre social, au problème moral et religieux que cette crise institue. Comme il y a eu l'après-guerre, il y aura l'après-crise. Que nous réserve celle-ci? Plaise à Dieu qu'avec la prospérité revenue dans le monde des affaires, n'arrive pas alors une crise pire, plus lamentable et plus désastreuse, dans le monde spirituel.

De quoi demain sera-t-il fait? Et qu'advient-il particulièrement de cette jeunesse qui grandit dans l'oisiveté forcée? La question hante tous les esprits capables de quelque réflexion...

Souhaitons donc à la *Semaine populaire d'Education* des Trois-Rivières le plus complet, le plus fécond succès.

Qu'elle fasse de la lumière, qu'elle incite à l'action! Qu'elle échauffe les esprits et les coeurs!

Omer HEROUX

Figure d'artiste

Arthur LeBlanc

Monsieur Frédéric Pelletier signale, il y a quelque temps — dans *La Vie Musicale du Devoir*, l'honneur échu à l'un des nôtres — Arthur LeBlanc — de jouer comme soliste aux Concerts Cortot, à Paris. Le critique musical officiel du Devoir n'en voudra pas, l'en suis sûr, à un modeste collaborateur qui a connu LeBlanc sur les bancs du collège, d'appuyer en quelque sorte le bref éloge qu'il en faisait dans sa chronique hebdomadaire. En mettant en vedette à son concert de novembre dernier ce jeune violoniste acadien âgé de 27 ans, M. Alfred Cortot consacrait le talent de celui-ci et rendait, en même temps, un bel hommage aux boursiers de la province de Québec.

La carrière encore courte d'Arthur LeBlanc est déjà si féconde qu'elle tient presque du prodige.

à se préparer pour le Prix d'Europe, quand, sur les instances de son père, il doit interrompre brusquement ses études, à la veille de ses Belles-Lettres. Le jeune violoniste ne se laisse pas abattre par cette épreuve et pendant plusieurs mois il donne des concerts dans les centres québécois et acadiens afin de subvenir aux besoins de sa famille.

* * *

Il reprend ses études musicales interrompues, à Boston, où il devient l'élève de Burgin, chef d'atmosphère des violons, dans la Symphonie de Boston. Celui-ci lui fait obtenir une bourse du Conservatoire et le confie bientôt à Winteritz, condisciple de Kreisler au Conservatoire de Vienne. Après avoir préparé avec succès pendant quatre ans son élève, Winteritz juge que l'heure est venue de l'envoyer parfaire ses études en Europe. Mais, encore cette fois, le manque de ressources semble devoir entraver la carrière si pleine de promesses de LeBlanc. La Providence, sous les traits de l'abbé DesRochers, veille cependant! Ce dernier persuade la Symphonie de Québec de choisir son protégé comme soliste à un grand concert donné devant le lieutenant-gouverneur et le premier ministre de la province. Le rêve de M. DesRochers se réalise, car M. Taschereau, conquis par le jeune artiste, lui fait accorder par arrêté ministériel une bourse d'études en Europe.

* * *

A Paris, la carrière d'Arthur LeBlanc entre dans une nouvelle phase. Le jeune Acadien, inconnu, isolé dans l'un des principaux centres artistiques du monde, affronte les difficultés que tout étudiant étranger doit fatalement rencontrer à son arrivée dans la capitale de la France. Arthur LeBlanc se met courageusement au travail. Sa persévérance et son talent lui valent bientôt la sympathie d'artistes éminents tels que Alfred Cortot, Jacques Thibaud, Nadia Boulanger. Guidé par leurs conseils et leurs encouragements, il se prépare à la Licence de Concert de l'Ecole Normale de Musique, qu'il obtiendra — avec un premier prix — au bout de deux ans d'études, devant un jury composé de Cortot, Thibaud, Enesco, Kochanski.

Cortot, qui suit avec une bienveillance toute spéciale les progrès du nouveau licencié de l'Ecole Normale, décide de lui donner une chance exceptionnelle de se produire en invitant à participer comme soliste à l'une de ses soirées. Arthur LeBlanc joue en l'occasion la Fantaisie pour violon et orchestre de Schumann, pièce très difficile d'exécution. LeBlanc remporte un grand succès et s'attire des éloges précieux de la critique musicale parisienne. Son succès lui acquiert aussi l'amitié de Son Excellence le Ministre du Canada à Paris, M. Philippe Roy; de M. Firmin Roz, directeur de la Maison Canadienne; du comte Robert de Galz, attaché au ministère des Affaires étrangères; de M. Henry Expert, éditeur de la musique vocale de la Renaissance; du consul Carteron et de bien d'autres.

En peu de temps, notre jeune compatriote a donc su se créer à Paris des amitiés précieuses. Il connaît déjà le grand succès. Mais sa culture artistique ne lui fait pas oublier la culture de son esprit. Ses lettres de l'été dernier nous le montrent en Belgique, où, en compagnie de ses parents adoptifs, M. et Mme Saint-Coeur, il se repose de ses études. Il en profite pour visiter la patrie de Vieuxtemps, d'Ysaÿe, et aussi de Rubens et de Van Dyck. Il ne parcourt pas le pays en touriste, mais en artiste. Il emplit ses yeux de paysages admirables qu'il décrit plus tard avec charme; il s'enthousiasme pour les chefs-d'oeuvre de la peinture de Waterloo, de Malines, de Laeken, et s'agite avec respect devant les champs de bataille des Flandres, arrosés du sang de tant des nôtres, son âme vibre aux concerts du Karsaal, à Ostende. Quand, à l'automne, il reprend le chemin de Paris, il rapporte avec lui un art enrichi de toutes les impressions artistiques de ses vacances.

* * *

La gloire encore toute neuve qu'il déjà ardeole le front du jeune violoniste acadien est le couronnement d'un travail ardu et constant; elle rassure ceux qu'aurait pu attrister la réflexion pessimiste — trop souvent justifiée, hélas! — de Léo-Pol Morin, dans ses *Papiers de Musique*, lorsqu'il avoue que l'élève canadien, de tous ceux qu'il a approchés, est certainement celui qui travaille le moins.

Arthur LeBlanc voit le succès lui sourire parce qu'il a été et qu'il est demeuré un travailleur acharné et sans défaillance. Sa carrière ne fait que débiter, mais les premières promesses de celle-ci laissent espérer une maturité éclatante. L'enthousiasme et la persévérance de LeBlanc nous permettent de prédire qu'il ne s'arrêtera pas dans son ascension vers les sommets de l'art. A cette âme d'artiste, le vol de l'aigle ne suffit pas, il lui faut celui de l'aigle. Après ses succès au concert Cortot, il écrit à son protecteur: "Me voilà monté plus haut, mais je veux aller encore et toujours plus haut. J'ai de très grands projets que je demande à Dieu de réaliser pour la gloire et l'honneur de notre bel art de notre cher Canada." Puissiez-vous notre jeune ami garder ce bel enthousiasme et cette belle persévérance au travail qui le caractérisent et lui feront certainement atteindre son but. Puissiez-vous rapporter dans son pays un talent consacré par les grands maîtres et contribuer à entretenir, chez nous, la flamme sacrée de l'art.

Lucien DESBIENS

Les individus diffamés pourront procéder contre leurs insulteurs par voie d'injonction (Voir page 3)

Bloc-notes

Cabinet d'union?

Il en est d'ores et déjà question, dans certains quotidiens de l'extérieur. Un organe financier, le *Post* de Toronto, dit que si le gouvernement fédéral présent ne peut pas résoudre nos embarras financiers de tout genre, il nous faudra bien venir à la solution que les circonstances ont imposée à l'Angleterre: un cabinet national, dont les ministres seraient pris dans tous les groupes politiques. On comprend que cela pourrait faire l'affaire de coteries qui ont des projets de toutes sortes à faire passer; mais former un cabinet unioniste chez nous, au temps présent, serait une tâche que M. Bennett ne pourrait entreprendre, pas même avec M. Meighen, à supposer qu'ils eussent l'adhésion de M. King, — et il est impossible qu'ils l'aient. Même s'ils l'obtenaient, il n'y a pas lieu de compter que M. King trouverait des partisans chez les siens. Il serait presque seul. La *Free Press* de Winnipeg s'est d'avis que ceux-là qui parlent de former un ministère unioniste n'en auraient pas même l'idée, s'ils étaient convaincus qu'aux prochaines élections — M. Bennett pourrait garder le pouvoir. Mais, dans l'état présent des choses, il n'est pas du tout certain qu'en 1934 ou en 1935 au plus tard M. Bennett puisse sortir victorieux d'une élection générale. Et c'est ce qui fait penser à la formation d'un ministère unioniste qui compléterait l'asservissement des C.N.R. au C.P.R.; ce cabinet serait protectionniste à outrance et il ferait voter par sa majorité l'ajournement des élections à trois ou quatre ans, afin qu'elles ne puissent avoir lieu avant 1936 ou 1937. Et puis, qui voudrait, à gauche, marcher avec M. Bennett? Peut-être M. Dunning, ancien ministre des finances de M. King, et présentement lié au C.P.R. Hors cela, qui, sauf des politiciens de deuxième et de troisième rangs, pressés de devenir ministres? Il n'y a pas de doute, selon le *Star* de Toronto, que M. Bennett, mais à force d'en parler, qui sait? Et puis il y a de grands intérêts matériels en jeu, et puissants.

Il y a un an...

Cela fera un an, ces semaines-ci qu'il y a eu le rapt du bébé Lindbergh — et un an que les ravisseurs continuent de vivre inconnus et dans l'impunité. La police américaine a démontré en cette affaire retentissante jusqu'à quel point elle reste impuissante devant la canaille organisée, M. Hoover, peu de temps après être devenu président des Etats-Unis, disait que la criminalité croissante était en voie de faire de son pays "la communauté la plus dangereuse de tout le monde civilisé". Ce qui s'est passé depuis lors démontre qu'il n'avait pas tort de porter un aussi dur jugement.

Cela presse

Nous publions, il y a quelques semaines, la lettre d'un de nos lecteurs auquel la douane réclamait des droits d'entrée sur un périodique français sérieux, le *Mois*. Un autre de nos correspondants nous écrit, en marge des ennuis qu'il a avec la douane par rapport à une publication française analogue, que les douaniers paraissent incapables de faire la distinction entre des romans-feuilletons et des conférences et que tout cela est du dernier ridicule. Et les protestations de ce genre se multiplient. Ce qui prouve que M. Cahen fera bien de se hâter d'exposer aux Chambres les grandes lignes du traité de commerce qu'il a négocié entre la France et le Canada. Nous ne pouvons indéfiniment souffrir qu'on nous fasse payer des droits sur les revues, les livres d'étude et les périodiques qui nous viennent des milieux français. Qu'on agisse enfin!

G. P.

Bribes de grammaire

A "Lecteur innombrable"

Pour m'assurer le plaisir de recevoir une lettre cette semaine, j'ai écrit moi-même un billet à mon adresse. Le moyen est infallible, je vous le recommande.

Mon nouveau correspondant me demande de citer ses remarques. Donnons satisfaction à ce monsieur, qui signe *Lecteur innombrable* pour nous faire croire, par ce trope adoucissant, qu'il exprime l'opinion d'une foule de bonnes gens qu'un excès de délicatesse empêche de mettre leur pensée à nu. Lissons donc sans rougir:

"Monsieur, je suis fidèlement les *Bribes de grammaire* dans l'espoir d'y trouver des principes clairs, un exposé méthodique de la science grammaticale et la solution de difficultés sérieuses, comme celles que présentent les règles du participe accompagné de l'auxiliaire avoir. Mais je sens que bientôt ma patience est à bout..."

"Trève de chinoïseries, monsieur. Notre belle langue devrait vous inspirer autre chose que des dissertations insipides sur des vtilités comme solutionner, échantillonner, talentueux, ne pas que, etc..."

"Ces détails me soucient peu, et j'ai hâte que vous traitiez des questions plus importantes."

"LECTEUR INNOMBRABLE"

Mon correspondant n'y va pas par quatre chemins. S'il représente vraiment les nombreux, je me plains de faire tant de mécontents, mais je plains surtout la langue française d'être si mal comprise. Il y a sans doute plusieurs causes au malentendu. Le billet de mon correspondant en révèle deux: les préjugés de la science scolaire et le fétichisme de l'orthographe.

Quand *Lecteur innombrable* parle d'un exposé méthodique, il songe de toute évidence au temps de ses classes. Les manuels scolaires, qui résument la traditionnelle doctrine grammaticale, font naître chez les enfants la conviction que la langue peut se mettre en règles et s'apprendre comme une série de théorèmes. Les maîtres entretiennent cette illusion — qu'ils le fassent avec amour, les illusions sont nécessaires à la vie — les maîtres, dis-je, entretiennent cette illusion dans l'esprit de leurs élèves par des exercices où les règles s'appliquent à la lettre. Voilà pourquoi, au sortir de l'école primaire élémentaire, nous pensions posséder la langue française. Hélas! les illusions vivent ce que vivent les roses...

Il en doit être ainsi. L'enfant veut l'absolu. Il faut d'abord lui enseigner des principes assez fixes pour fournir à son intelligence des points d'appui. Plus tard, avec des précautions infinies pour ne pas troubler le jugement du jeune élève, le maître commence à lui dévoiler la complexité des faits.

Lecteur innombrable doit passer l'âge scolaire. S'il ignore les données de la grammaire enfantine, je n'y puis rien, n'étant pas pédagogue.

J'avoue même avoir ignoré jusqu'à ce jour qu'il y eût plusieurs règles du participe. Voici la seule qu'on m'ait apprise: "Le participe s'accorde en genre et en nombre avec son complément direct, quand ce complément le précède; dans tous les autres cas, le participe reste invariable". *Lecteur innombrable* n'a qu'à apprendre ces quelques lignes pour être délivré à jamais de ses angoisses. Pourvu, bien entendu, qu'il puisse trouver le complément direct et en supputer la valeur psychologique. Ce travail de recherche, éminemment formateur, parce qu'il s'exerce sur la pensée elle-même, relève de l'analyse. A s'y appliquer, on se rend bien vite compte que l'orthographe est subordonnée à l'idée.

C'est pour l'idée que la langue existe, c'est pour servir l'idée que la langue doit être belle. Mon correspondant doit bien d'y réfléchir avant de parler de vtilités. Qu'il veuille aussi admettre que voilà des principes clairs, même s'ils ne sont pas exposés d'une manière méthodique et didactique. La langue doit être belle. N'est-il pas infiniment triste d'entendre une femme de lettres (qu'on se représente mince et élancée), proclamer à la radio: "Je solutionne ce problème en me basant sur tel principe"? Ah! madame, je suis sûr que *Lecteur innombrable* lui-même se contenterait de s'appuyer sur les principes qu'il aime tant. Prenez garde, madame; à votre voix, "l'édifice de la bonne langue tremble sur ses bases".

Jean-Marie LAURENCE

L'opinion du lecteur

Faut-il augmenter les députés fédéraux?

M. Barrette vient de signaler à la Chambre l'anomalie extraordinaire qu'il constate dans l'application de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, concernant le nombre de députés alloués à chaque province. M. Barrette a prouvé par des citations nombreuses que le principe du pacte fédératif était que chaque province aurait un nombre de députés proportionnel à sa population. Toutefois, pour protéger jusqu'à un certain point les petites provinces, on a inséré la sous-section 4 de la section 51 permettant à une province de garder le même nombre de députés après chaque recensement, si sa population ne diminuait pas de plus de 1/20 par rapport à l'augmentation totale de la population du Dominion. Cette sous-section a été insérée par les représentants de la province d'Ontario comme un gage de protection pour les petites provinces.

Cette protection de 1/20 équivalait à 5% de l'accroissement de population de chaque province. Ontario est la plus grande province du Dominion et la plus peuplée; elle contient en chiffres ronds, à l'heure actuelle, 34% de la population du Dominion, et si nous exceptons la province de Québec, Ontario possède une population trois fois plus grande que la plus grande des autres provinces. Cette protection de 5% sur le chiffre comparatif de sa

(Suite à la page 2)

'Les Cosaques du Don

La leçon d'un succès

Etre soi-même. Sortir de l'enfance: accéder à la maturité. Rejeter tout conformisme artificiel, anglosaxon, américain ou même français. Rechercher les accords profonds de notre nature. Nous avons pratiqué tous les genres de suicide et qu'y avons-nous gagné? Si nous manquons de fumet, si nous sommes incolores et amorphes, c'est parce que nous ne sommes enracinés à rien; ni à la terre, ni aux morts. Pasticheurs échevés de culture exotique, pâles imitateurs de l'étranger, nous étouffons, nous ressemblons, les élans de notre vraie personnalité. A l'aspect de tant de femmes en pâte de guimauve, de tant d'hommes gélutineux, de tant d'épines dorsales à la manqué, on se demande quel cataclysme moral a passé sur notre race, et quelle est cette infâme némesis qui s'acharne avec une telle furie, sur une victime aussi docile.

Notre ennemi principal s'appelle l'anglicisation: cela est incontestable. La langue anglaise sert de véhicule à tout un arsenal d'idées et de sentiments qui dérivent d'une philosophie et d'un instinct protestants. Mais le snobisme français fait aussi des victimes. Entendons-nous. Tout le notre culture vient de ce côté: ne nous privons pas de cet aliment indispensable, et tout en faisant un triage judicieux, multiplions une importation dont dépend notre reviviscence intellectuelle. Mais, ensuite, n'en faisons pas un automotisme de poupées mécaniques.

Cette culture, émancipatrice de l'esprit, où la beauté vient de la splendeur de l'ordre, et qui suscite la liberté intérieure, ne doit pas être transposée en une étroite formule d'esclavage et de démarquage. Plagiaires ridicules, nous importons des querelles héritées d'un passé trop proche et qui n'est pas le nôtre. Nous répétons, comme des perroquets, des leçons où se mêlent la marotte et le préjugé. Au lieu d'improviser sur ce continent, des solutions littéraires, artistiques, conformes à notre situation de latins d'Amérique, de Français du Canada, nous cherchons trop souvent une originalité paradoxale, panachée d'audaces de mauvais aloi, en marge de nos traditions. Dans tous les domaines, tendance à la servilité.

Le courage intellectuel, conséquence de la lucidité de l'esprit, nous fait complètement défaut. C'est sans doute la principale raison pour laquelle tant de Français nous méprisent.

La littérature française est-elle souvent entendue dans nos vrais sens? Nous pouvons en douter: car depuis Pascal jusqu'à Mauriac, en passant par d'Aurevilly et Balzac, elle est imprégnée de morale (religieuse ou positiviste). Son humanisme montre que l'homme, laissé à lui-même, n'est plus qu'un singe lubrique et que toutes les disciplines traditionnelles sont conservatrices, non seulement de biens matériels et moraux, mais même de l'art le plus pur et dans sa plus haute expression. Il est interdit à un véritable intellectuel de s'autoriser d'une page chaude d'un de ces grands artistes, mais rattachée à un contexte où la loi fait sentir à son heure toute sa rigueur, pour rejeter l'essentiel de cette image totale de la vie. C'est bien beau de crier à

tout propos: liberté! Mais qu'on me cite un talent de chez nous qui ait été véritablement étouffé par la morale. Par contre, j'en pourrais citer des masses, que la paresse, l'insouciance, la vanité, l'amertume la courtoisie politique ont des séchés dans leur fleur. Les véritables agresseurs de la liberté de penser? Les anciens directeurs de l'*Action Française* de Montréal les pourraient nommer plus exactement que personne. Quand l'âge en aura fait des ermites, quoique n'ayant jamais eu rien de commun avec le diable, si ce n'est le diable nationaliste, ils pourront faire sur ce point des révélations sensationnelles.

Mais il arrive à ces niquedouilles, grands défenseurs de la liberté de penser, de faire un accès de xénophobie. Mais de quoi peuvent-ils se plaindre? Au lieu de chercher à être eux-mêmes, ils ont voulu imiter jusque dans ses travers le riverain de la Seine. Qu'ils daignent souffrir qu'étant une simple copie on leur préfère l'original. Pour ne contrister aucun vivant, je ne citerai qu'un nom, celui d'un homme disparu depuis longtemps. A l'heure actuelle, les oeuvres d'Henri Julien se vendent à prix d'or. Or, on pouvait la source de son inspiration? Un amateur distingué m'assure qu'il a refusé plusieurs milliers de dollars d'argent américain pour un tableau d'Henri Julien. La saveur de son oeuvre, si bâclée soit-elle, si incomplète aussi, grandira avec le temps, tandis que s'effaceront les illusions de tant de nos esthètes.

Nous voilà, semble-t-il, assez loin des Cosaques. Bien au contraire: car ceux-ci, étant Russes, et s'étant douté que cela les pouvait servir, se sont mis à l'être deux fois. Ils emportent avec eux tous les éléments poétiques de la lointaine et mystérieuse patrie. Ils chantent le ciel natal, le vent dans l'immensité de la steppe, la beauté et le charme de la femme russe, et cette âme mobile et pétulante, qui rebondit selon l'heure triste ou gaie. Ils altisent, jusqu'à l'exaspération, tous les éléments humains et pittoresques de ce coin de terre étrange et féérique parce que battu des souffles de l'Orient et de l'Occident. Musicalement, c'est très mince. Cela ne tient debout que par la merveille de la technique, la perfection de l'exécution et surtout par une violente affirmation de nationalisme musical, ce dernier trait dominant et imprégnant tous les autres. Ces chanteurs sont russes jusque dans la moindre modulation du timbre, d'une grande plasticité; ils passent de la voix parlante et chuchotante à l'engorgement de la passion, toujours chargés du philtre révélateur de la race et du lieu par où ils proviennent. Le chantement des foules. Succès inouï et parfaitement explicable. Les auditeurs américains en raffolent. C'est une véritable griserie. Ce peuple sans passé applaudit à l'outrance une des typifications héréditaires les plus réussies que je connaisse. L'étonnant serait que des événements aussi significatifs ne voulassent rien dire, pour les seuls Canadiens français. Serions-nous donc un peuple de nouilles, comme dit l'autre?

Arthur LAURENDEAU

Les livres

Flâneries d'un dieu rustique⁽¹⁾

Sylvain a flâné en forêt. Flâner est-il le mot? Car ce dieu bocager me paraît avoir un fort agile pied de chèvre, sur lequel il a dû plus d'une fois galoper sa maraude. Ensuite, il a sous ses doigts des flûtes si palpitantes qu'il a dû parfois gâter sa paresse à les faire sonner.

N'importe, il s'est promené dans les forêts des Laurentides, il en a aspiré la vie et, de cette vie, il nous transmet la description et la morale.

Décrire la forêt pourrait être une occupation banale, mais pas pour Sylvain qui a un coeur de diviniste rustique. Il parle en amateur. Il décrit les beautés de tout son son bois; il déniche dans un rien de quoi se pâmer d'aise. Et comme les dieux sont aussi maîtres des choses, son âme d'amoureux est en même temps une âme de propriétaire. On sent bien qu'il s'est créé des droits sur ces frondaisons, sur les rochers qu'elles abritent, sur les gibiers qu'elles recèlent, sur les beaux lacs que la forêt laisse tout à coup échapper en clairière. En passant, Sylvain esquisse des portraits, ébauche des récits, s'élève en des rêves et jusqu'en d'harmonieuses chansons. Oui, c'est bien plus vivre que décrire!

La morale des grands bois, elle est, pour notre dieu, la morale de la paix. Il dédie son livre à un sanc-

(1) Sylvain. En flânant dans les forêts des Trois-Rivières, 1932. Hors commerce.

taire où cette paix serait comme un encens ou une présence céleste. Belle idée de prêtre sylvestre! Lisez *Le bon silence*. Vous trouverez la critique du bruit comme on n'en rencontre pas tous les jours; suit, dans un charmant contraste, un éloge du silence qui vous ferait rêver du cloître!

Sylvain ne doit pas laisser dormir les poissons de ses lacs. Je ne sais si une plume canadienne a donné jusqu'ici des croquis de pêche aussi achevés que *En préparant ses lignes*. "Seule l'impatience du pêcheur qui se prépare à pêcher pourra jamais se comparer à la patience proverbiale du pêcheur pêcheur". Une phrase comme celle-là indique non seulement qu'on a une bonne plume, mais qu'on doit avoir aussi une ligne redoutable.

Mais quelle est la morale de la pêche? Elle est contenue et détaillée dans une jolie fable intitulée *Histoire d'un Goujon*. Les goujons mangent les larves, les truites mangent les goujons. "J'apprends ainsi, dit le bout de poisson philosophe, que tout ce qui est plus gros que soi est..." (Suite à la page 2)

EN PAGE 4:

L'opinion du lecteur — "Autour du Cap Blomidon", par M. Thurbie Belzile.

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets amis pour tous les pays au tarif des compagnies; paquebots, chemins de fer, autobus. Assurances, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: HARBour 1241.

Faut-il augmenter les députés fédéraux?

(Suite de la première page)

population équivalant à 1,7% de la population totale du Dominion, et comme la population du Dominion est d'environ dix millions, cela assure à l'Ontario une représentation assurée contre toute réduction dans sa représentation, car ce 1,7% représente au moins 170,000 âmes, nombre qu'Ontario devrait perdre relativement à la population totale du Canada avant qu'il puisse réduire le nombre actuel de ses députés, tandis que la plus grande des autres provinces n'a qu'à subir une perte de 50,000 âmes pour perdre quelques-uns de ses députés.

Il y a un point qui n'a pas été très bien saisi dans le discours de M. Barrette, mais qui est pourtant incontestable : c'est qu'il existe dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord deux sections dont l'application corrigerait immédiatement l'anomalie que l'on constate au sujet de la représentation d'Ontario.

La section 51 donne les directions nécessaires ou règles pour partager les provinces en nombre de députés que la population croissante du Dominion permet de créer. Mais cette section 51, tel que M. Barrette le faisait remarquer, n'est que la façon dont on doit s'y prendre pour obtenir la représentation des provinces. C'est ce qu'on peut appeler une clause de représentation minimum.

On ne semble ajouter aucune importance à la section 52 qui pourtant a été insérée dans la Constitution pour quelque chose. Cette section se lit comme suit :

"Le nombre des membres de la Chambre des Communes pourra être augmenté de temps en temps par le Parlement pourvu que la proportion établie par le présent Acte dans la représentation des Provinces reste exacte."

Il s'ensuit que si l'on veut appliquer la section 52 et augmenter le nombre des représentants de la Chambre, il faut nécessairement procéder d'après la population de chaque province, et appliquer les règles mentionnées dans l'article 51 en calculant tout d'abord le nombre de députés que Québec aura le droit d'avoir si la représentation du Parlement est augmentée.

Si, par exemple, le Parlement décidait — tel qu'il en a le droit — d'augmenter le nombre des députés de la Chambre des Communes de 245 à 252, cela donnerait un quotient, tel que mentionné par M. Barrette, d'environ 41,850, et la population de Québec divisée par ce quotient nous donnerait 69 députés et Ontario 82 députés. C'est justement le but que l'on veut atteindre sans amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Cette possibilité d'augmenter le nombre des députés de la province de Québec ne faisait aucun doute à sir Hector Langevin lors de la discussion du Pacte de la Confédération, et la Chambre entière du temps semble avoir accepté sa déclaration.

M. Barrette a probablement fait erreur en présentant une résolution par laquelle il demande d'amender

l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de façon à ce que, à l'avenir, la population d'Ontario serve de quotient pour déterminer le nombre des députés. Il aurait mieux valu qu'il demandât que le Parlement s'autorisât de la section 52 pour augmenter le nombre des députés de la Chambre des Communes de 245 à 252, car du moment que cette résolution aurait été acceptée par la Chambre, automatiquement Québec obtiendrait 69 députés de par sa population, et la section 51 se trouverait amendée.

M. Cardin ne semble pas avoir absolument raison quand il dit qu'il n'est pas possible d'invoquer l'Acte de l'Amérique britannique du Nord pour obtenir une représentation parlementaire plus équitable pour la province de Québec : tout au plus, M. Cardin peut-il dire qu'il y aurait lieu de rendre obligatoire l'application de la section 52 dans un cas semblable. Je comprends que l'application de la section 52 est facultative à la majorité de la Chambre, et que si cette majorité n'agit pas pour appliquer cette section 52 de façon à donner à Québec sa représentation équitable, Québec n'a aucun moyen de revendiquer ses droits autrement que par un amendement à la Constitution. Le discours de M. Barrette s'adressait plutôt à la majorité de la Chambre à qui il demandait de traiter justement la province de Québec en servant de la section 52 de l'Acte. Malheureusement, sa résolution n'a pas absolument concorde avec son raisonnement, elle met la Chambre devant le fait brutal d'un amendement à la Constitution. Je suppose qu'un autre député pourrait se servir des mêmes raisons invoquées par M. Barrette pour demander tout simplement que le nombre des députés soit augmenté de 245 à 252 membres.

Jacques LABRY

En marge de nos revues

Nos revues canadiennes-françaises ne s'occupent pas une situation privilégiée dans le domaine des activités littéraires, au Canada. Parmi les facteurs qui nuisent beaucoup à leur survie, on peut mentionner la préférence accordée aux revues françaises, au détriment des nôtres.

Nonobstant cette concurrence, il faut encore tenir compte qu'il y a une revue canadienne à la vie très dure, si l'on considère le public qu'elle doit atteindre; la classe intellectuelle n'étant pas assez nombreuse pour faire vivre une grande revue, comme la *Revue Moderne* par exemple, il faut que cette revue tienne le juste milieu entre la revue scientifique et la revue au caractère américain, genres difficiles à concilier.

Le meilleur moyen de permettre à une revue locale de vivre, c'est de travailler à la faire connaître, de la lire d'abord, de collaborer à toutes collaborations s'imposent, et de commencer par prendre connaissance de nos propres revues avant de nous plonger dans la lecture de revues étrangères.

Lisons nos revues d'abord...
Pour ceux qui voyagent
Où l'on peut lire le "Devoir"

Nous commençons aujourd'hui, de façon très modeste comme on va le voir, une rubrique nouvelle. Sous le titre ci-dessus, on lira chaque samedi dans le journal une liste d'hôtels et de pensions où l'on est assuré de trouver le *Devoir*. Beaucoup de lecteurs désirent lire le journal en voyage; ils sauront ainsi à quel hôtel descendre pour le trouver sagement.

La simple publication de cette liste constituera pour l'hôtel une utile réclame, car elle le désignera à tous ceux qui veulent lire le journal. Cette réclame (on n'a qu'à écrire au bureau du *Devoir* pour obtenir les renseignements nécessaires) est consentie à un prix exceptionnel.

C'est un hôtelier de la frontière qui ouvre la liste:
Frontier Inn, Limited — Hemmingford (Huntingdon) Qué.

Nouveautés canadiennes

COURS D'HYGIÈNE DU DR. BOUTIN. Beau volume de plus de 600 pages, format 6 x 9. Edition universitaire avec 27 gravures dans le texte. Préface du Dr L. de L. Harwood. Belle reliure pleine toile. Au comptoir \$2.50, par la poste \$2.75.

POUR LA MERE ET L'ENFANT par le Dr Gaston Lapiere. Comment prévenir les maladies des enfants. Manuel pratique de puériculture pour guider celles qui ont la mission d'élever l'enfant. Au comptoir \$1.25. Par la poste \$1.35. Service de Librairie du *Devoir*, 430, Notre-Dame est, Montréal.

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES
105, JEANETTE, Président. L.-E. COURTOIS, Gens-Generals
RUE SAINT-ÉTIENNE, 302 EST

Tél. : PLateau 7-9-11

Demander notre Prospectus

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE FUNÉRAIRE

INCORPORÉE PAR LETTRES PATENTES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC AU CAPITAL DE \$150,000.00

ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

TAUX EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI DES ASSURANCES, sanctionnée par le Parlement de Québec, le 22 décembre 1916.

Dépôt de \$15,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public, SERVICE JOUR ET NUIT.

305, JEANETTE, 302 EST

Tél. : PLateau 7-9-11

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES

105, JEANETTE, 302 EST

Tél. : PLateau 7-9-11

Demander notre Prospectus

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE FUNÉRAIRE

INCORPORÉE PAR LETTRES PATENTES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC AU CAPITAL DE \$150,000.00

ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

TAUX EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI DES ASSURANCES, sanctionnée par le Parlement de Québec, le 22 décembre 1916.

Dépôt de \$15,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public, SERVICE JOUR ET NUIT.

305, JEANETTE, 302 EST

Tél. : PLateau 7-9-11

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES

105, JEANETTE, 302 EST

Tél. : PLateau 7-9-11

LES LIVRES

(Suite de la 1ère page)

méchamment. Autrement dit, en vers, si Sylvain nous permet :

On est toujours mangé par un plus gros (que soi)

Ces délicieuses flâneries sont racontées dans la meilleure des langues. C'est une langue expressive, autant que distinguée et travaillée. Elle côtoie volontiers le vers, dont elle a plus d'une fois le rythme. La page vingt vaut la peine d'être étudiée à ce point de vue. On y relèverait pour le moins cinq ou six alexandrins, probablement volontaires. La *Chanson* de la page trente-cinq est un excellent petit poème.

Par haine du bruit sans doute, Sylvain a refusé au commerce la confiance de ses vagabondages. A notre avis, il lui faudrait se repentir et recourir sans retard aux services du toujours obligeant Hermès.

Gustave LAMARCHE, C.S.V.

"Amour! quand tu nous tiens..."

Un journaliste des Cantons de l'Est, M. Edouard Hains, de Granby, nous offre cette gerbe de "contes et récits". Et un autre journaliste des Cantons de l'Est, bien connu dans notre monde littéraire, M. Alfred Desrosiers, le présente au public lecteur. La préface de M. Desrosiers mérite d'être lue pour elle-même; au lieu de se contenter de quelques mots flatteurs ou spirituels, le préfacier développe une théorie intéressante et originale sur la formation littéraire, par le journalisme.

M. Hains a entremêlé dans son volume les chroniques et les contes ou nouvelles. Ces chroniques ou il évoque le plus souvent des souvenirs d'enfance ou comme dans "Le pari sur la mort" ou "Un chien est entré", sont de petits chefs-d'œuvre du genre. Nous lui reprocherons seulement d'avoir inséré dans son livre celle qu'il a écrite à l'occasion du centenaire du Séminaire de Sherbrooke, "Mon Alma Mater", sans intérêt pour le grand public et d'ailleurs d'une banalité parfaite.

Ce qui nous a surtout intéressé dans l'ouvrage de M. Hains, ce sont ses contes et nouvelles parce que c'est un genre qui n'a pas souvent été abordé chez nous. L'auteur s'est inspiré largement de ses souvenirs de journalisme pour écrire ces nouvelles pleines de mouvement, dont le sujet est d'autant plus neuf qu'il n'a jamais été traité. C'est un véritable chef-d'œuvre, pas seulement inventé, mais vécu quelque part, par quelqu'un. Le fait divers ne constitue-t-il pas toujours un roman par lui-même, pourvu qu'on lui restitue son atmosphère, que l'on anime les personnages de leur vie propre? M. Hains, qui est peut-être l'un de nos journalistes qui écrivent le mieux, est certainement "le plus journaliste de nos écrivains."

La nouvelle qui a donné son titre à l'ouvrage, "Amour! quand tu nous tiens...", n'est pas celle que nous avons le mieux goûtée; c'est une petite histoire sentimentale où l'histoire se dénoue comme elle peut et dont le dialogue bien vivant fait le principal mérite. C'est dans ses contes de Noël que M. Hains a le mieux réussi; "Le Noël de Pierre", d'inspiration bien canadienne, est une délicieuse et d'un naturel exquis, et "Les ténasses du policier", que l'on n'a pas l'impression d'avoir déjà lu quelque part, comme c'est le cas pour la plupart de ces contes de Noël. "Flegme" et "L'homme blême" sont des nouvelles comme tous les journalistes pourraient en bâtir après quelques années d'expérience, à la condition d'avoir le talent et l'esprit d'observation de M. Hains.

Nous serions en peine pour parler des défauts ou des qualités du style de M. Hains. Tout ce que nous savons, c'est que nous avons lu le livre un bout à l'autre et que nous l'avons trouvé intéressant. Le principal mérite d'un ouvrage d'imagination ne réside-t-il pas d'ailleurs dans l'intérêt qu'il offre? S'il n'est pas intéressant, est-il toutes les autres qualités au monde, il ressemblerait étrangement au canot de la chanson, le plus beau des canots, qui n'avait qu'un défaut, celui d'aller au fond de l'eau...

Nous espérons que M. Hains continuera dans cette voie et trouvera des imitateurs chez les journalistes et chez les autres. Ce genre, qui s'apparente au "short story" américain, pourrait servir à nos aspirants romanciers, qu'ils soient ou non de "la jeune génération", à faire leurs premières armes. Cela permettrait à nos journaux et à nos revues de remplacer parfois la reproduction par de l'original.

Pierre VIGANT

Partie de cartes au Gesù

Jeudi soir, 16 février, au sous-sol du Gesù, 180 rue Bleury, partie de cartes organisée par les Enfants de Marie du Gesù au profit de leurs œuvres et de l'Aide à la Femme. Les messieurs sont cordialement invités.

Docteurs, Consultez !!!

les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X
Toute l'électricité médicale

—Gallois & Cie—
Ultra-Violet — Quartz — Infra-Rouges
Lampes spécialisées pour salles d'opérations.

—Etablissements G. Bouillotte—
Instruments de Diagnostic

—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale
par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogues sur demande.

PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"PROFESSEUR FRANÇAIS"
478 CHEVRIER MONTREAL H.A. 2357



COMMISSAIRES DU TARIF — Deux des membres de la nouvelle commission canadienne du tarif: (1) le juge Sedgewick, président; et (2) M. Campbell, député progressiste de Mackenzie. Le troisième membre est M. Charles Hébert, de Montréal.

LETRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

A Forestry Awakening

To the Editor.

Dear Sir,
Among the many evidences that our administrators and lumbermen are at last aroused to the necessity for action in connection with the preservation of our remaining forest area I will here quote merely two recent expressions of opinion from widely different sources. One is from no less an authority than the Minister of Lands and Forests for the Province of Ontario, the Hon. William Finlayson, who in an address before the Ontario Agricultural College made the following significant statements in an appeal to the farmers of Ontario, urging them to "co-operate with the department in rehabilitating the depleted timber resources of the whole province. We have to change the whole orientation of the Canadian in respect to forestry." Mr. Finlayson said: "The pioneers of this country looked upon trees as an enemy, something to be got rid of. They destroyed valuable timber land which should never have been cleared; forestry and agriculture should go hand in hand. We would like to persuade you that the old aspect with regard to timber is all wrong". He stated:

"The other admission referred to was made to me in a letter just received from a prominent lumberman, a large woods operator and manufacturer of wide practical experience who began his successful career in a logging camp and through rare judgement, honesty and energy has accumulated a substantial fortune and a knowledge of Canadian forest conditions obtained by few, a man whose opinion I often seek and invariably accept, who sums up the forest situation in a very few terse words as follows:

"Our big men have not the time 'to devote to the forest question. They think it is not very important. They will wake up before 'long and discover a big shortage of forest and then everyone will 'regret when it is too late'."

The Hon. Mr. Finlayson states a truism when he says "forestry and agriculture should go hand in hand".

A third of every farm should be devoted perpetually to growing trees in order to preserve moisture, fertility of the soil, equal climatic conditions, act as windbreaks, prevent erosion and provide wood and timber. In Canada to-day there are thousands of farms without a tree, many of which have had to be abandoned from that cause alone.

Frank J. D. BARNJUM
Cannes, France.
January 24th, 1933.

"Au Cap Blomidon"

LE SENTIMENT DU LECTEUR

C'est le titre d'un des plus beaux romans agricoles sortis des presses canadiennes. Le héros, fils d'habitant, reprend les gestes des ancêtres terribles; il veut en combler la tâche ardue, mais combien féconde, et il trouve, dans son milieu, l'effort, l'effort, les grandes actions au noble vertus.

Jean Berubé, tout terrien qu'il soit, est bien vivant, très attirant; il a le mérite de poursuivre une œuvre admirable par des moyens à sa portée; il vit d'une vie débordante, idéale, mais dans le cadre traditionnel; il est humain.

Les hasards d'un voyage l'orientent vers la terre de ses ancêtres, la noble Acadie. Instruit par l'histoire, il veut donner à la patrie de ses pères le visage des anciens jours. Cultiver, il rêve d'habiter à nouveau le bien de famille; de fonder un foyer sur les rives de la Grand-Prairie, d'y reconstruire une paroisse aux clochers chantants, d'y ramener tout la race acadienne.

C'est cette campagne que l'auteur amorce, cette lutte que le héros entreprend, cette conquête probable que le livre décrit.

Son rêve est à la veille d'une réalisation brillante; un vieil oncle l'avait dit, une fois, une petite fiancée discrète, mais combien fidèle, l'attend quand des difficultés imprévues surgissent et que la maladie l'abat. Sa force de caractère, sa foi triompheront à la fin; le foyer se fonde et le rêve se réalise.

A travers ces pages émuantes passent des souffles puissants de patriotisme et de foi sincère. Ce roman fait du bien. Lisez ce livre, vous en serez ravi; il stimule fortement vers les nobles tâches et les hautes aspirations.

JEAN-SANS-TERRE

Au Cap Blomidon est en vente au Service de Librairie du *Devoir*, 430, rue Notre-Dame est, Montréal, 75 sous, plus 10 sous pour le port.

Autres aubaines pour les voyageurs

EXCURSIONS PROCHAINES A DETROIT, WINDSOR, CHATHAM ET QUEBEC, PAR LE PACIFIQUE CANADIEN

Le service des voyageurs du Pacifique Canadien annonce de nouvelles excursions à bon marché de Montréal à Détroit, Windsor, Chatham et London, pour vendredi, le 17 février, et de Montréal à Québec pour samedi, le 25 février.

Les départs pour l'excursion de Windsor et Détroit auront lieu de la gare Windsor, à Montréal, le 17 février, par les trains de 8 heures 40 du matin ou de 11 heures 15 du soir indifféremment. Ces trains arriveront à destination, l'un le même soir et l'autre le lendemain.

L'excursion de Québec offrira le choix d'un premier départ à 9 h. 15 a. m., de la gare Windsor, ou 9 heures 45 de la gare de l'avenue du Parc, par le rapide convoi "Frontenac", ou d'un deuxième départ à 10 heures a. m., de la gare Viger. Le premier de ces convois arrive à Québec à 2 heures p. m. et le second, à 3 heures 10 p. m. Ce dernier train s'arrête à toutes les gares intermédiaires entre Montréal et Québec, permettant ainsi à ceux qui voudraient aller à Batiscan, La Pêche, Portneuf, St-Basile, Pont-Rouge, etc., de descendre à ces endroits sans avoir à se rendre jusqu'à Québec. Les mêmes arrêts s'effectuent au retour.

Pour la commodité des personnes qui ne pourraient quitter Montréal le samedi avant-midi, un train spécial partira de la gare Viger à 2 heures de l'après-midi, samedi, le 25 février, et arrivera à Québec à 6 heures 30. On pourra encore, avec les billets d'excursion, se rendre à Québec sur les convois réguliers quittant la gare Viger à 5 heures et 11 heures 55 p. m. Cette excursion permettra à ceux qui désireraient aller passer les jours gras à Québec, de le faire à très peu de frais. La direction de l'hôtel Château Frontenac consentira pour la circonstance des prix très réduits pour chambres et pension.

Au retour, les billets d'excursion seront valables sur tous les trains réguliers quittant la vieille capitale jusqu'à minuit le lundi soir, 27 février. Des wagons de première en nombre suffisant sur tous les trains assureront à tout le monde le confort nécessaire pour effectuer le voyage sans fatigue.

Conférences au Monument National

Le dimanche 12 février 1933, à 2h. 30 de l'après-midi, M. le professeur C.-N. Valin, M.D., poursuivant sa série de conférences sur l'hygiène, traitera le sujet suivant: *La question des vitamines dans notre régime alimentaire*. Le même jour, à 8h. 30 du soir, M. le professeur J.-B. Lagacé, poursuivant sa série de conférences sur l'histoire de l'art, traitera le sujet suivant: *L'art du 18e et du 19e siècles*.

Ces conférences données sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal seront illustrées à l'aide de projections lumineuses.

Entrée gratuite.

Prochain spectacle des Anciens du Gesù

LES 11 ET 14 FEVRIER

Puisque la guerre fut faite, effectivement, par des amateurs plus ou moins volontaires, on ne peut s'étonner de la voir exactement évoquée au théâtre par un amateur. Une trop complète expérience de la scène, une trop parfaite connaissance du métier n'auraient peut-être pas permis à l'auteur du *Grand Voyage* d'être aussi simplement véridique. Toute la qualité de l'œuvre et son pathétique et son pouvoir de persuasion tiennent dans la franchise, dans la nudité, dans le naturel de l'auteur. Il ne se force pas pour décrire la guerre; il se garde d'amplifier le drame; il le maintient, au contraire, dans les proportions humaines; il le réduit ou, plus exactement, il le concentre dans chacun de ses personnages. C'est ainsi qu'il rétablit la réalité des faits et la sincérité des sentiments.

ANNONCE MUNICIPALE

AVIS

DEMANDE A ÉTÉ FAITE À LA CITE DE MONTRÉAL, par Emilien BOUTIN, No 5991 St-Hubert, par permission d'établir une boutique de forge, sur le lot No 322, subdivisions 381 et 392, quartier St-Denis, No 4587 Christophe-Colomb.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 11 février 1933.

"DUBONNET!"

VIN TONIQUE AU QUINQUINA

Pour aiguiser l'appétit et faciliter la digestion

De vieux vins de liqueur dans lesquels ont macéré des écorces de quinquina sélectionnées.

DUBONNET

Bouteille de 32 onces \$1.70

CONFORTABLEMENT

AVEZ-VOUS signé votre bail? : : : Si vous n'avez pas encore loué, vous êtes les bienvenus à nos bureaux. C'est "ancien" de courir les rues, à la recherche d'un logement. Aujourd'hui, à la Fiducie, on se trouve un chez soi en causant, confortablement.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

55, S.-Jacques O. MONTREAL H.A. 2185

Images Liturgiques

de l'Abbaye Bénédicte de Maredret, Belgique
Véritables chefs-d'œuvre d'art catholique
Collection de 150 sujets — Sépia (Catalogue gratis) \$2.40
Office Central Catholique — Montréal
(Honoré de la bénédiction de S.S. Pie XI)
4209 rue Brébeuf — FR. 6167 et CH. 0473

Croisières sous des cieux ensoleillés

AUX BERMUDES — AUX ANTILLES — A LA MEDITERRANEE — AUTOUR DU MONDE
Où irai-je? Quelle excursion choisirai-je? Ces questions méritent votre sérieuse considération.
L'Agence Cook vous offre, au choix, toutes les excursions par toutes les lignes et est disposée à régler tous les détails de votre programme de vacances conformément aux exigences de votre budget de voyages.
Consultez-nous à votre aise — cela ne comporte pour vous aucune obligation.

THOS COOK & FILS LIMITEE
Immeuble "Morgan Trust", 1455 Avenue Union, Montréal.
Téléphone: MARquette 9219.

Semaine du Parler français à Sherbrooke

Sherbrooke, 11. — Le séminaire de Sherbrooke organisera sous peu une semaine du Parler français avec la collaboration de M. l'abbé Arthur Sidolet, du séminaire, et de M. Étienne Blanchard, P.S.S., de Montréal. M. Blanchard inaugurerait en prononçant une conférence intitulée: "Les maux de nos mots". En organisant cette semaine du Parler français, le séminaire de Sherbrooke imite les séminaires de Joliette et de St-Hyacinthe qui déjà ont eu leur semaine du bon parler.

Tablets Aspirin

Mettez DE COTE ce RHUME

De nombreuses personnes ont à combattre un rhume durant tout l'hiver. D'autres jouissent de la protection assurée par Aspirine. Une tablette en temps et les premiers symptômes d'un rhume en restent là. Si un rhume vous a pris par surprise, prenez Aspirine jusqu'à ce que le rhume soit parti. Aspirine ne peut vous faire aucun tort et n'affecte pas le cœur. Si vous avez mal à la gorge, écrasez-en quelques tablettes dans de l'eau et gargarisez-vous. Vous obtiendrez un soulagement immédiat. Il y a du danger dans un rhume qui dure des jours, sans rien dire de la douleur et du manque de confort que vous auriez éprouvés Aspirine.

Tous les pharmaciens l'ont avec des directions éprouvées contre les rhumes, les maux de tête, la névralgie, la névrite et le rhumatisme.

MARKÉ DE FABRIQUE ENREGISTRÉE AU CANADA

DEMANDE A ÉTÉ FAITE À LA CITE DE MONTRÉAL, par Emilien BOUTIN, No 5991 St-Hubert, par permission d'établir une boutique de forge, sur le lot No 322, subdivisions 381 et 392, quartier St-Denis, No 4587 Christophe-Colomb.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 11 février 1933.

DEMANDE A ÉTÉ FAITE À LA CITE DE MONTRÉAL, par Emilien BOUTIN, No 5991 St-Hubert, par permission d'établir une boutique de forge, sur le lot No 322, subdivisions 381 et 392, quartier St-Denis, No 4587 Christophe-Colomb.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 11 février 1933.

MARKÉ DE FABRIQUE ENREGISTRÉE AU CANADA

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

G. Vandelac, Jr.

AMÉ. 2000

Tél. Wilbank 7119-7110

Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE FUNÉRAIRE

INCORPORÉE PAR LETTRES PATENTES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC AU CAPITAL DE \$150,000.00

ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

TAUX EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI DES ASSURANCES, sanctionnée par le Parlement de Québec, le 22 décembre 1916.

Dépôt de \$15,000.00 au Gouvernement — Salons

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

PLUS FROID. — NEIGE
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 5.
Même date l'an dernier 17.
Minimum aujourd'hui 5 en-dessous.
Même date l'an dernier 5 en-dessous.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.40. 11 heures a.m. 30.43.
Midi: 30.42.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de
Meals, 1810 St-Denis, Montréal.

Les crédits de M. David n'ont subi qu'une faible diminution mais ils sont considérablement remaniés

Les asiles d'aliénés perdent \$450,000 — Majoration du budget de l'hygiène — Augmentation de 75 % pour les écoles élémentaires — Diminution de \$15,000 dans l'encouragement à la littérature et aux beaux-arts

LES OCTROIS AUX COLLEGES CLASSIQUES ET AUX UNIVERSITES SONT MAINTENUS

Québec, 11.—Nous avons jeté un coup d'oeil d'ensemble sur les budgets 1932-33 et 1933-34 dans notre numéro d'hier. Nous avons également examiné les principaux items sur lesquels M. Stockwell a appliqué le tranchant de son couteau dans les divers départements qui relèvent du secrétariat provincial.

Les crédits de M. David n'ont subi qu'une faible diminution mais on leur a infligé un remaniement considérable.

Les subsides affectés aux écoles de réforme et d'industries subsistent une baisse de 35 p.c., passant de \$490,000 à \$275,000. De plus, les asiles d'aliénés perdent \$450,000; au lieu d'obtenir une aide qui se chiffrait à \$1,600,000, ils n'auront plus que \$1,150,000.

Augmentation pour l'hygiène

Le service provincial d'hygiène fait exception dans les prévisions budgétaires de M. Stockwell. Les subsides accordés au Dr Alphonse Lessard augmentent dans une proportion de 16 p.c. Le budget global passe de \$529,500 à \$614,500.

Cependant, l'octroi pour l'hygiène publique est coupé de \$40,000. Au lieu de \$100,000 pour la lutte contre la tuberculose et la mortalité infantile, on ne disposera que de \$60,000. Une somme de \$40,000 comparativement à \$50,000 sera affectée à la lutte contre les maladies vénériennes.

La majoration du budget de l'hygiène est en grande partie en faveur des unités sanitaires. Leurs subsides sont portés de \$100,000 à \$250,000.

L'oeuvre du placement familial jouira d'une augmentation qui portera ses crédits à \$50,000 au lieu de \$25,000.

Coupe de 4 % seulement sur l'instruction publique

Les crédits de l'Instruction Publique ont été assez bien traités par le trésorier. Un remaniement en a été fait mais la diminution ne dépasse pas 4 p.c., dans l'ensemble. M. David dispose de \$3,616,070

Les secours directs à Sturgeon-Falls

Certains propriétaires ont exigé de locataires nécessaires le solde de loyers partiellement acquittés par la ville à même le fonds de secours aux sans-travail.

Sturgeon-Falls, Ontario, 11 (S. P. C.). — M. A. A. Aubin, député à l'Assemblée législative d'Ontario, a révélé à la commission d'enquête sur les secours directs que, bien qu'ils se fussent engagés à ne pas le faire, certains propriétaires de Sturgeon-Falls ont exigé de locataires nécessaires le solde de loyers partiellement acquittés par la ville à même le fonds de secours aux sans-travail.

M. Aubin a affirmé que M. J. A. Ellis, secrétaire de la commission d'assistance d'Ontario, lui a écrit une lettre lui disant qu'il n'était pas tenu de considérer les paiements faits par la ville comme règlement complet des loyers des locataires inscrits à l'assistance.

M. Aubin a remis la lettre à la commission, qui a constaté qu'elle a été écrite au cours du présent mois. D'autre part, M. Aubin avait signé des jurements d'ententes avec des locataires au sujet du paiement de loyers par la ville. Le juge J. M. Hall, commissaire, a fait remarquer: Vous avez écrit à M. Ellis après avoir discuté la question ici. Vous êtes venu ici trois à ce sujet.

M. Zolique Mageau, ex-maire, a aussi comparu. On n'a constaté aucune irrégularité dans ses comptes. Il est le premier propriétaire appelé devant la commission qui ait acquitté les factures d'eau et d'éclairage de ses locataires sans tenter de se rembourser en haussant les loyers.

Interrogé au sujet d'une inscription de comptabilité, le trésorier municipal, M. W. L. Fortier a dû reconnaître qu'il y avait inexactitude. Il a dit que l'inexactitude de l'inscription, faite par inadvertance, ne tirait pas à conséquence, puisqu'il était en mesure de rectifier. Sur quoi, le juge Hall a déclaré: Voilà une de nos difficultés, il y a tellement d'inadvertance qu'on ne sait plus où on en est.

Des propriétaires ont déclaré que deux fois la ville a d'elle-même haussé les loyers, pour augmenter le rendement de ses impôts, croit-on.

Vers la fin de la séance, un nommé Silas-P. Cornet, l'un des plus riches propriétaires de la région, a révélé qu'il a obtenu 12 pour cent

pour l'année courante; il disposera de \$3,505,620, l'an prochain.

A l'item: Ecoles primaires, élémentaires et primaires complémentaires, on note une diminution de 50 p.c., soit \$40,000. Par contre, le fonds des écoles élémentaires est porté de \$196,000 à \$325,000 soit une augmentation de 75 p.c.

Les octrois aux collèges classiques et aux universités sont maintenus. L'octroi de l'Ecole Polytechnique de Montréal est majoré de \$25,000; celui des écoles techniques est maintenu dans les grandes villes mais diminué de \$30,000 en dehors de Québec, Montréal, Hull et Trois-Rivières. Rien n'est modifié quant à ce qui regarde l'Ecole des Hautes Etudes.

Le budget des écoles normales est porté de \$298,000 à \$313,000, celui des écoles de sourds-muets demeure à \$90,100.

Au chapitre des écoles publiques, on constate une suppression totale de l'octroi de \$5,000, qui était accordé pour l'enseignement du dessin dans les écoles primaires; une diminution de \$6,000, pour les instituteurs en retraite (ils n'auront plus que \$2,000, comparativement à \$8,000); une diminution de \$15,000 dans l'encouragement à la littérature et aux beaux-arts.

Les items: musée scolaire, conférences pédagogiques, gratifications aux instituteurs, rapports du département disparaissent, tout comme les \$16,500, donnés en allocation aux municipalités les plus méritantes, et les \$5,000, pour les concours littéraires et scientifiques.

Les subventions pour l'économie domestique baissent de \$18,000, (\$58,000 à \$40,000); celles que l'on consacrait aux boursiers d'Europe baissent de \$54,000 à \$36,000; l'Académie de Musique avait \$5,000, elle n'en aura plus que \$3,650. Les écoles du soir et les écoles de coupe absorberaient \$30,000, on leur inflige une coupe de \$10,000.

Les écoles des arts et métiers avaient \$45,000, elles n'auront plus que \$10,000. L'Ecole des beaux-arts de Québec et celle de Montréal avaient \$90,000, elles n'auront plus que \$80,000.

A. G.

Les secours directs à Sturgeon-Falls

Certains propriétaires ont exigé de locataires nécessaires le solde de loyers partiellement acquittés par la ville à même le fonds de secours aux sans-travail.

Sturgeon-Falls, Ontario, 11 (S. P. C.). — M. A. A. Aubin, député à l'Assemblée législative d'Ontario, a révélé à la commission d'enquête sur les secours directs que, bien qu'ils se fussent engagés à ne pas le faire, certains propriétaires de Sturgeon-Falls ont exigé de locataires nécessaires le solde de loyers partiellement acquittés par la ville à même le fonds de secours aux sans-travail.

M. Aubin a affirmé que M. J. A. Ellis, secrétaire de la commission d'assistance d'Ontario, lui a écrit une lettre lui disant qu'il n'était pas tenu de considérer les paiements faits par la ville comme règlement complet des loyers des locataires inscrits à l'assistance.

M. Aubin a remis la lettre à la commission, qui a constaté qu'elle a été écrite au cours du présent mois. D'autre part, M. Aubin avait signé des jurements d'ententes avec des locataires au sujet du paiement de loyers par la ville. Le juge J. M. Hall, commissaire, a fait remarquer: Vous avez écrit à M. Ellis après avoir discuté la question ici. Vous êtes venu ici trois à ce sujet.

M. Zolique Mageau, ex-maire, a aussi comparu. On n'a constaté aucune irrégularité dans ses comptes. Il est le premier propriétaire appelé devant la commission qui ait acquitté les factures d'eau et d'éclairage de ses locataires sans tenter de se rembourser en haussant les loyers.

Interrogé au sujet d'une inscription de comptabilité, le trésorier municipal, M. W. L. Fortier a dû reconnaître qu'il y avait inexactitude. Il a dit que l'inexactitude de l'inscription, faite par inadvertance, ne tirait pas à conséquence, puisqu'il était en mesure de rectifier. Sur quoi, le juge Hall a déclaré: Voilà une de nos difficultés, il y a tellement d'inadvertance qu'on ne sait plus où on en est.

Des propriétaires ont déclaré que deux fois la ville a d'elle-même haussé les loyers, pour augmenter le rendement de ses impôts, croit-on.

Vers la fin de la séance, un nommé Silas-P. Cornet, l'un des plus riches propriétaires de la région, a révélé qu'il a obtenu 12 pour cent

Amendements à la charte

Le comité municipal de législation rejette les modifications proposées relativement aux expropriations — Les clauses adoptées hier après-midi

Le comité de législation du conseil municipal a adopté hier quelques clauses à ajouter au bill de Montréal. Il y a eu un nouveau débat sur les expropriations. Rien de nouveau, si ce n'est que M. LeGault a dit que la ville demandera les pouvoirs de répartir sur 40 ans les comptes d'expropriations, et que dans les cas difficiles le conseil accordera ce long délai; il semble que ce soit la moins mauvaise solution au problème des expropriations, car jamais on n'obtiendra une majorité au conseil pour répartir ces expropriations sur toute la ville. L'an dernier, par un amendement au code civil, on a fait insérer que dans une vente pour taxes, la ville ne peut exiger que les versements dus, ce qui sauve la créance hypothécaire autrement compromise. De plus, on a permis le paiement des expropriations en 40 ans, mais on a oublié de le faire rétroactif, ce qui sera demandé cette année.

Tous les amendements proposés au sujet d'expropriations — dont nous avons donné le texte hier — ont été rejetés, les intéressés exprimant, cela va de soi, leur dissidence. M. Savard est converti à la répartition des expropriations sur toute la ville, et comme il ne peut pas le faire, il va au moins demander au conseil, lundi, de répartir sur tout le quartier Saint-Denis, toutes les expropriations qui y ont été faites, cela parce que les gens de la rue Mont-Royal qui ont déjà payé leur expropriation sont maintenant appelés à en payer d'autres dans le quartier, entre autres les approches du tunnel de la rue St-Hubert.

Surévaluées

M. Le Dr Quintal a signalé que les propriétaires qui ont été appelés à payer ces expropriations ont vu souvent leurs propriétés appréciées plus que pour la valeur.

Rue Mont-Royal, en dépit de la crise, les propriétés valent beaucoup plus qu'il y a 25 ans. Mais dans les vieux quartiers, Ste-Marie, par exemple, on peut aujourd'hui acheter n'importe quoi pour la moitié du prix d'il y a 25 ans; on est inconscient en venant demander à ces quartiers de payer les expropriations des quartiers nouveaux, et demander cela comme la réparation d'une injustice.

M. Papineau a parlé des expropriations de Villieray et a dit qu'il a confiance qu'il trouvera au conseil des hommes assez raisonnables pour régler ce problème; il a dit que la crise de l'immeuble sur la pitié, et a ajouté qu'il n'achèterait pas une propriété dans le quartier Villieray parce qu'on l'a ruiné. Il a dit incidemment qu'il a \$700,000 de propriétés dans Villieray.

Le projet de taxer spécialement les chaînes de magasins a fait aussi l'objet de quelques commentaires. M. l'échevin Monette a dit que le principe de ces chaînes est bon, qu'elles ont abaissé les prix et appliqué le principe excellent de la vente au comptant.

M. Le Dr Quintal a dit qu'il lui semble difficile de prendre une attitude immédiate sur ce sujet. Il s'agit de déterminer l'intérêt de la population. Les épiciers sont dans la situation des médecins. On a ruiné pour toujours la profession médicale à Montréal avec les grands hôpitaux; on a prétendu que c'était dans l'intérêt général. Je ne sais pas si lorsque ces magasins seront disparus les prix ne redeviendront pas ce qu'ils étaient autrefois.

M. Legault a répondu au Dr Quintal qu'on ne demande que le pouvoir, et qu'on pourra étudier plus attentivement la question plus tard avant d'appliquer ce règlement.

Outre les amendements déjà publiés, on en a présenté quelques autres, dont deux ont été adoptés.

Adoptés

Voici les amendements adoptés hier:

Le projet de payer des honoraires spéciaux aux échevins membres de commissions municipales a été rejeté. On a adopté la clause aux fins de numérotation des noms des électeurs de chaque parti pour les élections municipales. On a rejeté la clause relative au couvre-feu pour les enfants. On a adopté la clause qui empêcherait les fonctionnaires et les pensionnaires d'être candidats et d'exercer les fonctions de maire ou d'échevin.

Quelques nouvelles clauses ont été proposées, dont deux ont été adoptées. Une pour forcer les autres municipalités de l'île à payer, selon leur évaluation, leur part de ce que paie Montréal pour les ponts de Cartierville, Ahuntsic et Jacques-Cartier, et le tunnel Wellington.

Dépôts

La proposition suivante a aussi été adoptée:

Que la charte soit amendée de façon à ce que la cité puisse recevoir des contribuables ou citoyens de Montréal des dépôts sur lesquels elle paierait un intérêt annuel de 3 pour cent, ces dépôts pouvant être utilisés pour les fins du budget, jusqu'à ce que les taxes et autres revenus de la ville aient été percus, ainsi que pour l'exécution de travaux; les dépôts ainsi faits devant être garantis au moyen de bons du trésor déposés en fiducie, soit à l'hôtel de ville, soit dans une banque d'importance en corporation ou dans une

Un amendement au Code criminel

Grâce à un bill présenté par le gouvernement Tasche-reau amendement l'article 317 sur le libelle, les individus diffamés pourront procéder contre leurs insulteurs par voie d'injonction

Québec, 11 (D.N.C.). — Le gouvernement présente une loi pour amender l'article 317 du code criminel pour permettre aux individus diffamés, de quelque façon, de procéder contre les insulteurs par voie d'injonction.

L'article 317 se lit actuellement comme suit: "Un libelle est une chose publiée sans justification ou excuse légitime et de nature à nuire à la réputation de quelqu'un en l'exposant à la haine, au mépris ou au ridicule, ou destinée à outrager la personne contre laquelle elle est publiée."

"Cette chose peut être exprimée soit en mots lisiblement marqués sur une substance quelconque, soit par un objet signifiant quelque chose autrement que par des mots, et peut être exprimée, soit directement, soit par insinuation, soit en dérision."

Ce projet de loi vise certains journaux antisémites dont les campagnes de presse ont été très vives depuis deux ans.

Ce projet de loi est présenté à la suite du jugement du juge Desautels dans la poursuite contre le Miroir.

Octroi nouveau aux Caisses populaires

Québec, 11. (D.N.C.). — Nous avons annoncé hier, par erreur, que l'octroi de \$20,000 aux caisses populaires avait été supprimé dans les estimés budgétaires provinciaux, pour l'année 1933-34.

Au contraire c'est un octroi nouveau que consent le gouvernement.

Plus de cent personnes tuées

Explosion d'un réservoir à gaz à Neunkirchen, en Allemagne — Cologne, à 150 milles, a entendu la détonation — Mille blessés

Neunkirchen, Allemagne, 11 (S. P. A.). — L'explosion d'un réservoir à gaz de 150 pieds de diamètre et de 270 pieds de hauteur a tué probablement une centaine d'habitants de cette ville de la Sarre et en a blessé un millier d'autres. La ville, qui comptait 40,000 habitants, semble avoir subi un bombardement.

On a entendu l'explosion à Cologne, qui est à 150 milles d'ici, et à Bâle, qui est à 130 milles. Le couvercle a été projeté à 2,500 pieds du réservoir.

Le réservoir appartenait à l'usine métallurgique Neunkirchner, l'une des mieux outillées de la région.

Cologne, Allemagne, 11 (S. P. A.). — D'après le *Koelnische Zeitung*, de 100 à 200 personnes ont été tuées et environ 1,000 ont été blessées par l'explosion de réservoirs à gaz à Neunkirchen.

S. E. Mgr Gauthier est parti de New-York pour Montréal

New-York, 11. (S. P. C.). — Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, est arrivé à bord du *Berengaria* hier soir. Il a passé trois mois en Europe pour suivre un traitement de la gorge. Interrogé comme il débarquait, Mgr Gauthier a dit que sa santé s'est beaucoup améliorée.

Pendant son séjour en Europe, Mgr Gauthier est allé voir le Souverain Pontife.

L'éminent voyageur part pour Montréal ce matin. Il est accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Romuald Chayer, et du Dr René Bulté.

Au Nouveau-Brunswick

Fredericton, N.-B., 11 (S. P. C.). — Le premier ministre, M. C. D. Richards, a déclaré que le gouvernement du Nouveau-Brunswick n'adhèrera pas d'impôt sur le revenu cette année et qu'il ne permettra pas la vente de la bière et du vin dans les hôtels.

L'abrogation de la prohibition

Little-Rock, Arkansas, 11 (S. P. A.). — Par 63 voix contre 14, la Chambre des représentants de l'Arkansas a résolu d'adhérer à l'article du programme national des démocrates demandant l'abrogation de la prohibition.

Au cours du débat, l'un des représentants qui ont voté en faveur de la résolution a dit que la plupart des membres de la Chambre font usage de spiritueux et qu'il était de leur nombre.

compagnie de fiducie, et pouvant être, le cas échéant, au gré des personnes les ayant faits, convertis en débetures de la cité.

M. Bennett et M. Ferguson

Le député Sanderson voulait savoir si le haut-commissaire canadien avait désobéi à son chef — M. Black décide que la question est hors d'ordre

Ottawa, 11 (D.N.C.). — Il y a des questions que l'on peut poser et d'autres qu'il n'est pas permis de formuler.

Les journaux ont rapporté récemment que le premier ministre du Canada et le haut commissaire à Londres, M. Howard Ferguson, étaient en désaccord. Hier après-midi M. F. G. Sanderson, libéral de Perth-Sud, a demandé à M. Hugh Guthrie, ministre de la Justice, qui dirigeait les forces ministérielles à ce moment-là, si le haut commissaire avait désobéi aux ordres de son chef. M. Guthrie s'est levé pour répondre mais le président de la Chambre, M. George Black, l'a devancé en déclarant que la question de M. Sanderson était hors d'ordre parce que M. Sanderson n'a pas le droit de poser une question de ce genre. M. Sanderson a voulu protester contre la décision du président, mais celui-ci fut inébranlable. Il n'a permis aucune discussion sur la décision qu'il venait de rendre. Ce fut le seul incident de la journée.

L'Argentine

Les ententes conclues à Ottawa n'interdisent pas les négociations commerciales avec ce pays, déclare le prince de Galles

Londres, 11. (S. P. C.). — Dans un discours à l'issue d'un banquet en l'honneur d'une délégation commerciale de l'Argentine, le prince de Galles a déclaré que les ententes conclues à la conférence d'Ottawa n'interdisent pas les négociations commerciales avec l'Argentine.

M. Walter Runciman, président du *Board of Trade*, qui a aussi prononcé un discours, a affirmé que les ententes conclues à Ottawa relativement à la viande sont susceptibles de modification s'il y a "avantage mutuel". Il a déclaré que la Grande-Bretagne considère l'Argentine tout au moins comme "cousine au premier degré" de l'Empire, sinon comme "fille de l'Empire".

Le prince de Galles a exprimé l'opinion que dans un siècle l'Argentine sera l'un des principaux pays du monde et qu'elle possèdera une haute culture matérielle, à condition toutefois qu'elle reste prospère. Or, a-t-il continué, la prospérité de l'Argentine dépend de l'industrie du bœuf, qui a de très étroits rapports avec le marché britannique. L'Argentine a besoin de ce marché. Mais je n'oublie pas que nous-mêmes nous voulons obtenir certaines choses de l'Argentine: la sécurité pour nos placements et un marché croissant pour nos produits. Y a-t-il un usage à l'horizon de l'amitié anglo-argentine? Le peuple argentin croit-il que nous avons en quelque façon ignoré ses intérêts? S'il en est ainsi cela est loin d'être fondé. A Ottawa, nous nous sommes constamment et nettement souvenus des intérêts argentins, dans tout ce que nous avons fait. Je ne prétends pas que cela se soit inspiré d'un pur altruisme, mais qu'on me dise comment notre prospérité peut être mauvaise pour d'autres pays. Les ententes conclues à Ottawa n'interdisent nullement des négociations avec d'autres pays et l'Argentine est naturellement l'un des premiers pays avec qui nous voulons négocier.

La délégation a pour chef M. Roca, vice-président de l'Argentine.

Les galeries et les musées d'art

Ottawa, 11. (S. P. C.). — Un comité a été formé relativement à l'organisation d'une aide systématique de la "Carnegie Corporation" de New-York, aux galeries et aux musées d'art publics du Canada.

M. E. L. Judah, de l'Université McGill, de Montréal, en fait partie. Le comité est en train de tracer un plan qui permettrait la réorganisation des galeries et des musées des villes de moins de \$5,000 habitants.

Nouveaux services aéropostaux

Ottawa, 11 (S. P. C.). — Un communiqué du ministère des postes annonce l'établissement de deux nouveaux services aéropostaux: l'un dans l'ouest de l'Ontario, l'autre au Manitoba. Celui d'Ontario relie London à deux villes des Etats-Unis, Buffalo et Détroit. Celui du Manitoba relie Great-Falls à Bisset.

Au Japon

Tokio, 11 (S. P. A.). — Bien que le pays fête, aujourd'hui, le 2,593ème anniversaire de fondation de l'Empire japonais, les membres du cabinet, à la demande du premier ministre, M. Makoto, se tiennent prêts à se réunir d'urgence pour conférer sur les nouvelles difficultés avec la Société des Nations au sujet de la Mandchourie. Un porte-parole des autorités a déclaré, il y a quelques heures, qu'il est fort probable que le gouvernement refusera formellement de faire à la Société une déclaration, sur l'attitude du Japon quant au maintien de l'Etat de Mandchoukouo.

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson, le naufrage du "Bright Fan" et les travaux au canal Welland

Les revenus du port de Churchill — Son inauguration aura lieu l'été prochain — Les taux d'assurance maritime pour la route de la Baie d'Hudson — Le "Bright Fan" a-t-il été coulé de propos délibéré?

LA SEANCE DES COMMUNES, HIER SOIR, A FAIT PLACE A LA RECEPTION BESSBOROUGH DANS LA SALLE DU SENAT

Ottawa, 11. — La Chambre, transformée en comité des subsides, a passé son après-midi d'hier à l'examen des crédits du ministère des chemins de fer et des canaux. Hier soir, la Chambre n'a pas siégé parce que Son Ex. le gouverneur général ainsi que la comtesse de Bessborough offraient leur réception annuelle, dans la salle du Sénat.

La séance, aux Communes, n'a pas offert grand intérêt. Il n'a été question, en marge des crédits ferroviaires que du chemin de fer de la baie d'Hudson, du naufrage du *Bright Fan* et un peu du canal de Welland.

Le ministre des chemins de fer, le Dr Manion, a dit que l'entreprise du chemin de fer de la baie d'Hudson, avec terminus à Churchill a représenté à date, une dépense de \$33,000,000 à \$54,000,000. Pour poursuivre l'entreprise cette année une somme de \$967,500 est inscrite dans le budget des dépenses. Le Dr Manion fait observer que le chiffre de \$53,000,000 ou \$54,000,000 ne comprend pas l'intérêt sur le capital engagé pendant le cours des travaux. Jusqu'à présent, l'entreprise du chemin de fer jusqu'à Churchill n'a pas été un succès financier mais le gouvernement est cependant disposé à la mener jusqu'au bout. Les revenus du port de Churchill ont été, l'année dernière, de \$577,000, alors que les dépenses s'élevaient à \$612,000. L'on prévoit pour cette année des revenus de \$335,000 et des dépenses de \$338,000. L'inauguration officielle du port de Churchill qui devait avoir lieu l'année dernière a été remise à l'été prochain.

Le "Bright Fan" Le crédit du chemin de fer de la Baie d'Hudson devait ramener sur le tapis l'histoire du *Bright Fan*. Le *Bright Fan* est un navire qui a coulé à pic, l'automne dernier, dans le détroit d'Hudson.

Il paraît qu'à la suite de ce naufrage, les taux d'assurance maritime pour les navires qui fréquentent la route de la Baie d'Hudson sont devenus prohibitifs. L'ancien ministre de l'Agriculture, M. Motherwell, veut savoir si le fait de ce naufrage nous laisse sans espoir. N'y aurait-il pas moyen d'obtenir une réduction des taux d'assurance en question?

Le ministre répond que les taux d'assurance ne seront probablement pas augmentés mais qu'il y a peu d'espoir d'obtenir une réduction pour la saison prochaine. L'*Imperial Shipping Committee*, une organisation qui ne doit pas être sans importance puisqu'elle est impériale, n'a pas d'enthousiasme pour demander une réduction des taux. Cela n'empêche pas le gouvernement, dit le Dr Manion, de faire son possible pour obtenir la réduction désirée. C'est le bureau de notre haut commissaire à Londres qui s'occupe de cela.

D'après une enquête que le gouvernement a faite, le *Bright Fan* a coulé dans le détroit d'Hudson parce qu'il n'était pas bien dirigé. Un député libéral, M. William Duff, de la Nouvelle-Ecosse, est d'avis que, après ce qu'il connaît de la preuve faite à l'enquête, le navire était bien dirigé. Un député conservateur, M. Stitt, de Nelson, prétend au contraire, que le navire a été coulé de propos délibéré, et sans doute pour faire croire que la route maritime de la Baie d'Hudson n'est pas praticable. Après quelques instants de discussion, le crédit est adopté.

Taux de transport Les provinces maritimes demandent depuis longtemps une réduction des taux de fret sur le transport des grains de la tête des grands lacs, à leurs ports de mer. Elles veulent les mêmes taux que ceux en vigueur pour la province de Québec, à une différence d'un cent.

M. J. L. Halden, libéral, de Shelburne-Yarmouth, trouve que le conseil des ministres est très lent à rendre une décision. Il a la requête des provinces maritimes depuis plus d'un an et attend toujours une déclaration de sa part. M. Manion est incapable d'expliquer ce retard. Le problème est excessivement difficile et le conseil des ministres s'est constitué pour la première fois en tribunal pour fixer les taux ferroviaires. D'ailleurs la question est encore à l'étude.

Le canal Welland Lorsque le ministre présente un crédit de \$1,992,000 pour des travaux au canal Welland, M. Ian MacKenzie, libéral de Vancouver, demande au gouvernement d'établir des droits de péage. De cette façon on pourrait subvenir aux intérêts sur le capital. Il y a bien des droits de péage au canal de Panama. D'autres orateurs soutiennent la même thèse. Ils vont jusqu'à dire que le passage libre sur le canal Welland constitue une injustice à l'égard des contribuables qui doivent défrayer le coût du canal Welland mais qui n'en bénéficient en aucune manière. M. Manion admet que la question est fort discutable. Les autorités canadiennes, depuis 1904, ont très peu étudié cet aspect particulier du problème, alors qu'une entente est intervenue entre la Canada et les Etats-Unis pour accorder aux navires des deux pays un traitement égal. Il faut considérer, aussi que le meilleur canal au Sault-Sainte-Marie appartient aux Etats-Unis. Il n'y a pas de droit de péage à ce canal et de grandes quantités de marchandises canadiennes y circulent gratuitement. La discussion se prolonge un peu et le crédit est finalement voté.

M. Manion avait eu le temps cependant d'annoncer que le coût de l'ouverture officielle du canal Welland pendant la conférence impériale n'avait été que de \$2,000.

E. B.

L'aménagement du Saint-Laurent

LE COMITE SENATORIAL AMERICAIN DES AFFAIRES ETRANGERES OCCUPERA DU TRAITE LUNDI

Washington, 11. (S. P. A.). — Le sénateur Borah a déclaré que le comité sénatorial des affaires étrangères, dont il est président, s'occupera lundi prochain, à une séance régulière, du traité pour l'aménagement du St-Laurent. Il a exprimé l'opinion que le comité approuvera le traité. Il a toutefois ajouté qu'il ne lui paraît pas possible de soumettre le traité au Sénat au cours de la présente session.

On sait qu'un sous-comité sénatorial des affaires étrangères s'est prononcé en faveur du traité d'aménagement, il y a quelques heures. Il a pris cette décision par cinq voix contre deux. Les deux membres qui se sont prononcés contre l'ad

L'opinion du lecteur

A l'ombre du "Cap Blomidon"

On a beaucoup parlé et beaucoup écrit au sujet du dernier roman de l'abbé Groulx, *Au Cap Blomidon*. (1) Mais on a surtout discuté la valeur littéraire du roman, laissant au second plan les idées et les sentiments qui en constituent la substance. Le fait n'a pas lieu d'étonner; cet ouvrage surprend un public avide, blasé, devenu en quelque sorte inconscient de sa raison d'être. Dix longues années ont passé sur les poétiques acrobates qu'avait suscitées l'*Appel de la Race*. Bien que le second roman de l'abbé Groulx ne pose pas de problèmes aussi délicats, il est, lui aussi, de nature à ranimer nos sentiments patriotiques endormis. Dans cet ouvrage comme dans tous ceux qu'il a publiés jusqu'ici, l'auteur étudie nos problèmes de race les plus pressants. Aussi ne semble-t-il pas surprenant qu'un de ceux pour qui *Au Cap Blomidon* a été pensé, un jeune, en parle à son tour au nom de ceux de sa génération.

Quelques critiques ont prétendu que le *Cap Blomidon* n'est pas un roman. Si l'on convient qu'il faut appeler romans, bons romans, les bouquins saugrenus dont se contente de nos jours un grand public, il se peut que l'ouvrage de l'abbé Groulx surpasse comme une condamnation ou un arrêt de mort et que certaines gens aient un intérêt vital à ne pas le laisser lire. Quoi qu'il en soit, la lecture du *Cap Blomidon* est consolante, pour nous les jeunes, à plus d'un point de vue. Ce n'est pas souvent que nos éditeurs nous offrent à lire des romans convenables. Si notre littérature nationale a fait du progrès depuis quelques années, ce ne sont pas toujours nos romanciers qui nous ont permis de le constater. On a beau parler de "romans de la jeune génération", l'étiquette seule ne suffit pas à les faire passer. On n'aura longtemps encore à faire gouter ces fadaises aux salons littéraires d'un "monde où l'on s'ennuie", mais nous connaissons une jeunesse qui goûte assez médiocrement ces désœuvrements d'esprits blasés avant l'âge. Avec *Au Cap Blomidon* on abandonne les contes de fées et les vains jeux d'artistes désœuvrés, pour vivre des événements peints d'après nature, suivre l'évolution de personnages qui vivent notre vie particulière, celle que nous ont façonnée nos origines et nos trois siècles et quart d'histoire. La plume vigoureuse sous laquelle se déroulent en beauté des scènes pittoresques et des actions énergiques donne d'eux au roman un cachet de noblesse et d'élégance dont nous avons bien besoin, mais que nous cherchons en vain chez la plupart de nos auteurs. Sans doute des puristes en mal de critique reprocheront-ils à l'abbé Groulx les couleurs un peu franches, les tons un peu vifs de ses paysages, peut-être aussi les sautes d'humeur, un peu gauches de ses personnages. Mais ces détails ne déparent pas l'oeuvre; tout au plus nous rappellent-ils que l'auteur a d'autres soucis que celui de la forme pour la forme.

Le grand mérite du roman de l'abbé Groulx sera, à n'en pas douter, d'avoir créé un type passionné de grandes choses, et pourtant esprit positif, réaliste, selon le rêve de beaucoup de jeunes gens d'aujourd'hui. Jean Bérubé n'est pas le jeune homme qu'on couloie partout; il n'est pas pour autant un surhomme inaccessible. Ah! certes, il n'est guère vingt-trois siècles; trop vigilant, trop fort, trop éclairé, quoi! Mais c'est justement parce qu'il agit avec une impeccable dignité, une enthousiaste grandeur d'âme, qu'il nous en impose et nous entraîne. Le romancier aurait pu se donner le jeu d'exploiter quelques-unes de ses faiblesses; il s'y est refusé, de crainte, semble-t-il, de déparer le type glorieux dont il fixait les traits pour l'édition de la race.

On sait en effet que, pour l'abbé Groulx, une leçon d'énergie nationale mérite plus et mieux qu'une vaine recherche du tendre et du gracieux. Il a profité, pour écrire son roman, du repos pourtant bien mérité de ses quelques semaines de vacances. Pour parler le langage énergique qu'il a cru devoir tenir à la jeunesse de chez nous, il est allé respirer l'air vivifiant des Laurentides. Aussi son roman débordait-il de vie. Il chante avec enthousiasme les beautés rustiques de la nature laurentienne; il peint avec grâce et fierté la sérénité grandiose des paysages acadiens; il exhume avec amour et vénération les souvenirs déchirants du grand "dérangement" et de l'impitoyable dispersion; il exhibe enfin des vertus patriotiques triomphantes, dont la foi et l'amour sont les sources profondes.

Pour nous, les jeunes, quoi de plus opportun?

Bien des fois nous avons chanté: "Ton histoire est une épopée..." et nous avons cru à la vérité de ce chant. Notre histoire énumère des noms fort glorieux, elle nous propose des modèles d'attraits vertus; mais ces modèles auront-ils jamais sur la masse populaire l'influence, le prestige irrésistible du héros légendaire dont aucune faiblesse n'assombrit le visage? Souhaitons que nos auteurs se pénétrant enfin de ces quelques vérités élémentaires. Ils ne réussiront jamais qu'à produire des romans moyens et médiocres, s'ils ne se font un devoir de puiser aux sources de notre vie nationale. Les personnages du Monsieur n'importe qui, les figures sans nom et sans patrie ne révéleront jamais, chez nous, les talents littéraires. Si quelques-uns des nôtres se connaissent

des talents de romanciers, il faudra, pour les faire valoir et nous en faire bénéficier, qu'ils célèbrent dans leurs oeuvres des types de chez nous, qu'ils y racontent de quelque façon une tranche de notre vie canadienne-française. Puis l'écrivain de mérite ne cherche pas uniquement à plaire. Il veut bien qu'on trouve plaisir à le lire; mais il lui plaît aussi de viser un peu plus haut. Et qui ne sait la valeur, la puissance éducatrice du roman? C'est un éducateur dont les résultats sont toujours persistants. Le roman héroïque en particulier, celui qui incarne des personnages légendaires et célèbres des vertus religieuses et nationales, a toutes les chances possibles de faire oeuvre d'apostolat. Mieux qu'aucun manuel d'apologie, il inspire le lecteur, ravive les énergies, pousse à l'action. La supériorité du roman lui vient surtout de ce qu'il a chance d'être lu. Il suffit d'ouvrir les yeux pour constater que les jeunes gens, ceux de notre génération, ne lisent guère autre chose que des romans et des contes. Quel dommage alors que nos éditeurs ne réussissent pas à mettre sur le marché des romans originaux! Que n'ont-ils d'ailleurs assez de sens pratique pour comprendre qu'un simple roman bon marché rapporte plus de profits qu'un chef-d'oeuvre qui dort sur les tablettes?

Puisque nous en sommes à parler de lecture, on nous permettra bien de formuler un vœu. Les directeurs de nos collèges savent fort bien qu'ils pourraient avoir la main plus heureuse dans le choix de leurs livres de distribution de prix. A eux, plus qu'à tout autre, nous devons demander d'orienter l'esprit de la jeunesse dans le sens de l'action nationale. Pourquoi ne profiteraient-ils pas des prochaines distributions de prix pour assurer une large diffusion au dernier roman de l'abbé Groulx? L'auteur nous en vaudra peut-être de faire une propagande aussi directe à son roman. Mais on comprendra qu'il nous faut saisir au passage cette occasion unique de mettre entre les mains des jeunes des instruments de formation nationale. Qu'on aide donc la jeunesse étudiante à se nourrir aux sources les plus vivantes de nos énergies redemptrices.

Personne ne songera à s'en plaindre.

Le fait est triste à avouer, l'appel à la race n'éveille plus chez nous des échos mourants. Que si l'on veut s'en convaincre, il n'est que de voir quelle apathie générale s'est manifestée en ces dernières semaines, en face d'actes violents à des droits que nous garantissons, en termes précis, lois et statuts. Nos protestations, les protestations de tout un peuple injurié, se sont limitées à une manifestation, fort louable quant au reste, organisée par un tout petit groupe de jeunes.

Comme il avait raison, l'étudiant qui écrivait l'autre jour dans le *Béret*: "Nous sommes une génération de vieillards". Pour peu qu'on y regarde de près, il semble certaines heures qu'on n'aperçoive partout que des reculs, des défaillances des abdications. C'est à peine si nous entendons, de temps à autre, une voix autorisée jeter le cri d'alarme. Et les voix de cette nature se font rares. Les directives ne viennent plus de leur source naturelle. La classe qu'on est convenu d'appeler l'élite se confine dans une apathie et un mutisme absolus. Et l'on voudrait que la génération montante empoignât le clairon et sonnât la charge? Hélas! que ferons-nous, "génération de vieillards" que nous sommes?

Avouons-le, nous sommes mal préparés à la vie active que nous impose notre situation de minorité. M. Minville nous a rappelé, il y a deux ans, qu'au relèvement de notre niveau intellectuel s'oppose un fâcheux abaissement de notre niveau moral; en d'autres termes, à mesure que se perfectionnent nos méthodes d'enseignement, nos professeurs, nos programmes, nos manuels, etc., nous enregistrons un recul désastreux de l'éducation individuelle et sociale. Ce serait à croire parfois que nous, les tout jeunes d'hier, serions nés sous une mauvaise étoile. A qui enfin devons-nous reprocher notre insouciance, voire notre paresse? Certes, la vie trop facile des vingt dernières années ne nous aura rien valu de bon. Mais elle aura fait de nous une génération d'indisciplinés, pour cette autre raison que, dans les classes où la discipline aurait dû engendrer l'ordre, nous n'avons vu qu'un hideux désordre, qu'une effervescence d'égoïsme et de jalousies.

Si seulement on nous reprochait notre inaction. Mais, non! pour nous guérir de notre inquiétude, on se contente d'affirmer naïvement que nous sommes de sang français, et que le Français se réveille toujours au moment opportun. Notre peuple s'est réveillé, il est vrai, en 1910; mais alors on le piquait violemment. En 1920, on travaillait à le trangler; il a survécu. Mais quoi! Faut-il comprendre qu'aujourd'hui tout périclite à disparaitre? Sommes-nous tellement malades de notre situation que nous n'ayons plus à nous protéger? Parce que l'élan a cessé de gronder à l'horizon, avons-nous le droit de dormir sur nos oreilles? Oublierions-nous en 1933 nos petits frères de la Saskatchewan n'ont pas le droit de voir dans leurs écoles le signe de notre religion? A Ottawa, au mois de juillet dernier, la Conférence impériale nous a-t-elle valu assez de mépris? Il y a à peine un mois, ne nous a-t-on pas proposé, à Montréal même, et dans une revue adressée aux maîtres de notre jeunesse, de cesser de nous appeler Canadiens français? N'avons-nous pas assez toléré, depuis quelques années, des nominations injustifiées aux postes élevés du fonctionarisme, quand nous savions fort bien que notre langue était le seul empêchement à des nominations

équitable? Dans la plupart des cas, personne ne l'ignore, c'est dans nos rangs que se sont organisées nos défaites, que se sont préparés nos déboires. Notre histoire nous prouve irréfutablement que les périodes de paix nous sont plus fatales que les périodes de guerre. Notre race se mine plus profondément, laissée à elle-même, que lorsqu'elle doit soutenir l'assaut de l'ennemi. Que nous faut-il de plus pour expliquer nos "perpétuels recommencements"?

La jeunesse, notre jeunesse indisciplinée, s'était donnée pour mission de sonner le réveil. La tâche lui convenait; elle s'y est attelée avec enthousiasme. Disons-le à l'honneur de ceux qui lancèrent les premiers mouvements, elle a remporté quelques succès. Mais elle a manqué de directives ou celles qu'elle recevait se sont trop tôt dérobées. Il aurait fallu, dans tous les avant-postes, des hommes éclairés pour dicter ses devoirs à la jeunesse et l'animer au besoin. Tirailée dans tous les sens par des ambitions mal comprises de ceux même qui les incarnaient, elle a évolué sans porter de coups décisifs. Il semble qu'aujourd'hui plus que jamais elle cherche sa voie. Entre temps les mots d'ordre ne viennent pas. Des groupes s'agitent ici et là, cherchant à l'aveuglette de quel côté diriger leurs efforts, parce qu'en très haut lieu on a décidé l'interim de la direction.

Nous avions un moment espéré que la jeunesse universitaire prendrait les devants. Il y a quelques années, il n'était plus ridicule, à l'université, de dire ce qu'on pensait. On pouvait même, en certaines circonstances, réunir un groupe d'étudiants pour lancer ou seconder un bon mouvement. On sait, hélas! que des initiatives adverses ont depuis tout paralysé. On aura beau soutenir sur tous les tons qu'il s'agit de "circonstances incontrôlables". Possible; mais si dans les milieux universitaires on n'a pas le loisir de travailler, par tous les moyens, à la solution de nos problèmes nationaux, si on a le droit d'y laisser chômer l'esprit catholique et français, n'avons-nous pas raison de nous demander de quel côté nous viendra un souffle généreux d'inspiration patriotique? Et, pour le dire en passant, croit-on que nos universités conquerront jamais la sympathie populaire à ne jamais prendre décidément figure de grandes institutions catholiques et françaises?

Tous ces propos sont bien moroses. Je m'en voudrais de laisser croire qu'ils sont tenus par un défaitiste. Ce serait mal apprécier l'oeuvre de l'abbé Groulx que d'accrocher à un de ses ouvrages une expression quelconque de désespoir. L'abbé Groulx nous a jusqu'ici donné un trop magnifique exemple de ténacité, il nous a prodigué avec trop de générosité ses leçons d'énergie nationale pour que nous profitions de la publication d'un de ses ouvrages pour sonner le glas. Nous sommes au contraire bien déterminés à chercher de tout côté des raisons d'espérer en notre avenir.

Il nous semble de bon augure que la publication du *Cap Blomidon* coïncide avec un mouvement lancé dans notre province pour réaliser ce qu'on appelle le "jeu de l'abbé Groulx". L'amour irrésistible de la terre, la culture de l'idéal professionnel et la dévotion passionnée à la patrie et aux destinées vers lesquelles l'ont acheminées trois siècles et quart de vie catholique et française. L'évêque de Rimouski, Monseigneur Courchesne, conduit sa jeunesse avec un tel brio, il impose aux chefs de tous ces organisations diocésaines et paroissiales un tel besoin d'action qu'il semble réveiller comme par enchantement des forces qui ont dormi jusqu'ici simplement parce qu'on les méconnaissait. Il n'est peut-être pas sans importance de rappeler ici qu'un des groupes de jeunes de Mgr Courchesne, le cercle de la Baie des Sables de l'A. C. J. C., remportait au mois de juillet dernier le trophée d'Action nationale ou trophée Vanier. Souvenons-nous seulement que la région Rimouski-Matane est une de celles qui ont le mieux conservé leur "visage français". Rappelons encore que l'Union catholique des cultivateurs est allée chercher son nouveau président dans cette région, à Sayabec, et qu'elle a choisi un jeune qui n'a pas l'habitude de boudier l'ouvrage. Que le mouvement se propage et que sera le plus fructueux que nous ayons connu, puisqu'il vient de la terre, qui nous a toujours sauvés des langueurs meurtrières de la ville.

Nous avons une autre raison d'attendre un réveil prochain. Un groupe des patriotes qui nous ont jadis donné une revue vivante et éclairée, l'*Action française*, revient à la rescousse en lançant l'*Action nationale*. Nous trouvons dans ce geste un puissant motif d'espérance. Nous souhaitons vivement que l'*Action nationale* nous revienne le souffle énergique qu'il faisait si bon sentir au visage, il y a dix ans.

Thuribe BELZILE
Montréal, janvier 1933

"Avec ma vie"
Poèmes par Lucien RAINIER
(Couronné par l'Académie Française)
Les Saisons mystiques — Les Stèles et Médailles — Le Chantier au bord du Réve

EXTRAIT DE LA CRITIQUE
"M. Lucien Rainer manie le vers avec une rare dextérité. Que ce soit l'alexandrin ou le vers de huit ou de dix, on voit que c'est un jeu pour lui de réussir une rime riche, un enjambement qui tient parfois de l'acrobatie, une césure parfaite. Et des mots simples, des mots naturels, comme le chint de l'oiseau, des mots poétiques qui viennent naturellement sous sa plume et qui contiennent de source fraîche et pure. Il serait inutile de citer ici des exemples car il faudrait tout citer."
(La Revue Populaire)

"Avec ma Vie", beau volume 6 x 8, sur papier fort, est en vente au service de librairie du *Devoir*, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal; chez l'auteur, 530 rue Nicolet, Montréal, au prix de \$1.00 franco.

PETITS TRAITÉS DE PLUMIE

Samedi, 11 février 1933

Des Sources

Lithinès Dr Gustin

C'EST AVEC LE SOURIRE... que l'on se soigne quand on fait dissoudre dans un litre d'eau potable un sachet de...

Accessoires électriques

Collection complète des derniers modèles améliorés tels que: Cafetières, percolateurs, grille-pain, fers à repasser, à friser, etc., CHEZ

J. A. Lacasse

Autrefois "Glovis Electric" Ferronnerie générale
1337 Mont-Royal Est
Tél. FA. 1614

Pensée profonde

Les vieux bateaux ne peuvent marcher qu'à la vitesse de l'ex-car-go.

Le papillon et le chou

Frais vêtu, poudré d'or et constellé d'émail, Certain Papillon bleu visitait en détail Un de ces vieux jardins — qu'on rencontre au village — Où fleur, légume et fruit vivent en bon ménage.

"Pouah! fit soudain Le baladin, Ces choux empestent l'air! — Eh! dit une Jonquille, On connaît bien votre famille. Des choux, fier Papillon, vous parliez sans dédain, Au temps où vous étiez chenille." Emile ODIER

La nécropole des toutsous

Si vous allez à Paris, n'oubliez pas de faire un pèlerinage au cimetière des chiens, à Asnières. Braves Canadiens qui enterrez vos cabots derrière la grange ou dans un champ vague, vous verrez ce qu'est le culte de la bête.

Vous admirerez de superbes monuments que n'eurent jamais les belles-mères les plus aimées. Et les épitaphes? En voici quelques-unes:

Ci-gît les restes de Médor. Il ne chasse plus, mais dort. Plus loin cette inscription: Ici repose une levrette. Qui n'eut jamais de paletot; Elle nous fut prise trop tôt. Ah! pleurez la pauvre! Et cette autre: Il fut bon gardien, bon père, Compagnon fidèle et loyal. Que la tombe lui soit légère. Il ne connaît jamais le mal. En voici une qui n'est pas tendre pour l'homme: Petit mignon Qui ne fut rien Qu'un petit chien Naïf et bon, Tué à la fleur de son âge Par un civilisé sauvage.

A côté des chiens, il y a d'autres animaux qui ont eu les honneurs de la sépulture humaine, un singe, par exemple, sur la tombe duquel on lit:

A mon grand-père! On ne saurait démontrer plus pittoresquement notre descendance simiesque, et c'est fort joyeux et flatteur pour nous.

Bref, il y a là une étude à faire, une étude où la mort elle-même produit des éclats de rire.

Arrêtez cette toux

SIROP VILLARS

Souverain dans toutes les affections des voies respiratoires
Sédatif Puissant — Calme Rapidement

Rhumes — Asthme
Toux sèche ou avec expectoration Catarrhe
Bronchites aiguës ou chroniques
Pneumonie — Grippe

DEUX GRANDEURS: .50 et 1.00

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Dépositaire:
CANADA DRUG CO.
857, rue St-Maurice - Montréal

Harbour 3088

J. H. Breton

Teinturier & Nettoyeur

Propriétaire du "New System Cleaning Service, Enrg."

REPARATIONS ET PRESSAGE — SERVICE DE 24 HEURES

823 rue Dorchester Est — Montréal

NETTOYAGE FRANÇAIS		PRESSAGE	
Robe	1.50	Costume	.50
Manteau		Completo	
Costume		Pardessus	
Completo			
Pardessus			
Robe de chambre		Pantalon	25c

Payez moins cher pour votre

BEURRE

Il suffit pour cela d'aller le chercher vous-même chez Tousignant Frères, les plus grands détaillants à Montréal, de beurre, fromage, oeufs et autres provisions.

CETTE SEMAINE
22c la livre
PREMIERE QUALITE

TOUSIGNANT

Frères, Limitée

9 — MAGASINS — 9

Commodément situés
6312 ST-HUBERT

5167 rue Clarke
2929 rue Masson
1584 Ste-Catherine Est
2034 Mont-Royal Est
1148 Mont-Royal Est
1587 rue Ontario Est
2309 rue Ontario Est
3539 rue Ontario Est

REPARATIONS de RADIO

Payette & Co
910 BLEURY MONTREAL
LA 8979 — LA 2108

Pour le traitement et l'extraction de vos dents — il est toujours à votre avantage de consulter un dentiste possédant une longue expérience en cette matière.

Voyez le

Dr J. A. DUSSAULT

Anciennement de l'Institut Dentaire Franco-Américain.

Dents extraites et traitées sans douleur.

Dentiers à prix raisonnables.

Heures de bureau: 9 à 9 p.m. (sauf jeudi)

FR 9246 1222A, Visitation

L'Annonce

Vous épargne du temps et de l'argent

Lorsque vous achetez un produit annoncé vous savez d'avance ce qu'il est, ce qu'il vous coûtera et où vous pouvez l'obtenir.

Le "Devoir"

LISEZ SES ANNONCES

A nos lecteurs

Encourager de préférence nos annonceurs, c'est contribuer au maintien et au succès de votre journal — Annonceurs comme abonnés du "Devoir", tous concourent à l'oeuvre commune.

TAIT-FAVREAU

marque l'heureuse renaissance

d'une Vision Parfaite et cela?

toujours à la portée de toutes les bourses.

TAIT-FAVREAU Ltée

Opticiens-Optométristes

265 STE-CATHERINE Est
Tél. LA. 6703

Succursale:
6890 RUE SAINT-HUBERT
Tél. DO. 8355

Yogourt

L'usage quotidien d'un pot de Yogourt assure la désinfection permanente de l'appareil digestif.

Le Yogourt vous fera l'estomac propre, l'intestin libre, le sang pur.

**10 sous le pot
3 pour 25 sous**

Livraison à domicile.

J. DELISLE
916 Duluth E. - AM. 0434

VIGNETTES

Pour Revues — Journaux
Annonces — Pancartes
Circulaires — Etiquettes
Catalogues

La Photogravure Nationale Ltée

Paul Lalonde, président.
59, rue Ste-Catherine O.
MONTREAL

Téléphone: **MAquette 4549**

Brûleurs à l'Huile "Royal"

Pour poêles de cuisine et fournaux de tous genres.
— Fonctionnement économique et silencieux. — Absolument pas de fumée ou d'odeur.
— Installés et garantis pour cinq ans.

Acheté directement de la Manufacture: Epargne 25%.

Souffleur automatique au petit charbon: \$85.00 installé.
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 p.m.
DEMONSTRATION GRATUITE

Automatic Burner C'pany

4397 ave Papineau FR. 8147
(entre Mt-Royal et Marie-Anne)

Léon-A. Hurtubise C.P.A.

Comptable public licencié

60 St-Jacques ouest
MONTREAL
Téléphone: **HAbour 5065**

Où l'on s'habille bien—

Ernest Meunier

Le Tailleur Fashionable
994, rue Rachel (Est)
Téléphones: **FR. 9343-9850**



SUZON

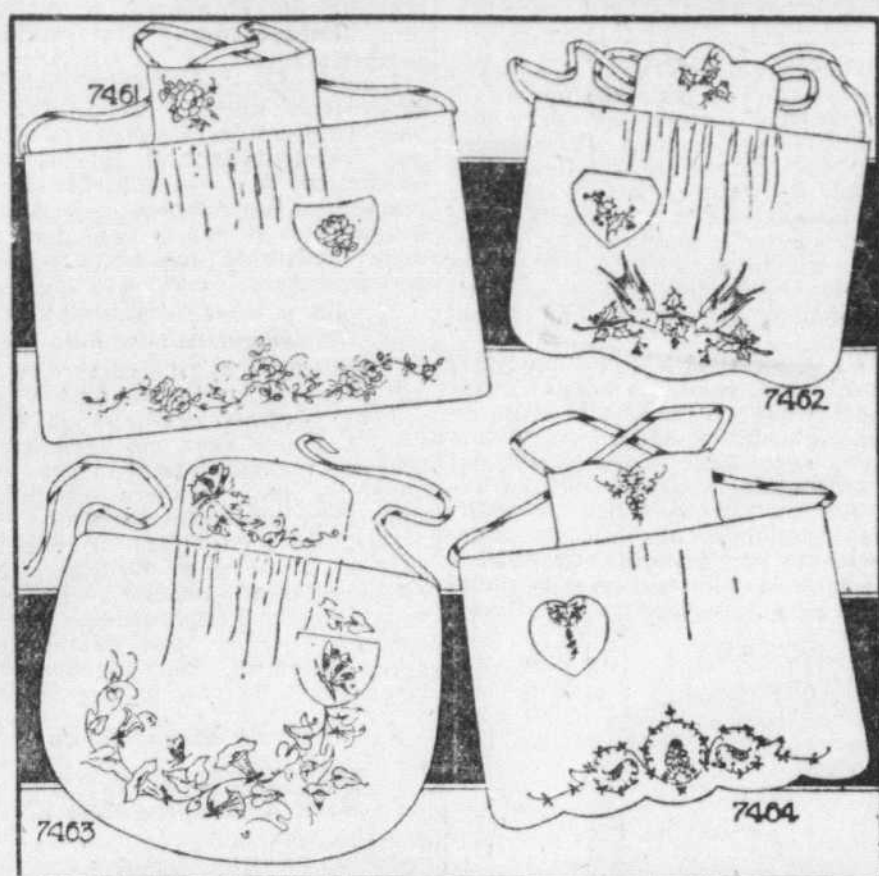
Ma voisine, Suzon, n'a pas tout à fait deux ans et demi. Rose, blonde, vive, carrée comme une petite hollandaise, elle va, vient, court dans la maison, jase comme vous l'avez vue, s'occupe de tout, comprend tout, répète tout, prête à rire, à pleurer, à tout, prête à tout, à être sereine, à être méchante, à être disparaitre dans son mignon rocher sous assiette de soupe aux pois; car ma voisine est une ferveur de la soupe aux pois. Ces petites choses rondes et jaunes dans l'onctueux potage ont pour elle plus de prestige que le plus rare des entremets sous le palais de Brillat-Savarin.

Les attentions maternelles de Suzanne pour ses poupées nous ont présumé qu'elle sera plus tard une maman accomplie. À moins qu'elle ne fasse comme elle fit à tout le monde dans sa décision de petite femme de moins de trois ans: "Une sœur Péronne". Ça peut dire: une "sœur de l'Espérance"; il y en a à l'hôpital tout près et Suzanne les trouve si gentilles! Pour revenir à ses poupées, Suzon en a deux: sa Denise et sa "petite fille". On a beau vouloir lui faire appeler "Denise" toutes deux, ma voisine a assez d'expérience dans la vie pour savoir qu'on ne donne pas le même nom à deux sœurs. Sa Denise est un enfant malheureux qui pleure tout le temps; elle la drolote, la console et en veut à ses petites sœurs qui la penche, ventre tourné vers le sol, pour lui faire proférer d'un ton plaintif d'agneau un "ma... ma..." qui crispe, les nerfs de la maman liliputiennne. La "petite fille", elle, est une poupée très jolie, cheveux blonds bouclés et souples, beaux yeux bruns qui savent se fermer en temps opportun; elle a appartenu à tante Jeanne qui ne l'a pas vue sans quelque appréhension passer, du tiroir où elle dormait depuis quelque vingt ans, entre les menottes tendres de Suzon. Crainte bien d'ondée, puisque cette tendresse extrême de ma voisine, jugeant que sa nouvelle fille, trop peu vêtue, avait pris un gros rhume, se mit en train de lui administrer un sirop imaginaire dans une cuillère trop réelle, et lui cassa deux ou trois de ses blanches quenottes, ce qui donna maintenant à l'ancienne fille de tante Jeanne un petit visage vieillot déplorabile.

C'est de voir avec quelle application ma voisine Suzon met en pratique nos leçons de bon langage. Elle déclare, convaincue, à ses petits frères qui oublient quelquefois de parler correctement: "Moi je dis moi", et elle passe, avec un air de supériorité.

Autoritaire, personne ne l'est plus que ce bout de femme de deux ans et cinq mois: elle risquera tout pour arriver à ses fins, même les punitions maternelles. Ainsi quand elle déclare péremptoirement: "Je veux aller chez Mémère", c'est qu'elle n'a pas envie d'aller ailleurs. Sa maman y met des objections de peur que la petite ne dérange les voisines, qui ne sont pas ses parentes mais qu'elle considère comme telles. Alors ma voisine Suzon juge à propos d'opposer les armes à l'hésitation maternelle; ça lui réussit des fois, pas toujours. Quand ça n'a pas d'effet, elle semble changer d'avis: "Je veux aller pêcher la neige, d'abord." Ça va mieux. Sa mère l'enveloppe bien chaudement et la livre à l'air pur qui a si bien réussi à lui mettre aux joues ces belles pommes roses qu'on voudrait mordre; Suzon est libre, va-t-elle "pêcher" sa neige, comme elle l'a annoncé pour arracher le consentement? Voire! Des petits yeux bleus légèrement bridés parlent des regards obliques vers la maison paternelle cependant qu'à pas lents... mais sûrs, elle va vers la maison voisine, objet de sa convoitise. Là l'attendent une "mémère", des tantes aux multiples gâtées: elle le sait; là aussi l'attend sa petite fille, poupée de tante Jeanne, enrichie d'un pyjama bariolé et d'une mantie de "ricot" qui lui évitera une rechute. Et puis, dans un coin de la grande maison consacrée à Suzon, il y a ses affaires: son jeu de puces, des coquilles transparentes, sonnettes de villegatitudes à la mer, une petite voiture faite avec une boîte et dont les roues ne sont rien moins que les rouleaux noirs anagés s'enroulent les rubans de machine à écrire. Suzanne laisse tout ça chez "mémère", à l'abri des as-

OCCUPONS NOS LOISIRS



TABLIERS D'ORGANDI, 3 pour \$1.00
7461-62-63-64 — Tabliers d'après-midi. Patron à tracer, 15c chacun. Au fer chaud, 25c chacun. Etampés sur organdi bleu, rose ou pêche, 35c chacun, ou 3 pour \$1.00. Coton à broder C.B. de couleur, 30c.

Coupon de patrons GORCY

N.B.—Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire remise par bons de poste ou timbres-poste.

11 février 1933

Ci-inclus... pour patrons Nos...
Nom.....
Adresse.....

Adressez toutes commandes au "Devoir", 430 Notre-Dame est, Service des patrons, Montréal.

sants fraternels, pour le retrouver intact à chacune de ses visites. En arrivant, elle nous dit, en bonne et fidèle petite gazette, toutes les nouvelles du jour, puis elle s'installe dans la mignonne berceuse de rotin, autre relique de l'enfance de tante Jeanne. Elle berce sa fille et quand celle-ci est bien endormie, Suzon va chercher sa nuiture, met dedans tous ses bibelots et court d'un bout à l'autre de la maison jusqu'à complet épuisement. Sa dignité maternelle n'en est pas amoindrie, ou si peu?

Elle voit un portrait bien en raccourci de ma voisine Suzon. L'original est tellement intéressant que je souhaiterais à mes lectrices toutes les "voisines Suzon" possibles; là où il y a une petite Suzon, il n'y a pas de crise capable d'assombrir les fronts, si pessimistes soient-ils.

JEANNE

Cercle d'étude au pensionnat de Lachine

Les religieuses de Sainte-Anne et le comité de direction de l'Amicale invitent cordialement toutes les anciennes élèves à une réunion générale qui aura lieu au pensionnat de Lachine, le lundi, 13 février, à 2 heures 30 p.m. Chacune est priée de considérer cette invitation comme personnelle et de se rendre à l'Alma Mater.

Une causerie sur les missions d'Afrique

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste aura l'honneur de recevoir à sa maison d'oeuvres, 853, rue Sherbrooke est, la Révérende Soeur Marie Vincent-Ferrier, des Soeurs Blanches d'Afrique, le mercredi, 15 février à trois heures p.m., à l'occasion de l'assemblée du comité central d'études. Soeur Marie Vincent-Ferrier donnera une causerie sur les missions d'Afrique, spécialement sur celle de la Tunisie, où elle vient de passer plusieurs années.

La Fédération invite cordialement ses membres à assister à cette réunion, et particulièrement les abonnées de la Bonne Parole, ainsi que leurs amies.

A l'hôpital St-Joseph des convalescentes

Le mardi 14 février, à 8 h. p.m., une grande partie de cartes organisée par les dames patronesses aura lieu à l'hôpital St-Joseph des Convalescentes, au no 4585 Berri, près Mont-Royal; seront présentes: Mmes O. Quesnel, présidente; Hémec, sec.; S. Henri Robitaille, L.-E. Bélanger, P. A. Lamoureux, F. Girard, Mmes Grégoire, Y. Lauzon, Mmes Louis Dupuis, A. Fortin, Jos. Gendron, J. M. Lebrun, Jos. Lachapelle, H. Rhéaume, Lorenzo Lapointe, Alb. Lapiere, Pat. Richard, Jean Melançon, Frs Rouleau, F. L. Savignac, J. O. St-Jean, J. J. Joubert, Art. Campeau, Georges Ducharme, Max. Lamarre, J. P. Lalonde, T. Nantel, R. Lavalée, Z. Joubert, A. Lalonde, D. Boileau, A. Meunier, J. P. Pelletier, F. Baillargeon, W. Aubé, T. Bruneau, Eug. Desmarais, Hector Cypriot, A. Meunier, Dr Forget, L. Lebrun, Mlle P. Locas, O. Delorme, Mmes H. M. Weisberg, M. Paquette, Mlle F. Phaneuf.

Chez les Petits Sourds-Muets

La partie de cartes organisée, au profit des petits sourds-muets aura lieu sous la présidence de Mme Edmond Brossard, le mercredi 22 février prochain à l'Institution.

Ont formé des tables: Mmes Arthur Crevier, R. Bédard, J.-O. Mousseau, R. Longtin, P.-N. Boudreau, Eugène Poirier, E. Beauchamp, J.-O. Dumont, L. Gosselin, E. Trahan, O. Dorval, J.-E. Provost, Mlle Fabie Desjardins, Mmes Z. LeSage, V. Gosselin, P. Saint-Pierre, L. Samson, Mlle Fortier, A. Marie Dumont, Crevier, A. Bastien, V. Léonard, Y. Boileau, E. Desjardins, C. Desjardins, Irène Cabana, L. Desjardins, L. Laurendeau, Mmes E. Lamy, P. Rocher, P.-P. Lebeau, J.-B. Prince, H. Lebeau, E. Thémens, Mlle Francoise Lebeau, Mmes Hector Longtin, L. Dubois, L. Desjardins, A. Wolfe, V. Ostigny, E. Beauchamp, B. Bastien, H. Fredette, J.-M. Labonté, Mlle M. Gagnon, M. Dagenais, R. Saint-Jean, Jeanne Daoust, Mmes O. Pichette, R. Carrières, E. Thémens, Y. Thémens, Emilie Gratton, R. Claude, Jos. Blain, A. Leduc, F. Brunelle, Hervé Fraser, Antonio Rabeau, C.-A. Campiche, Paul Vallée, Fernand Longtin, A. Trudeau, H. Gagnon, A. Labrecque, H. Lemieux, J. Dugal, A. Bergeron, A. Bureau, Paul-A. Pinard, D. Chantrel, R. Lussier, A. Dubéau, H. Rivet, L. Lussier, O. Perreault, A. L. Bélair, D. Lavigne.

Pour tous renseignements s'adresser à Mlle Arthur Crevier, 63 ouest, Laurier, Cr. 5834 ou Do. 3413.

Employées de magasin

L'Association professionnelle des employées de magasins tiendra son assemblée générale demain, le 12, à 3 h. 30 p.m., dans les salons de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, 853 est, Sherbrooke.

Il y aura bénédiction du Très Sacrement au lieu d'une conférence. Il y aura aussi partie de cartes et un goûter sera servi.

Tous les membres et les amies de l'association sont cordialement invités.

Ecole Ménagère Provinciale

461 RUE SHERBROOKE EST

Le cours de démonstration culinaire aura lieu le mardi, 14 février. Leçon est claire et pratique. Chaque élève, si elle a déjà une idée de la cuisine, peut retourner chez elle et répéter le même menu à la surprise de son mari, ou de tous les siens. Toutes les élèves, munies d'une cuillère, pourront goûter en partie à tous les plats. Il suffit pour elles de penser de l'apporter.

Un objet sera encore tiré. Qu'on profite: c'est la manne qui passe, et c'est le cas de le dire: "elle a bien tous les goûts". Un jour, c'est du café, l'autre jour c'est de la farine, de l'huile, ou encore les récipients qui peuvent les contenir, etc.

Le cours de chapeaux se donne tous les mardis soirs, de 7 heures 30 à 9 heures 30.

Le cours de fantaisies est le vendredi, aux mêmes heures.

Le cours de diète commencera le 21 février à 7 heures 30. Il sera aux mêmes conditions que le cours de démonstration de l'après-midi.

Oeuvre de la soupe

Les religieuses et les Dames du "Comité de la Soupe" sont heureuses d'accuser réception de nombreuses réponses, remercient les généreux souscripteurs et prient tous ceux qui voudront coopérer à l'oeuvre de suprême importance par ces temps durs, d'adresser leur offrande comme suit: Comité de la Soupe, 551 Ste-Catherine est.

Troisième liste: M. Nap. Charest, Mme Blondeau, Mme A. G. Beaulac, MM. H. Beausoleil, W. Hackett, U. Perrault et Cie, Mme Hercule Guérin, M. P. P. Martin, Mlle Yvonne Bédard, M. L. Charbonneau, Mme Arthur Léveillé, MM. Wilfrid Charlebois, M. J. M. Scott, MM. L. J. Ducharme, Emile Lebeau, Chs. Ed. Geoffrion, J. Alb. Julien, J. Octave Mousseau, Dr S. M. Pellerin, M. Paul Gouin, Dr Rouleau, Mme Gendreau, Stratheona, Mme J. Archambault, Mme J. H. Chevalier, J. R. Lavigne, J. D. R. Duvall, M. Emilien Dufresne, M. J. Joubert, A. B. Doray, Mme H. Mathys Lemay, E. G. Granger, René St-Jean, Mme Hervé Nadeau, Mme P. Hébert, Mlle M. A. St-Armand, M. J. E. Rénault, Mme R. Faribault, Mme T. Marsan, Mme A. Hudon, M. H. Huot, Mme E. Vantelet, M. A. Roy, Mlle Blanche Lajoie, M. A. Bruneau, Dr Jules Brault, W. Gratton, Mme E. Lemieux, J. B. Letendre, T. Corbeil, Anonyme, Employés Banque d'Epargne, Damien Boileau, Liée, Elol Baillargeon, Liée, Sr Geo. Monfette, Mme L. Archetto, M. Octave Taillefer, Albert Taillefer, Mlle Adèle Chartier, Geo. A. Beupré, Mme O. DesSerres, M. Ant. Gauthier, M. Jean Marsolais, M. C. E. Lavigne, Mme A. Corbeil, Mme Alex. Lemieux, M. Emile Brière, J. E. Rolland, J. B. Rochon, Dr E. G. Asselin, MM. Dubois, Guénette, M. J. Cloutier, ptre, M. J. A. Julien, J. H. Michaud, Mme J. A. Trudeau, Mme H. Rhéaume, Mme J. B. Bell, Mme V. Pressault, Mme F. B. Primeau, Anonyme, MM. C. P. B. A. Brossard, H. G. Pepin, M. Charles Léonard, A. Amund, Travelers Insurance Co., Mme A. Marcoux, Mlle E. B. Howe, M. J. Louis Cartier, Boulangerie Alexander, Aetna Biscuits Co., Dr Marius Peladieu, J. A. Chartrand, Arthur Handfield, Mme R. Piette, H. G. Gerin-Lajoie, E. Dion, A. L. de Bellefeuille, Mlle Rose de Lima Pepin, Victor A. Fournier, Mlle J. J. Tarte, M. O. A. Gagnon, M. Ang. Desroches, Mme A. Fréchette, M. Eugène Beaulac, Employés du Bureau de Censure des vues animées, E. Venne.

Providence Notre-Dame de Grâce

La partie de cartes donnée ces jours derniers sous la présidence conjointe de Mmes Chs Duquette et de Mrs M.-W. Hackett, au profit de l'Orphelinat de la Providence Notre-Dame de Grâce, a été un véritable succès; l'assistance était très nombreuse et des plus distinguées. Il y eut un prix à chaque table et plusieurs prix de présence, entre autres: un magnifique crucifix offert par Mme Chs Duquette et gagné par Mme Taillefer; un coussin "rose" offert par Mme H. Jasmin et gagné par Mme R. Gratton; une très jolie assiette offerte par Mme J.-N. A. Perrault et gagnée par Mme F. X. Décarie; un coussin fantaisie, gagné par Mrs Tansey; une corbeille à gâteaux offerte par la Maison Cassidy's et gagnée par Mlle Duhamel.

Les religieuses et les dames du comité remercient sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès soit par leur présence, achat de billets, envoi de gâteaux, café, objets pour vente de charité.

En reconnaissance des petites orphelines se feront un devoir de recommander à Dieu tous les intérêts de ces "Amis de la Providence" Notre-Dame de Grâce.

GRAPHOLOGIE AU "DEVOIR"

Grapho. — Cette lettre ne m'est jamais parvenue. Envoyez deux autres manuscrits. (sans argent), quoique je ne me sente pas responsable de la perte de cette lettre. Vous n'auriez pas dû attendre quatre mois pour réclamer.

Djenane. — Vous me dites que vous m'envoyez un dollar pour étude de personnalité, mais vous omettez de le mettre dans votre lettre. Francis (R). — Intelligent et cultivé, il a un esprit clair et du jugement. Extrêmement nerveux et impressionnable, il a une humeur très variable; il est vif, impatient, toujours prêt à contredire et à discuter pour soutenir et défendre ses idées et ses opinions qui sont très personnelles et originales. Il est sensible, et sous le coup d'une

questions de sa femme s'écoulaient pressées, ses yeux, à la couleur indécise dont on ne savait pas s'ils étaient jaunes ou gris, se fixaient sur sa nièce en une contemplation rêveuse et attendrie.

Non, vraiment, protesta-t-il. Je ne pourrais pas, ma petite Phanette. Offres-en plutôt à ta tante. Moi, si vous m'en laissez, je te promets t'y faire honneur ce soir; de même que nous débouchons alors une bouteille de champagne à ton intention!

— Oh! mon oncle, c'est trop!

— Nous boirons à tes succès, petite fille!

— Et à la belle finale de tes études, reprit la tante. Car tu vas te reposer maintenant, n'est-ce pas, Phanette? Il ne faut pas te fatiguer plus longtemps sur les livres. Tu enriras dans les oeuvres, comme le font presque toutes les jeunes filles de bonne famille de notre ville. Tu pourras aider davantage ton oncle...

— Pardonnez-moi de vous interrompre, ma tante, mais maintenant

EATON

offre lundi une grande

VENTE SPOTLIGHT

aux rayons des

Tapis orientaux

Il y a une grande variété à des prix remarquablement avantageux. Voyez nos vitrines. Venez de bonne heure au Magasin faire votre choix.

Au sixième — Rue Victoria

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

ANTALGINE

Les Capsules Antalgin maîtres les maux de tête, névralgies, rhumes, la grippe, douleurs périodiques, etc. Facile à prendre — plus soluble que les tablettes.



FOURRURES

20 MANTEAUX EN

RAT MUSQUE

Belle qualité, \$75.

Doré Naturel, \$95.

Aux lectrices du "Devoir" qui se présentent

10 MANTEAUX A \$45.

Petite annonce, mais grandes valeurs.

J. F. REID

Tel. CH. 3181 1473 Amherst

naïveté. Gaie, animée et énergique, elle a de l'influence sur son entourage et ses jolis enthousiasmes entraînent et encouragent les autres.

Ho don. — L'esprit est précis, clair et juste. C'est une nature remarquablement solide, loyale, où la bonté et le dévouement ont leurs coudées franches. Active, posée, persévérante, entreprenante et courageuse. La volonté est précise, ferme, égale, c'est une personne qui sait ce qu'elle veut et qui fait sa volonté à peu près toujours: pas de tapage, pas de vaines paroles: une volonté énergique, calme et effective. Droite, consciencieuse et sincère. Plus d'imagination qu'on ne s'y attendrait chez cette personne si pondérée, et cette imagination peut, temporairement, créer certaines exagérations.

Jean DESHAYES

Coupon grapho-otique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE

de JEAN DESHAYES

— AU —

"DEVOIR"

Samedi, le 11 février 1933.

Un coupon valant 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi.

Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

Feuille-ton du "Devoir"

Entre Deux Coeurs

par A. DE ROLIAND

3. (Suite)

Phanette s'assit à la table ronde où son couvert était mis. L'oncle et la tante s'installèrent tout près d'elle.

En face de l'étudiante, un vase de verre ressemblait à un bouquet de cinq roses à peine entr'ouvertes. Très loin, sur une assiette à fleurs, trônaient les gâteaux choisis tout à l'heure.

— Alors, ma petite tante, énonça-t-elle, vous voulez savoir comment s'est passé mon voyage? Sachez que je ne m'en suis pas mal tirée du tout. A Macon, un employé m'a in-

diqué le train que je devais prendre et, pour plus de sûreté, j'ai encore interrogé une dame qui se trouvait dans le même compartiment que moi. Je n'ai pas eu à l'hanger une seule fois durant tout le parcours. Vous voyez que ce n'était pas bien compliqué, et je crois que je me serais tirée d'affaire, même pour quelque chose de plus difficile.

— Tu as mangé en route, j'espère bien!

— Mais oui! En me rendant à la gare, j'ai acheté du jambon.

— A quel prix?

— Un franc cinquante.

— Oui, fit la tante, avec un hochement de tête réfléchi, ce n'était pas trop cher. La tranche ne devait pas être très grosse.

— Non, mais elle me suffisait ainsi. J'en ai fait un sandwich avec un petit pain au lait. Je pensais acheter des gâteaux, mais ceux que j'avais achetés trop chers! Vingt sous pièce! Je n'en ai pris qu'un.

— Et tu as bien fait. Vingt sous pièce! Il vaut mieux les avoir ici.

Et moi qui traitais nos pâtisseries de voleurs! alors qu'ils ne les vendent que quinze.

— Voyez, petite tante, à quoi sert la comparaison.

— Mais, Phanette, et cet examen?

Tu n'as pas été trop intimidée au milieu de tous ces garçons? Comment vous a-t-on placés pour écrire vos devoirs? Il y avait, je pense, une table à part pour les filles?

— Bien sûr que non, tante Pauline. Nous étions dissimulées dans tous les coins de la salle. Pensez donc! Si nous avions trouvé moyen de faire circuler des copies, quel scandale!

— Et les professeurs n'avaient pas l'air trop sévères?

— Mon Dieu! pendant l'écrit, je ne me suis occupée que de mes compositions. Pour l'oral, c'était autre chose. Celui qui faisait passer la géographie avait des yeux moqueurs qui semblaient vous narguer; aussi, j'ai répondu à ses questions sans regarder autre chose que son stylo, et j'ai bien vu qu'il se trouvait obligé de me donner une bonne note.

La tante s'était levée et, pour faire suite aux oeufs, à la gelée et au bifteck aux pommes, elle sortit du monte-plat une appétissante crème à la vanille et posa sur la table un panier de cerises.

— Mais c'est un déjeuner de fête que vous me faites aujourd'hui, s'exclama l'étudiante.

— Ne faut-il pas célébrer ton succès?

— Au moins, réclama Phanette, vous allez manger des gâteaux avec moi, oncle Michel... pour me tenir compagnie!

Depuis longtemps déjà, celui-ci était silencieux, et tandis que les

questions de sa femme s'écoulaient pressées, ses yeux, à la couleur indécise dont on ne savait pas s'ils étaient jaunes ou gris, se fixaient sur sa nièce en une contemplation rêveuse et attendrie.

Non, vraiment, protesta-t-il. Je ne pourrais pas, ma petite Phanette. Offres-en plutôt à ta tante. Moi, si vous m'en laissez, je te promets t'y faire honneur ce soir; de même que nous débouchons alors une bouteille de champagne à ton intention!

— Oh! mon oncle, c'est trop!

— Nous boirons à tes succès, petite fille!

— Et à la belle finale de tes études, reprit la tante. Car tu vas te reposer maintenant, n'est-ce pas, Phanette? Il ne faut pas te fatiguer plus longtemps sur les livres. Tu enriras dans les oeuvres, comme le font presque toutes les jeunes filles de bonne famille de notre ville. Tu pourras aider davantage ton oncle...

— Pardonnez-moi de vous interrompre, ma tante, mais maintenant

que j'en ai la première partie, j'aimerais bien avoir mon baccalauréat tout entier et travailler ma philosophie cette année. Qu'en pensez-vous, oncle Michel?

— Pourquoi pas, fillette? Nous avons le temps de voir; pour commencer, il te faut prendre de bonnes vacances et bien te reposer et te distraire. Qui sait, tu feras peut-être un petit voyage cet été.

— Comment cela?

— Dès demain, j'écirai à ta tante de Kermance, la cousine germane de ton père. Ta mère, ma pauvre sœur, la voyait souvent depuis son mariage. Elle aurait été à ta trice si je n'avais pas revendiqué ma parenté plus proche.

— Tu te rappelles? Elle est venue, il y a de cela huit ans. En souvenir de tes parents, un jour, elle entreprit avec son automobile le long croquet de passer par ici pour te voir.

— Oui, oui! répéta Phanette, un sourire sur les lèvres. C'est la dame qui m'a fait tant de compléments sur mes yeux bleus et sur les boucles de mes cheveux bruns. Elle

m'avait prise sur ses genoux, elle m'embrassait. Moi, j'étais très intimidée. Elle s'est mise à parler avec vous de papa et de maman et, avec un joli petit mouchoir qui sentait si bon, elle s'est essuyé les yeux.

Alors, pour la consoler, bravement, je l'ai embrassée, moi aussi, et elle était toute contente. C'est alors qu'elle m'a offert mon bracelet de corail rouge, monté sur chaîne d'or.

— Moi qui m'étais donné tant de peine pour astiquer notre belle chambre, gémit la tante Pauline. Et Marie qui s'était surpassée dans sa cuisine! Elle n'est pas même restée une soirée, cette dame! C'est tout juste si elle a accepté le goûter que nous lui avons offert!

— Ma pauvre Pauline. Tu ne cesseras donc pas de te lamenter à ce sujet! La marquise de Kermance nous a donné une preuve d'amitié de plus, en accomplissant un si long et si fatigant voyage pour ne nous apercevoir que quelques heures!

(à suivre)

Ce journal est imprimé au no 430, rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-propriétaire: Georges Pallier, directeur-gérant.

LA RAO

RADIO-GAZETTE

Samedi, 11 février

Demi-heure de la Société St-Jean-Baptiste

— 6 heures, CKAC. M. le notaire Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat, dirigera le programme. Il parlera de la défense des droits du français. Programme musical exécuté par Mme Elisa Gareau, mezzo-soprano, et M. Paul Larose, baryton. 10. Berceuse, de Chizat. Mme Elisa Gareau; 20. Rires et pleurs, d'Eugène Duran, M. Paul Larose; 30. Je t'aime, d'Edward Grieg. Mme Elisa Gareau; 40. Dans le bois qui chantait, de G. Chardon, duo par Mme Elisa Gareau et M. Paul Larose. Accompagnatrice au piano: Mlle Jeannette Bonnel.

— 6 heures, WABC. Programme comprenant trois causeries sur le sujet suivant: "Gangway for youth" par Viola Ilma, Louis Kronenberger et Ruth Steinberg.

— 7 heures, WABC. Résumé de la situation politique à Washington, par Frederic William Wile.

— 7 heures 45, WABC. James G. MacDonald parlera de la dernière élection générale irlandaise.

Concert de Boston

— 8 heures 15, WJZ et CFCF. Grand concert symphonique sous la direction de Serge Koussevitzky, qui durera deux heures entières.

— 8 heures 30, WABC. "Les travaux publics peuvent-ils mettre fin à la crise économique?" tel sera le sujet des causeries que prononceront Otto T. Mallory, membre du comité exécutif de l'Association américaine pour la législation ouvrière, et Isador Lubin, de l'Institut Brookings.

— 8 heures 30, WABC. Musique tzigane, sous la direction d'Alexandre Haas, comprenant des pièces d'Abraham, Strauss, Lehar et autres.

— 9 heures 30, WABC. Série de marches exécutées par l'orchestre que dirige Edward d'Anna.

Débat médical

— 10 heures 15, WABC. George H. Bigelow et le Dr Arthur C. Christie prendront part à un débat irrésolu sur la question suivante: "La médecine individuelle ou collective?" Ce programme est émis sous les auspices de l'Institut des affaires publiques Columbia.

Dimanche, 12 février

— 1 h., CKAC. Programme de la demi-heure optimiste avec le concours de Mme Jeanne Maubourg-Roberval, de M. Henri Letondal et de MM. Allan McIver et Patsy Marrazza.

— 1 h. 30, WABC. Demi-heure catholique comprenant une causerie sur le "Christ Vivant" par M. l'abbé John E. Middleton, du séminaire de Saint-Joseph, Dunwoody, N.Y. Suivra un programme musical exécuté par le chœur du séminaire sous la direction de M. l'abbé Frédéric Joslyn.

— 2 h., CFCF. Programme du Forum international comprenant une causerie par Selma Lagerlof, écrivain suédoise, émise de Stockholm.

M. Eamon de Valera

— 2 h. 15, WABC. Aussi surveiller CKAC. Emission de Dublin aux Etats-Unis et au Canada au cours de laquelle M. Eamon de Valera, président de l'Etat libre d'Irlande, adressera un message aux Irlandais d'Amérique et leur parlera de l'avenir de l'Irlande.

Concert symphonique de New-York

— 3 h., WABC et CKAC. Grand concert symphonique gagnier émis de New-York sous la direction de Bruno Walter. Ce concert commémorera le 50ème anniversaire de la mort de Richard Wagner. Détails: Audante de la Symphonie en mi, une Ouverture de "Faust", bacchante de Tannhäuser, Prélude et autre extrait de Tristan et Yseult, Prélude de Parsifal.

— 4 h., WJZ et CFCF. Chant par un chœur à capella sous la direction de Noble Cain.

L'Heure catholique

— 6 h., CKAC. Le R. P. M.-A. Lamarche, O.P., prononcera la causerie doctrinale de l'Heure catholique sous les auspices du Comité des Œuvres catholiques de Montréal. Il parlera de la sainteté de l'âme du Christ. Audition de chant religieux à 6 h. 20. Programme de la messe à 7 h. 20. L'Heure catholique sous la direction du Dr Frédéric Pelletier et avec accompagnement à l'orgue par M. Eugène Lapiere. Programme: Homo quidam, quatre voix, de Haller; Notre Père, quatre voix, extrait du Tryptique d'Orléans de M. Frédéric Pelletier; Je crois en Dieu, du même auteur; Ecce Sacerdos, de P. von Ave Maria, de Rheinberger; Pater Noster, de Liszt; Ave Verum, de Dubois.

— 6 h., WABC. L'Avocat et le public: M. Clarence E. Martin, bâtonnier de l'Association du Barreau américain, parlera sur le sujet suivant: "Le Barreau américain, ses chefs dans le passé et ses ambitions présentes". Présentation par le colonel William J. Donovan.

— 6 h. 30, WABC. L'heure de la cathédrale met au programme les artistes suivants: Mildred Rose, soprano, T. Karle, ténor, qui chanteront des pièces de Messier, Haendel, Noble, Gounod et autres, sous la direction de Channon Collinge.

— 7 h. 30, WJZ. Dramatisation à la radio de la colonisation de l'Okla-homa, important épisode de l'histoire américaine écrit par Edna Ferber.

— 8 h. 15, WABC. Lucien Schmit, ancien premier violoncelle de l'orchestre symphonique de New-York, jouera à la radio la "première" mondiale de sa composition intitulée: "Cello modernisé" au cours du programme que dirige André Kostelanetz. C'est la première œuvre écrite pour le violoncelle, comme instrument de jazz.

— 8 h. 30, WJZ. Programme de musique du Mexique et du Guatemala, sous la direction de Senor Del Pozo.

Lily Pons, chanteuse légère

— 9 h., WABC. La jeune et brillante artiste française du Metropolitan Opera de New-York, Mlle Lily Pons, chanteuse légère, sera la vedette du programme de la General Electric. Deux fois la maladie l'a empêchée d'accepter de chanter plus tôt. Voici le programme qu'elle a choisi: Le Cygne, de Saint-Saëns; Lo, here the gentle lark, de Bishop; Gavotte, de Popper-Aslanoff; Rêves de pirates, de Hueter; Chanson de rue italienne, de Herbert; Berceuse de Jocelyn, de Godard; Caro nome de Rigoletto, de Verdi.

Ernest Hutcheson

— 10 h., WABC et CKAC. Le grand pianiste Ernest Hutcheson jouera seul en plus de jouer dans d'autres pièces de Chant polonais (Mes Joies), de Chopin-Liszt. Les autres pièces sont: Fandango des Asturies, de Rimsky-Korsakoff; Concerto en mi bémol, de Liszt.

— 10 h. 30, WABC. Reprise des Contes de la Légion étrangère. Détails au microphon.

— 11 h., Musique espagnole au poste WABC, sous la direction de Vincent Sorey et chant par Tito Guizar, ténor mexicain.

Lundi, 13 février

— 8 heures 30, WABC et CFCF. Programme de chant par Richard Crooks, ténor, et orchestre sous la direction de William M. Day.

Discours d'adieu de M. Hoover

— Discours d'adieu du président Hoover devant le Club républicain, à 10 heures, au poste WABC. Il prononcera ce discours à la suite d'un dîner qui lui sera offert à l'hôtel Waldorf-Astoria. M. Oscar W. Ehrhorn, président du club, présidera. M. Hoover sera le seul orateur.

— 11 heures, WABC. La Symphonie Columbia présentera sous la direction de Howard Barlow, un programme entièrement wagnérien à l'occasion du 50ème anniversaire de la mort du grand compositeur Wagner. Danse des apprentis de Maîtres-Chanteurs; Chanson à l'étoile du soir, de Tannhäuser; Extrait de la Walkyrie, Crane Calder, Barbara Maurel et T. Karle, de la chaîne Columbia, chanteront des pièces de Wagner.

— Rex Koury, organisateur, interprétera des pièces de Wagner au cours de son programme de 11 heures 45, poste WGY.

Postes locaux

SAMEDI, 11 FEVRIER

CKAC

1.00 Concert du Royal York.

1.30 Récital d'orgue.

2.00 Emission du Reform Club — Conférence de M. J.-L. Hiley.

3.00 Heures de la petite.

4.00 Heures de la petite.

5.00 Ouvertures célèbres.

6.00 Heures de la petite.

6.45 Récital d'orgue.

7.00 Emission de la Société Saint-Jean-Baptiste.

6.30 M. Téléphone et Mlle Sidonie.

6.45 Récital de violon.

7.00 Programme musical.

7.15 Ken Large et ses Canadiens.

7.30 Le Maître de Forge.

8.00 Concert du Ritz-Carlton.

8.30 Musique de danse.

9.30 Partie de hockey entre Montréal et Boston au Forum.

10.00 Musique de danse du Windsor.

10.15 Récital d'orgue.

11.00 Résultats des parties de hockey.

11.02 Causerie sur le sport.

CFCF

1.00 Cote de la matinée à la bourse.

1.15 Orch. de l'hôtel Lexington.

1.45 Panfare.

2.00 Opéra: "La Sonnambule".

3.00 Débat Cambridge-Yale.

3.30 Association des produits de l'énergie.

4.45 Orch. Maurice Méné.

5.00 Prévisions atmosphériques.

6.00 Heures de la petite.

6.45 Programme commercial.

7.00 Heures de la petite.

7.15 Causerie sur le bridge.

7.30 Programme du poste.

7.45 Causerie (en anglais) sur les animaux.

8.00 Orgue.

8.15 Orch. symphonique de Boston.

10.15 Chantons saison.

10.30 Musique de danse.

10.45 Orgue.

11.00 Musique de danse.

11.15 Chantons.

11.30 Musique de danse.

12.00 Fin de l'émission.

DIMANCHE, 12 FEVRIER

CKAC

12.30 Récital de xylophone par Sarita.

12.45 Société du bon parler français.

1.00 La dernière œuvre optimiste.

1.30 Extraite de comédies musicales.

2.00 Emission de la Société de la vérité catholique.

2.30 Extraite de la "Vie parisienne".

2.45 Commentaires sur le concert de 3 h.

3.00 Concert symphonique de New-York.

3.30 Les Trois Mousquetaires.

6.00 L'Heure catholique.

6.45 Deuxième acte de "Faust" de Gounod.

7.20 Causerie sur l'œuvre de la Soupe, par M. Paul Gouin.

9.00 Orch. du Ritz-Carlton, et chant par L. Fortin.

10.00 Fermeture.

CFCF

12.15 Roxy et son groupe.

1.15 Concert populaire.

2.00 Forum International.

2.15 Clyde Doerr et ses saxophonistes.

2.30 Croquis dramatique.

3.00 Perles de mélodie.

4.00 Chœur à capella.

4.30 Les Revelers.

4.45 Orgue.

5.00 Orch. du Ritz-Carlton.

5.30 Les gardes de Manhattan.

6.00 Refrains favoris.

6.30 Orch. Whiteman.

7.15 Perles d'opéra.

7.30 Solistes.

7.45 Winnifred Bambrick, harpiste.

8.00 D. Rubinstein, E. Cantor et autres.

9.00 Musique et chant.

10.00 Récital d'orgue.

10.30 Romances.

10.45 Le dimanche à Beth Parkers.

11.15 Fermeture.

CHLP

4.30 Léopold Fortin, baryton, et Berthe Laviolette, diaton.

5.00 Orch. du Ritz-Carlton.

5.30 Jules Dubois, violoncelliste, Mlle Choquet, pianiste, Mlle Mac-Ross, Descares, soprano, et le trio du poste CHLP.

6.00 Chronique des voyages.

6.15 Ramon Otero.

6.30 Musique et chant.

6.45 Le vicié autrichien.

7.00 Le coin du poste.

7.15 Orgue, piano et harpe.

7.30 Clôture.

LUNDI, 13 FEVRIER

CKAC

9.30 La bonne chanson française.

10.00 Montréal en parade.

10.15 Phil Savage, organiste.



Mlle Lily Pons, chanteuse légère du Metropolitan Opera, de New-York, qui sera l'artiste d'honneur du programme de 9 heures, dimanche soir, poste WABC, et qui chantera cet après-midi dans "La Sonnambule", au "Metropolitan".

10.30 Température — Ouverture de la bourse.

10.45 Ecole d'hygiène sociale appliquée.

11.00 Heures — Poèmes symphoniques.

11.30 Sélections d'opéra.

11.45 Les artistes du théâtre Stella.

12.00 Alliance, pianiste, et Arnold Becker, baryton.

12.30 Cours de la bourse.

12.45 Causerie sous les auspices de l'U.C.C.

1.00 Concert du Royal York.

1.30 Déjeuner du Canadian Club — Conférencier M. William-Henry Moore.

2.00 Récital d'orgue.

4.30 Cours de la bourse.

4.45 Musique instrumentale.

5.00 Ken Large et ses Canadiens.

5.30 Les producteurs de sucre d'érable.

5.45 Montréal en parade.

6.00 Nouvelles, bourse, sommaire.

6.05 Je sais tout.

6.15 Emission musicale.

7.15 Causerie sous les auspices de la Ligue de sécurité.

7.30 Programme Dow.

8.00 Programme musical.

8.30 Emission commerciale.

8.45 Le Chantons inconnue.

9.00 Programme de chant et musique.

10.00 Les gradués du McGill.

10.15 Danse du Mont-Royal.

10.45 Récital d'orgue.

11.00 Les derniers faits du jour par le reporter Roxy.

11.05 Variétés.

CFCF

2.00 Diagues.

9.00 Emissions commerciales.

1.00 Bourse.

2.00 Diagues.

2.30 Divers.

5.58 Pronostics du temps.

6.00 Heures du crépuscule.

6.45 Musique de danse.

7.00 Orch. Bertel.

7.30 Musique.

8.30 Programme Firestone.

9.00 Musique espagnole.

9.30 Aventures.

10.00 Variétés.

10.30 Orch. du Windsor.

10.45 Orgue.

11.00 Nouvelles.

11.15 Orch. Sodero, NBC.

12.00 Fermeture.

* * *

Longueur d'ondes en mètres et nombre de kilocycles des postes ci-haut mentionnés:

Postes	Mètres	Kilocycles
CKAC	411	730
CFCF	231.3	1030
CHLP	200	1200
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WABC	348.6	860
WGY	379.5	790
WLWL	272.6	1100

Cours publics

La dernière séance des cours de dactylographie, correspondance et tenue de bureau de la Société St-Jean-Baptiste sous la direction de Mlle Irène Joly sera tenue dans la salle no 30 au Monument National, ce soir à 8 h.

Le professeur passera en revue tous les exercices de l'année, qui se chiffrent à 250, et qui sont répartis sur les travaux relatifs aux bureaux de banque, d'assurance, de notaire, d'avocat, de chemin de fer, de maisons de commerce en général.

Il y aura un concours de vitesse à la machine, à la suite duquel les vainqueurs seront proclamés. Les concurrents sont priés de se rendre à 8 heures précises.

Au Mont-Saint-Louis

"La prohibition est-elle favorable à la prospérité d'un pays?" Tel est le sujet que les membres de l'Académie littéraire du Mont-St-Louis débattent mercredi soir, le 15 février, à 9 heures.

L'entrée est libre.

La voiturette économique sur le point d'être réalisée au Canada

La Compagnie Canadienne Monocar Ltée va lancer cette voiturette sur le marché au mois de mai — Avantages d'économie et de confort apportés par une conception nouvelle du mécanisme de l'auto

USINE D'ASSEMBLAGE A HAMILTON

Une compagnie canadienne vient de se former pour placer sur le marché une nouvelle voiturette automobile, le Monocar, véhicule très léger, susceptible de rendre de grands services surtout en temps de crise alors que les automobiles lourdes sont un fardeau onéreux pour les revenus à la baisse.

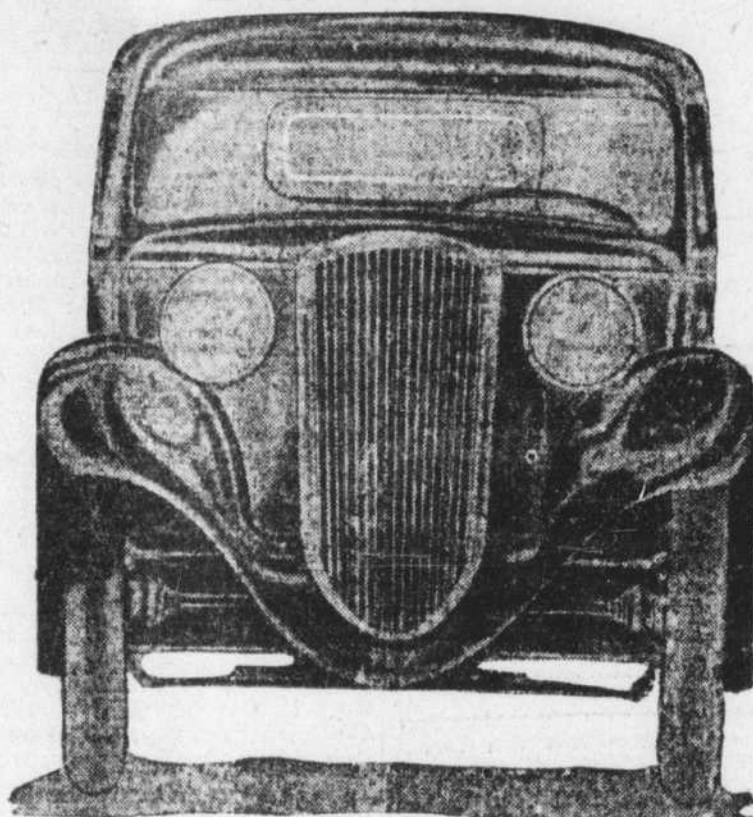
Le Monocar, que la Compagnie Canadienne Monocar Limitée mettra sur le marché dès mai prochain, est une voiturette à moteur monocylindrique. C'est de là qu'il tire son nom. Le principal mérite de cette voiturette se trouve dans le groupement des organes moteurs. Le constructeur a ramené le tout à l'avant pour en faire un véhicule à traction par roues avant.

Le groupement du mécanisme à l'avant de la voiturette rend possible l'établissement d'une carrosserie

roulements à rouleaux. Il a prévu un système de graissage parfait; il a remplacé partout où cela était possible les bagues d'ajustement par des roulements à billes. Il a réussi à diminuer au minimum le frottement et par conséquent à faire rendre le maximum au monocylindre tout en restant dans les limites d'économie tant au point de vue construction qu'à celui d'opération.

La voiturette à traction par roues avant aura aussi ses roues avant indépendantes. Ce sera la seule en Amérique à posséder simultanément ces deux caractéristiques. L'indépendance des roues à l'avant a permis de construire un châssis triangulaire absolument indéformable par principe. Ce châssis en acier matriqué, qui ne pèse pourtant qu'une quarantaine de livres,

LE NOUVEAU MONOCAR



Vue avant des trois modèles MONOCAR qu'on verra bientôt en circulation au Canada. On remarquera les lignes derrière mode qu'on a données au radiateur et aux garde-boue de la voiturette. Le Monocar se présentera en trois modèles: le coupé, le roadster et la camionnette.

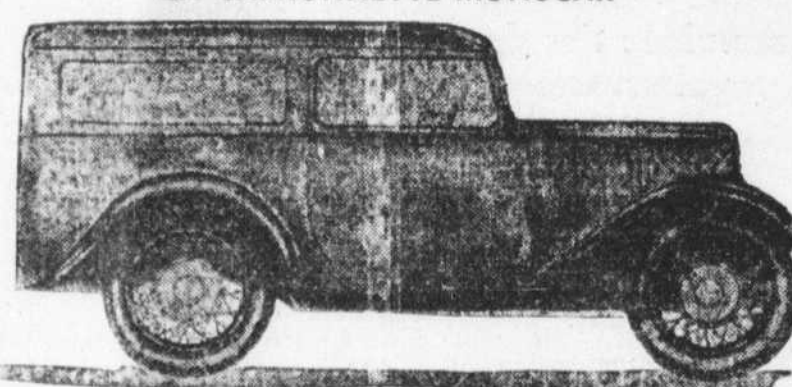
serie surabassée où deux personnes de bonne taille peuvent facilement trouver place. De fait, la carrosserie a deux pouces et demi à l'intérieur de plus, dans le sens de la longueur, et un pouce et demi en hauteur de plus que la voiturette la plus petite sur les marchés canadien et américain.

Avec un moteur monocylindrique, le plus économique qui soit, il fallait prévoir une voiturette très légère pour arriver à atteindre des vitesses satisfaisantes et des consommations d'essence réduites. Les ingénieurs de la Compagnie Canadienne Monocar Limitée ont trouvé la formule juste et réduit le

repose sur un seul point central à l'avant et sur deux points à l'arrière. Etablie sur un tel châssis, la carrosserie n'a pas tendance à se disloquer dans ses joints.

C'est aux Etats-Unis, à Salem, Ohio, que la carrosserie entièrement métallique de cette voiturette sera construite, tandis que l'assemblage se fera à Hamilton, Canada. La Mullins Corporation, de Salem, compagnie qui fabrique déjà des carrosseries pour Studebaker, Pierce-Arrow, Willys-Overland et autres, se chargera d'emboutir les différentes pièces de la carrosserie du Monocar. Cette carrosserie sera assemblée à la soudure autogène

LA CAMIONNETTE MONOCAR



La camionnette MONOCAR destinée à rendre d'incompréhensibles services à la petite livraison. Elle ne consomme qu'un gallon d'essence par 45 milles et peut facilement atteindre 40 milles à l'heure avec son moteur monocylindrique qui actionne les roues avant indépendantes.

poind de leur véhicule à 700 livres. Ainsi le moteur monocylindrique pourra donner à ces voitures une vitesse de 50 milles à l'heure sans consommer plus d'un gallon d'essence par cinquante milles.

Dans l'établissement du moteur, le constructeur s'est ingénié à faire disparaître tout les points de friction, de façon à obtenir un moteur à accélération rapide. Il a monté le vilebrequin et le pied de bielle sur des roulements à billes et des

de façon à former un tout parfaitement rigide, d'autant plus indéformable qu'il sera soudé au châssis triangulaire de la voiturette. Moderne de lignes et construite par des experts, cette carrosserie se comparera sans désavantage à celle des voitures beaucoup plus coûteuses.

Le Monocar aura nombre d'avantages au point de vue mécanique. Mais c'est surtout au point de vue économique, économie d'achat

ON CORRIGE FACILEMENT AUJOURD'HUI L'ACIDITE D'ESTOMAC

Il n'y a qu'une chose à faire

Au dire de nombreuses autorités, 80% environ des gens souffrent aujourd'hui d'acidité de l'estomac. C'est dû à ce que beaucoup des aliments qui composent le régime alimentaire moderne sont producteurs d'acide.

L'acide manifeste habituellement sa présence par l'agreur d'estomac, l'indigestion, les maux de tête, gaz, l'état bilieux et, le plus fréquemment, par des douleurs d'estomac qui surviennent une demi-heure après le repas. Vous pouvez donc facilement dire si vous avez de l'acide.

On y remédie vite et facilement aujourd'hui. Si vous souffrez d'acidité d'estomac, ne vous tourmentez pas. Vous pouvez y remédier de façon très simple. Faites ceci, qui alimentera presque immédiatement votre estomac et vous donnera l'impression d'être une autre personne: PRENEZ 2 cuillerées à thé de Lait de Magnésie de Phillips dans un verre d'eau, chaque matin, en vous levant. Prenez-en une autre cuillerée à thé une demi-heure après les repas, puis encore une autre avant de vous mettre au lit.

Les résultats. C'est tout ce que vous avez à faire. Mais faites-le régulièrement, tous les jours, aussi longtemps que vous éprouverez quelque symptôme d'acidité.

Essayez cela: vous serez stupéfiés des résultats. Votre tête se libérera de sa lourdeur. Vous oublierez que vous avez un estomac. MAIS, quand vous achèterez, voyez bien à ce qu'on vous donne le VÉRITABLE Lait de Magnésie de PHILLIPS. Voyez à ce que le nom de "Phillips" se trouve estampé lisiblement sur l'étiquette.

Aussi sous forme de tablettes

Les tablettes de Lait de Magnésie de Phillips sont maintenant en vente dans les pharmacies partout.

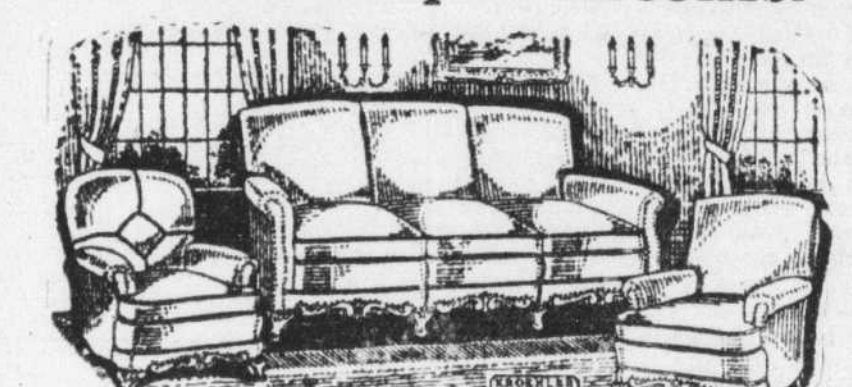
Chaque petite tablette équivaut à une cuillerée à thé de Lait de Magnésie de Phillips authentique.

For Troubles due to Acid (indigestion, headache, constipation, etc.)

PHILLIPS

Neutralise, en quelques minutes après absorption, les acides causés par les aliments et le tabac.

Mobiliers de Vivoir de la célèbre marque "Kroehler"



LA MEILLEURE MARQUE AU MONDE

MOBILIER TROIS MORCEAUX — Recouvert en Tapestry-Repp

\$39

Superbe mobilier, 3 morceaux, recouvert en mohair. Coussins réversibles à dessin médaillon. \$65

Riche mobilier, 3 morceaux, recouvert en Repp français avec coussins sans envers \$77

Somptueux mobilier, 3 morceaux, en mohair de soie. — Coussins réversibles \$92

Riche et moelleux mobilier. Superbe couverture en Repp de soie avec coussins réversibles \$149

Conditions faciles, sur tout compte approuvé.

J. Donat Langelier

Pianos — Radios — Meubles

Le plus grand magasin du genre au Canada.

510 est, rue Sainte-Catherine

Euchre à St-Charles

Grand euchre, jeudi soir, le 16 au sous-sol de l'église Saint-Charles. Après la partie de cartes ou proclamation des noms des gagnants du tirage de \$200.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Té. téléphone: HARbour 1241).

PNEU "PERFECTION"

RECONNU LE MEILLEUR

Les épreuves variées auxquelles il a été soumis l'ont démontré sans conteste. Et tous ceux qui ont pu juger de sa valeur n'en veulent plus d'autres.

Rien ne remplace la qualité

C'est pourquoi tout ce qui sert à fabriquer le pneu "PERFECTION" — main-d'œuvre, matériaux et outillage — est toujours strictement de premier ordre.

Demandez le PNEU "PERFECTION"

Il vous assure plus de sécurité et une plus longue durée. Le pneu "PERFECTION", digne de son nom, est le seul fabriqué dans la province de Québec. Exigez-le chez votre fournisseur. S'il ne l'a pas, adressez-vous au



Fabricants:

The Perfection Rubber Co. Limited
Lachine, Qué.

Bureau des ventes:

The Mutual Petroleum Co. of Canada Limited
2423, Notre-Dame est, Montréal, Qué. Tél. CHerrier 2101

LA VIE MUSICALE

Dédicace — Une oeuvre remarquable de M. Gabriel Cusson — La Société Canadienne d'Opérette — Trio à vendre — Le violoniste Léon Zighera — Les joueurs de cache-cache — La première émission de la Symphonie de Montréal — Marcel Hubert

Il y a des gens qui croient que les personnalités, l'injure ou le sarcasme peuvent tenir lieu de tout argument dans une discussion qui concerne qu'un fait et un mensonge ne leur coûte pas s'il peut servir d'assaisonnement. Il y a aussi des journaux qui accueillent un paquet avec complaisance et lui servent la place d'honneur. J'ai, un instant, pensé à répondre à une attaque de ce genre, à propos de la mention faite en décembre dernier, selon des renseignements venus d'un religieux de Montréal, des églises où celui-ci informait qu'on ne chantait plus *Minuit chrétiens*. A quoi cela servait-il? On ne convainc pas ceux qui n'ont pas d'oreilles et ne peuvent entendre, comme dit certain Psaume.

Alors, on peut bien se payer le luxe de mépriser ces attaques, et est ce que je ferai dorénavant. Ceci est dédié à un certain N. G. à un journal du bas du fleuve. Et je profite de l'occasion pour former ceux qui m'envoient des lettres anonymes, sur ce sujet ou autres, que le panier à rebuts est un meuble bien utile.

Samedi dernier, M. Gabriel Cusson a donné, à l'assemblée mensuelle de la Société des Artistes-musiciens, une audition partielle d'un oratorio qu'il écrit sur des paroles du R. P. Lamarche, O.P., et dont le sujet est *Jonathas*. Ceux qui n'ont pas tout à fait oublié leur histoire Sainte se rappelleront que Jonathas était le fils du roi Saül et ami de David; il y a dans le récit biblique riche matière à développements dramatiques que le P. Lamarche a pu employer avec adresse.

Sur son livret, M. Cusson a écrit la plus grande partie de sa musique: quelques choeurs, deux morceaux symphoniques, une marche funèbre et plusieurs scènes, est une musique d'une réelle inspiration que revêt tout le chatouillement de l'harmonie moderne employée avec la discrétion que demande le sujet. Ce n'est plus la classique coupe des récits et airs tremblés de choeurs, mais une archaïque logique de la musique selon les exigences de la marche du drame.

L'oeuvre a été exposée au piano par M. Cusson lui-même qui a expliqué la conduite de sa partition, ceux qui pouvaient suivre sur la notation d'orchestre, déjà très avancée, ont été frappés par l'habileté avec laquelle l'auteur se joue les réalisations en apparence les plus difficiles à résoudre et par l'intensité tragique du développement.

Sans doute faudra-t-il attendre à l'exécution de *Jonathas* par les voix et l'orchestre pour juger de sa vraie valeur, mais on peut dès maintenant dire que cette oeuvre recueillera le premier plan dans notre production musicale.

A un déjeuner offert la semaine dernière aux chroniqueurs musicaux, M. Léon Trépanier, président de la Société canadienne d'opérette, a annoncé que la mort de M. Honoré Vaillancourt ne changerait en rien aux projets de la société pour l'été de cette saison et la reprise de la prochaine et des suivantes.

La Société se doit en effet de ne pas laisser périr l'oeuvre à laquelle Honoré Vaillancourt a consacré six années d'un labeur opiniâtre et fécond. Chez nous tant de feux de paille ont brûlé avec éclat pour ne laisser qu'une cendre aussitôt emportée par le vent, que cette décadence d'une vie sans cesse croissante est du meilleur augure pour l'avenir.

Trio à vendre, trio à vendre! Les *deux Raconteurs*, qu'on s'était réuni de voir succéder au grotesque *arabesque et Pamela*, a dit sa dernière histoire mercredi dernier et avec s'en va le Trio Lyrique. C'est un grand dommage pour les radiophiles délicats qui voulaient bien acheter les produits de la maison ainsi annoncée mais qui n'avaient pu être prêtés attention à leurs éreintes qu'à cause de l'annonce ardue qu'on en faisait. Mais, hélas! il paraît que la grosse masse des Mangeurs-de-Beans s'était

effritée pour n'être plus attirée par les aventures des deux farceurs et que les écouteurs des histoires à Yolande sont des consommateurs trop clairsemés.

Qui veut acheter le Trio Lyrique? * * * M. Léon Zighera, violoniste français d'une réputation brillante, vient d'arriver à New-York d'où il est parti quelques jours plus tard pour remplir son premier engagement avec la Symphonie de San-Francisco, d'où il se rendra dans les Etats voisins, avant de revenir dans l'Est. Il n'est pas d'ailleurs inconnu aux Etats-Unis, où il a joué avec Koussevitzky à Boston. Toronto a aussi eu le plaisir de l'entendre sous la direction de M. Ernest MacMillan. Qui l'engagera pour Montréal? Mlle K. Whetham, qui est son impresario (1012, C. P. R. Building, Toronto), donnerait volontiers tous les renseignements qui concernent cet artiste sur ses succès passés en Europe et en Amérique.

* * * La profession d'impresario autrefois exercée par quelques assez rares personnes dont les plus connues en ces dernières années étaient MM. Louis-H. Bourdon, J. A. Gauvin, Goulet et Pagé, Mlle Evelyn Boyce, le *Ladies Morning Musical Club*, le *Malinee Musical Club*, s'est depuis une couple d'années dispersée entre plusieurs qui semblent y aller avec une discrétion qui n'est pas de nature à leur créer beaucoup d'annonce.

Judi dernier, le violoniste Enesco a dû donner un récital quelque part à Montréal, mais aucun des journaux de langue française ne paraît l'avoir annoncé. Dans tous les cas, ni la *Presse*, ni le *Devoir* de samedi dernier n'y faisaient la moindre allusion. Il y a pourtant une assez forte clientèle d'amateurs qui aurait désiré aller entendre ce grand artiste, si l'on avait bien voulu leur dire où il devait jouer. Tout le monde n'est pas obligé de lire le *Star* et tant pis pour ceux qui se privent d'un nombre respectable d'auditeurs probables. Ceux-ci déplorent de n'avoir pu participer à ce régal artistique, s'ils n'ont pas eu la chance d'entendre M. Enesco lorsqu'il joua avec l'Orchestre de Montréal un dimanche après-midi du mois dernier; mais leur perte sera encore moins douloureuse que celle que subissent dans leur recette les impresarios qui jouent à cache-cache.

* * * Pour le début de son émission de la Symphonie de Montréal à la radio vendredi dernier, la *Dominion Oilcloth and Linoleum Company* a fait un geste auquel les autres patrons d'émissions n'avaient pas jusqu'ici accoutumés les chroniqueurs musicaux. Elle leur a envoyé une invitation à assister au concert de l'orchestre dans la salle Tudor même où avait lieu le concert.

Ces lignes étant envoyées à l'impression la veille du concert, je ne pourrai en parler que la semaine prochaine. Je suis quand même assuré d'avance que l'heure de musique de vendredi a dû être sur le plan d'excellence auquel nous a accoutumés M. J. J. Gagnier, avec les quatre-vingts musiciens qu'il dirige.

De l'aveu de tous les chefs d'orchestre, le groupe le plus difficile à monter et à entraîner, ce n'est pas celui des cordes, mais celui des vents et parmi ceux-ci, la section des cuivres, en particulier les cors. Or, M. Gagnier prend tous ses instruments à vent dans sa musique des Grenadiers. Bois et cuivres sont déjà dressés par lui avec tout le fini désirable et ce n'est pas chez eux qu'on rencontre des cors qui bavent et des hautbois qui miaulent.

* * * Le jeune violoncelliste Marcel Hubert donnera lundi son premier récital public. Jusqu'ici il a joué en quelques endroits où il fallait, paraît-il, être invité et cela ne compte pas. Or, qui ne se souvient des débuts de Marcel Hébert à Montréal il y a quelques années, alors qu'il n'était encore qu'un bambin, mais un bambin qui venait de rapporter son premier prix au Conservatoire de Paris, à un âge où

la plupart des autres grattent encore leurs cordes d'un archet rebelle! Et c'était alors déjà un artiste des plus remarquables.

Frédéric PELLETIER

Les événements musicaux

Ninon Vallin

Au cours de la série d'auditions que donna l'an dernier à Paris l'illustre compositeur espagnol, Manuel de Falla avoua un jour à Mme Ninon Vallin qu'elle est "l'unique" à pouvoir chanter dans la même soirée "L'Amour sorcier" et "La vie brève".

Un bel hommage fut rendu à cette occasion par le président du Conseil, Edouard Herriot, à Mme Ninon Vallin. Ce fut elle qu'il pria d'épingler la Légion d'honneur sur la poitrine du grand maître espagnol, lors de sa réception aux Beaux-Arts.

Fait curieux, plusieurs compositeurs espagnols ont suivi l'exemple de leurs collègues français en confiant à Mme Vallin la création de leurs oeuvres, notamment Manuel de Falla, Josquin Nin et Enrique Granados.

C'est cette grande cantatrice que l'impresario Louis-H. Bourdon nous fera entendre à la salle Windsor, le jeudi, 23 février.

L'Orphéon de Montréal

Des Etats-Unis et même de New-York sont parvenues aux directeurs de l'Orphéon de Montréal des félicitations sur le dernier concert de la veille de Noël à la radio d'Etat. Des offres alléchantes leur furent offertes pour une série de concerts aux Etats-Unis. Mais on considère que le répertoire doit être très étendu pour une semblable entreprise. On a donc remis à plus tard cette tournée. Mais ces démarches prouvent l'immense intérêt que ce mouvement suscite partout. On saura donc avec plaisir que le prochain concert de l'Orphéon sera donné à Montréal en avril prochain. Les répétitions ont été doublées ce qui montre l'enthousiasme et l'esprit de décision de ces chanteurs.

Quatuor à cordes Dubois

Voici le programme qui sera joué par le Quatuor à cordes Dubois, à son quatrième concert et qui aura lieu lundi soir prochain (13 février) à la salle Saint-Sulpice. Programme: Quatuor no 2, de L. Cherubini; Lento-allegro, Lento, Scherzo et finale. Sonate opus 7, en sol mineur, (pour violon et piano), de W. Bastard, (1914) (première audition à Montréal). Molto allegro, Non troppo lento, Assai vivace, Allegro moderato. M. Lucien Sicotte et Mme Oscar Baudouin. Quatuor no 2, en ré, de G. Guérini (1922); (première audition à Montréal): Allegro sostenuto, Andante, Allegro deciso.

Orchestre et chorale St-Stanislas

Concert conjoint, le 16 février, au sous-sol de l'église paroissiale.

La Vierge de Massenet

L'Association des Chanteurs de Montréal donnera cette oeuvre à son concert annuel, le 26 avril prochain, à l'Auditorium du Plateau.

Récital Paul Doyon

Paul Doyon, pianiste réputé, donnera un récital à l'hôtel Ritz-Carlton, le 19 février.

Les opéras de Mozart

M. George Brewer continuera la série de ses causeries sur ce sujet lundi soir, à la salle Channing, angle Sherbrooke et Simpson.

Théâtre

Les Cousins du député — Pièce du terroir, avec folklore, le lundi, 27 février, au Monument National, par la troupe des Veillées du Bon Vieux Temps, direction Conrad Gauthier.

La fleur d'orange — La troupe de la Société dramatique paroissiale, dirigée par L.-P. Hébert, jouera cette comédie de Birabeau et Dolley, jeudi soir, le 16 février, à la Pastra Nationale, avec Arthur Lefebvre, L.-P. Hébert, Paul Guévremont, Claude Sutton, Lucie Poitras, Réjane et Berthe Alarie.

Le Crime de la Sierra — Le Cercle dramatique Pelletier jouera cette pièce le 21 février à la salle Villieray, angle Boyer et Villieray.

Maman — Les Anciens du Patronage Saint-Georges joueront cette pièce au Monument National le 14 mars, ainsi qu'une comédie: "Le locataire de M. Mélassin". Lionel Daunais chantera aux entrées. Billets en vente à l'Institut des Sourds-Muets. Dollard 8935.

Le "Cercle Melancon" — Ce groupe réputé jouera trois pièces de son répertoire jeudi soir dans le sous-sol de l'église Saint-Georges: *Asile de Nuit*, *L'Heureux gagnant* et *Mais son tranquille*.

Les accidents du travail

On amendera probablement la loi provinciale de façon à ce que la Commission désigne elle-même le médecin qui traitera l'accidenté

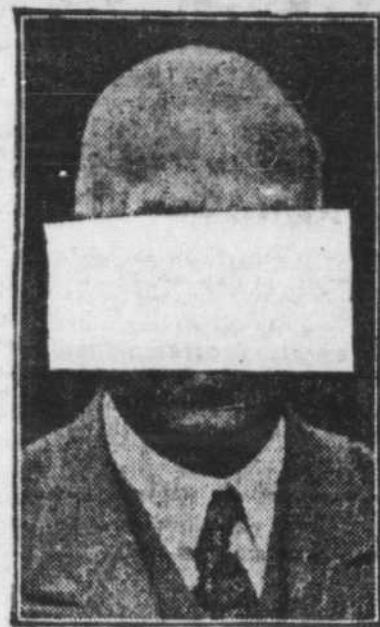
Québec, 11. (D.N.C.) — M. L.-A. Taschereau recevra mardi prochain, le 14 février, les officiers de la Commission des accidents du travail, dont le président, M. Robert Taschereau, pour discuter avec eux des amendements à apporter, le cas échéant, à la législation actuelle. Il est probable que l'on décidera,

Qui est ce Monsieur? Un Philanthrope Canadien

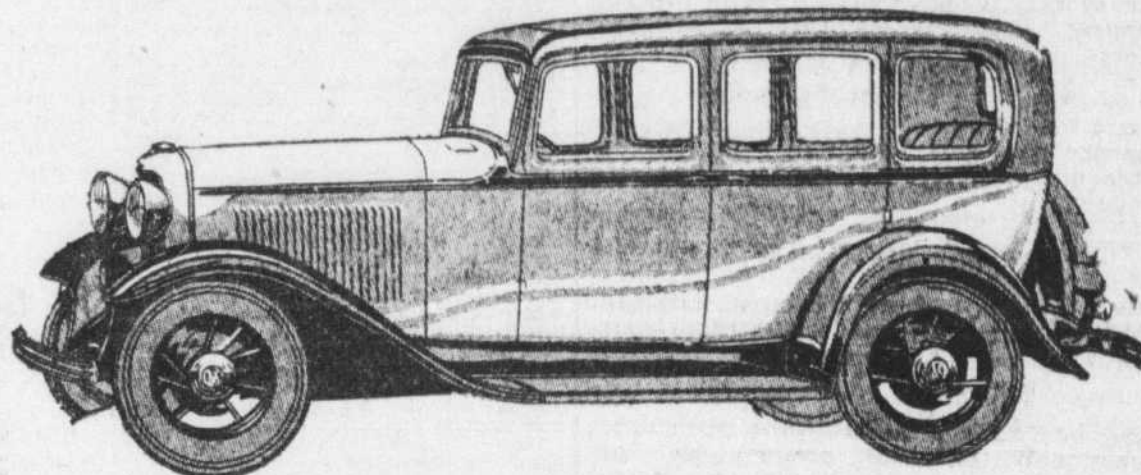
Animé d'un grand esprit de patriotisme, et désirant aider à la diffusion d'une Revue canadienne-française parmi ses compatriotes, ce philanthrope canadien s'offre à payer le tiers du prix de l'abonnement pour un an à LA REVUE MODERNE.

Le beau geste de ce grand Canadien permettra à des milliers de personnes de s'assurer à très bon compte la réception d'une Revue à la fois intéressante et instructive, et qui, sans lui, n'auraient pu se procurer cette saine distraction.

Abonnez-vous à LA REVUE MODERNE, pour un an (valeur \$1.50). Vous n'aurez qu'à payer \$1.00, la balance étant soldée par la personne masquée dont nous publions ci-contre la photographie.



\$1.00 pour cette Automobile
UN PRIX EN ARGENT ET 100 AUTRES PRIX
Cette auto peut être à vous le 3 Mars



CE QU'IL FAUT FAIRE

La Direction de LA REVUE MODERNE, pour compléter l'offre que fait l'éminent Canadien au public, donnera des prix qui seront distribués à ceux qui, en envoyant \$1.00, (ce qui leur donnera droit à un an d'abonnement à LA REVUE MODERNE), nous dévoileront le nom du philanthrope masqué. Ceux qui l'auront trouvé participeront à un grand tirage où il sera donné:

1er PRIX: UNE AUTO

2me PRIX: UNE SOMME EN ARGENT DE \$100.00

100 PRIX: BAS DE SOIE POUR DAMES, Valeur \$200.00

Pas d'autre chose à faire, pas de sollicitation — Hâtez-vous d'envoyer votre abonnement et votre réponse
LES COUPONS DEVONT ETRE MIS A LA POSTE AU PLUS TARD LE 2 MARS 1933

Nous ferons connaître le nom de notre généreux compatriote et ceux des gagnants dans la Revue Moderne d'avril

La Revue Moderne

La Publication préférée de la Famille
Paraît chaque mois

Contient:

Littérature, Arts, Hygiène, Actualités Canadiennes, Récits de Voyage, Décorations de l'Intérieur

UN ROMAN COMPLET

Décors de Table — Recettes de Cuisine

Mode et Broderie

Le Courrier du Mois — La Petite Poste

Mots Croisés

ILLUSTRATIONS

En profitant de l'offre que vous fait le grand philanthrope Canadien, vous recevrez chaque mois, pendant un an, cette magnifique Revue pour la somme de

\$1

REMPLISSEZ CE COUPON AUJOURD'HUI!

La Revue Moderne,
320 est, rue Notre-Dame,
Montréal, P.Q.

Messieurs,

Je désire profiter de l'offre qui m'est faite de prendre un abonnement d'un an à LA REVUE MODERNE (12 numéros) pour \$1.50 dont 50 sous sont payés par le Philanthrope Canadien, à qui vous voudrez bien adresser mes remerciements. J'accepterai la décision du jury comme étant irrévocable. Ci-joint veuillez trouver \$1.00.

(Dépt L.D.)

LE NOM DU PHILANTHROPE CANADIEN

Nom

EST:

Adresse

NON VALABLE APRES LE 2 MARS 1933

Tous les chèques devront être faits payables au pair à Montréal.



VIDINO FAIT LA PAIX — On voit ici le président Sacasa, président du Nicaragua, (à gauche) et (à droite) le général Sandino. Depuis 1926, ce dernier faisait la guerre contre le gouvernement de son pays et les soldats américains qui l'appuyaient. Il vient de faire la paix avec son gouvernement.

au cours de cette entrevue, s'il y a lieu d'amender la loi de façon à ce que la commission désigne elle-même le médecin qui traitera l'accidenté, au lieu de laisser à la victime d'un accident le privilège de choisir son praticien.

Le premier ministre a soulevé la question du choix du médecin lorsque les ouvriers des Unions internationales et ensuite ceux des Syndicats nationaux catholiques sont venus le voir, il y a quelques semaines pour exposer leurs demandes.

Le chef du gouvernement a alors noté que la province de Québec se trouve dans une position défavorable vis-à-vis la province d'Ontario quant à notre loi des accidents du travail. A cause du privilège accordé aux accidentés, chez nous, le choix leur propre médecin, il en coûte beaucoup plus cher à la Commission québécoise qu'à la

Commission ontarienne, qui désigne elle-même le médecin qui traitera la victime d'un accident. Si le fait de choisir son médecin a pour but de priver l'ouvrier de travail, parce que les compagnies n'ont pas voulu s'établir dans la province voisine où la contribution à la Commission des accidents coûte moins cher qu'ici, il est évident que le travailleur paie ce privilège très cher puisqu'il aura plus de difficulté à se trouver une position chez nous et qu'il risque de rester à rien faire et d'aller grossir les rangs des chômeurs.

C'est donc dans l'intérêt du travailleur que le gouvernement agit lorsqu'il considère qu'il vaudrait mieux laisser le soin du praticien à la Commission parce qu'il en coûterait moins cher à l'industrie, en définitive et que c'est l'ouvrier qui bénéficierait de cette diminution tout en étant aussi bien

traité par les médecins officiels que par le médecin qu'il aurait choisi. Il est probable qu'à la suite de l'entrevue qui aura lieu entre le gouvernement et la Commission, mardi, une législation sera préparée qui sera bientôt soumise à l'approbation du législateur.

L'embargo sur nos pommes de terre

IL SERA MAINTENU, ANNONCE M. WEIR, A OTTAWA

Ottawa, 11. (D.N.C.) — L'embargo britannique sur nos pommes de terre sera maintenu. M. H.-F. Smith, conservateur de Victoria-Carlton, voulait savoir si le gou-

vernement canadien avait réussi dans ses démarches auprès des autorités britanniques pour faire lever l'embargo sur nos pommes de terre. M. Robert Weir a répondu en donnant lecture d'une lettre qu'il avait reçue du ministre d'agriculture d'Angleterre. La lettre dit que l'embargo sera maintenu parce que l'on craint que nos pommes de terre soient infectées de bêtes à patates.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBour 1241).

LA VIE SPORTIVE

Les Bruins reviennent à Montréal

Après avoir été privé de son port favori depuis mardi soir, le public montréalais aura l'avantage d'assister à une intéressante joute de hockey, car les Bruins de Boston reviennent dans la dernière partie de la saison entre ces deux équipes rivales. Le Montréal a perdu contre le club d'Arthur Ross jeudi soir, à Boston, par un résultat de 1 à 0. À ce point enregistré par Nelson Stewart, mais les protégés du président Strachan espèrent bien pouvoir prendre leur revanche, et se tenteront l'impossible pour s'assurer la palme.

Pendant que Montréal et Boston disputent la victoire au Forum, les clubs Rangers et Toronto se font la lutte dans la ville de New York. La joute de dimanche sera intéressante et contestée. Les hommes de Lester Patrick sont actuellement en deuxième position dans la section américaine et une victoire de dimanche leur donnerait la première place.

Le club Canadien est parti pour Chicago où il doit jouer contre les Blackhawks demain soir et une victoire pour le Bleu Blanc Rouge permettrait aux habitants de se sentir sur un pied d'égalité avec les Sénateurs d'Ottawa pour la quatrième place de la section canadienne et leur donnerait de nouvelles chances de se qualifier pour la série de détail. Le Canadien a deux points en arrière du club d'Ottawa avec trois parties de jeu à jouer et cinq points seulement en arrière des Américains. Les deux parties de plus à jouer, comme on peut le constater, les chances du Canadien sont encore bonnes et les partisans du Bleu Blanc Rouge n'ont pas perdu tout espoir de voir leurs favoris participer aux joutes de fin de saison.

Canadien Senior à St-Laurent

Demain on verra évoluer à l'Aréna Laurentienne la plus brillante équipe de hockey de la cité. Il s'agit du Canadien, de la Ligue Senior, qui fera les frais d'une joute d'exhibition avec les collègues. Cette magnifique occasion de voir à Saint-Laurent ceux qui assument de lourdes responsabilités seniors de la province, est due à la gracieuse obligeance de M. Dandurand. Le gérant de nos Canadiens professionnels n'a vu aucun inconvénient à ce que ses protégés entrent en lice avec les vétérans. Pilotes par Doc, Clerc, populaire figure de nos clubs sportifs, les Canadiens seniors présenteront une agglomération d'hommes de première magnitude, la défensive formée d'Archambault, Brunet, Arcand et Grant; des lignes d'attaque où scintillent Gauthier, Berger, Pilon, Gagnon, Laroche, Burnie et autres, sont de nature à fournir une élégance, une habileté de patin et un "stickhandling" accentués par le jugement et l'expérience.

Les collègues de Saint-Laurent laqueront certes à une forte proportion. Mais, enhardis par leur série de victoires, reconfortés par le retour de leurs étoiles, Mignault et Hartenstein, ils ont décidé de donner leur meilleur rendement et défendre chèrement leurs positions.

Deglane blessé perd son titre

Boston, 11. — Henri Deglane, champion du monde des poids lourds à la lutte libre, a perdu son titre contre Ed Don George hier soir, en cette ville, alors que le Français a dû abandonner le combat à la suite d'une fracture de la clavicule. Les deux hommes avaient obtenu chacun une chute lorsque l'accident se produisit. Don George venait de porter deux terribles coups de bélier; Deglane tomba à la renverse et comme il ne pouvait se relever, l'arbitre Smith se rendit compte de la condition du Français, empêcha le lutteur de Buffalo d'attaquer de nouveau et lui accorda la victoire et le titre détenu par Deglane depuis sa victoire sur Ed Strangler Lewis à Montréal il y a deux ans.

Deglane fut blessé de la même façon contre Nick Lutze au mois de décembre et à la suite de son accident d'hier soir il ne pourra probablement pas lutter d'ici quelques mois.

LES SERIES DE LA LIGUE MONT-ROYAL

La Ligue Mont-Royal, qui, jeudi soir, a offert à ses partisans deux rencontres donnera, demain après-midi, un autre programme tout à fait exceptionnel que voici:

2 h.: Champêtre vs LaFontaine.
3 h. 30: St-François vs Université de Montréal.

Comme on le constate, ce programme est excellent et en plus il est le plus important de l'année pour les clubs St-François et LaFontaine. Ces deux clubs devront gagner d'ici à la fin de la saison, ou bien ils peuvent se voir éliminés de la troisième position. Le LaFontaine mène par un point sur St-François et tous deux ont le même nombre de parties jouées. La lutte entre ces deux grands rivaux pour une place dans le détail sera certainement vive et chaudement disputée.

DEUX PARTIES EN PERSPECTIVE

La rencontre Champêtre-LaFontaine sera-t-elle la répétition des parties de jeudi soir? En effet, tout comme le Verdun, le Champêtre en veut au LaFontaine. Il y a trois semaines, ces deux clubs se rencontrèrent et il y eut de nombreuses batailles, surtout celles entre Lee et Verdon, Shearer et Fowler et Hills et Tobin. Cette joute nécessita plus de vingt punitions. Le Champêtre l'avait emportée par 2 à 1. Demain après-midi, il ne serait pas surprenant que les mêmes incidents se répètent.

Le LaFontaine a absolument besoin d'une victoire. Cependant, il rencontre un formidable adversaire tandis que son rival le St-François s'attaque aux Carabins. Les S.F.-X. sont favoris. Les hommes d'Omer de Bonville ont joué une très belle partie contre le Verdun, jeudi, mais l'ensemble manqua, ce qui fit perdre beaucoup de chances. Gaston Leroux, qui joue maintenant à l'ailé droite, a été le meilleur de son club et a lancé pas moins de douze fois sur Boulevard. Ce dernier fut cependant superbe en tout temps. René Lapointe a aussi fait de la belle besogne. René est toujours dangereux dans un match important. Il se peut fort bien que le jeune Richie McLeod garde le fil de la LaFontaine, demain, Rochelleau s'est blessé à un poignet et n'est pas rétabli, on le remplacera par McLeod.

Le Champêtre joue sa dernière partie, demain après-midi, et espère bien terminer par une victoire. Les bons scoreurs Jack et Tobin se sont réveillés, ce qui fait un énorme plaisir au gérant Sylvio Mignault et au coach Paul Ledue. Le Champêtre est assuré du détail.

ST-FRANCOIS COMBATTRA JUSQU'AU BOUT

St Le LaFontaine connaît la défaite, demain après-midi, le St-François aura une chance exceptionnelle de prendre la troisième position alors qu'il rencontre les étudiants. Cette joute devrait être sensationnelle et excitante car ces deux clubs, depuis le début de la saison, ont fait partie l'un de l'autre à deux reprises. On reconnaît tout de suite que ces deux équipes sont d'égale force. Mais depuis, le St-François a fait un beau rallye pour rejoindre le LaFontaine et est beaucoup le favori, demain. Tous ses joueurs sont confiants. Valois joue en ce moment le meilleur hockey de sa carrière; St-Jean et Easton sont combattifs; Baril est très effectif et les substitutes se présentent bien. Gagnon tient du prodige et est certainement le joueur le plus utile à son club dans le circuit Larocque.

Les étudiants qui donnent toujours de bonnes et excitantes exhibitions attendent fermement le St-François et son style qu'ils connaissent très bien.

Jean Sauvé et Dave Campbell dirigeront cet important programme de la Ligue Mont-Royal, l'avant-dernier de l'année. Le détail commencera dans deux semaines.

Alignements:

PREMIERE PARTIE
CHAMPETRE but Rocheleau
Rowen déf. Shearer
Raymond déf. Verdon
Bellehumeur déf. St-Michel
Jack centre St-Michel
Cadorette ailé Lapointe
Tobin ailé Thibault

Subs. Champêtre: Fowler, Curran, Lee, Wheeler, Dupuis.
Subs. LaFontaine: Leroux, Hills, Bourcier, Rivest, McLeod, Seale.

DEUXIEME PARTIE

ST-FRANCOIS but UNIVERSITE
Gagnon but Martel
Gervais déf. Elie
Mongeon déf. Fabien
Valois centre Gagné
Easton ailé Jarry
St-Jean ailé Walker

Subs. St-François: Armand, Alarie, Baril, Houck, Beauchamp.
Subs. Etudiants: Morin, Guertin, A. Berthiaume, Demers, Gouin.
Arbitres: Jean Sauvé et Dave Campbell.
Juges des buts: Guérin et Bonner.

Chronomètres: Oswald O'Heir et Eddie Sinclair.

FORUM WILBANK 6131

CE SOIR A 8 H. 30

BOSTON vs MONTREAL

Prix: \$2.50, \$1.75, \$1.50, \$1.00, 50

Taxe incluse.

Ste-Hélène se qualifie pour le détail

Le club Sainte-Hélène s'est qualifié pour les finales de la Ligue Starr en triomphant hier soir du Britannia Shoe par un résultat de 5 à 1 dans une joute disputée à l'Aréna Mont-Royal. Le Sainte-Hélène rencontrera maintenant le Charbonneau dans une série de deux parties et le total des points décidera du championnat de la Ligue.

Britannia a eu l'avantage dans la première période et a marqué son unique point au bout de 18 minutes de jeu, grâce à une passe de Jos. Verdon à Kenny Grant. Le Sainte-Hélène a égalisé les chances alors qu'il avait l'avantage numérique. En effet, deux joueurs du Britannia (Kenny Grant et Saint-Michel) se trouvaient sur le banc des punis avec Thibault, du Sainte-Hélène, quand Martel s'est emparé de la rondelle et s'est trouvé seul devant Rowen avec Macquisten à qui il a fait la passe permettant à ce dernier de déjouer le gardien des filets du Britannia.

Britannia a ensuite perdu son meilleur joueur de défense, Jos. Verdon, à la suite d'un accident lamentable. Il a reçu une terrible entaille sur le crâne de la part de Thibault qui tenait son bâton trop haut. Le coup a été purement accidentel et personne, par conséquent, n'a été puni, mais Verdon s'est vu contraint de se retirer de la rencontre.

C'est après le départ de Verdon que Britannia s'est vu fort affaibli, n'ayant que deux substitutes.

Sainte-Hélène en a profité dans la troisième période pour marquer quatre buts et déjouer aisément une défense rendue plus facile à franchir, parce que privée de son meilleur atout.

Alignement des équipes:

Britannia-Shoe but Gagnon
Rowen défense Massey
K. Grant défense McKenzie
Hills centre Macquisten
St-Jean ailé Lapointe
Delahey ailé Thibault

Subs. Britannia-Shoe: F. Ranger, Weir, St-Michel.

Subs. Sainte-Hélène: Martel, Corbeil, Tapin, Lefebvre, Griffin.

Première période

1—Britannia: Grant (Verdon) 18.05

Punition: Aucune.

Deuxième période

2—Ste-Hélène: Macquisten 12.50

Punitions: K. Grant, Thibault, St-Michel.

Troisième période

3—Ste-Hélène: McKenzie 3.25

4—Ste-Hélène: Martel 11.40

5—Ste-Hélène: McKenzie 18.15

6—Ste-Hélène: Macquisten 13.35

Punition: Delahey.

Arbitres: Jean Sauvé et Stew Shearer.

Autre blanchissage pour Herbie Stuart

London, 11. — Les Tecumsehs de London ont triomphé des Bulldogs de Windsor hier soir par un résultat de 2 à 0 dans une joute des séries de la Ligue de Hockey Internationale, disputée en présence de deux mille personnes.

Le gardien de but, Herbie Stuart, a enregistré son neuvième blanchissage de la saison et tient la tête de la liste avec un avantage de trois blanchissages sur son plus proche rival.

La joute fut exempte de brutalité et trois punitions seulement furent infligées au cours de cette rencontre.

Composition des équipes:

London but Windsor
Stuart but Smith
Hicks défense Belleme
Holway défense Brown
Neville centre Fields
Groh ailé Gray
Proudlock ailé Blake

Substituts du London: Carigan, Pettigrew, Gregg, Gille, Fraser.

Substituts du Windsor: Huggins, Arbour, Cormier, Blinco, Rodden, Ouellette.

Arbitre: Mickey Ion, Brantford.

Première période

1—London, Hicks (Groh) 5.00

Punitions: Huggins, Gregg.

Deuxième période

Pas de point.

Punition: Rodden.

Troisième période

2—London, Gregg 19.40

(Carigan, Pettigrew) . . . 19.40

Aucune punition.

Festival sportif du Mont-St-Louis

La date de la populaire fête sportive du Mont-St-Louis est fixée au samedi, 4 mars prochain.

Le programme comporte une série de concours variés sur patins, pour les élèves de l'Institution; une course d'un mille ouverte aux écologistes de la ville; la 28e joute annuelle entre l'Ecole Polytechnique et le Mont-St-Louis, etc.

Les candidats désireux de participer aux épreuves sur patins sont priés de hâter leur inscription; la liste sera close samedi, le 25 février.

Pour informations s'adresser au parloir du collège, 244 Sherbrooke est, ou téléphoner à M. 8138.

Le signal du départ sera donné demain

Le marathon de la raquette qui doit être disputé entre Hull et Montréal, commença demain après-midi et alignera trente coureurs bien connus. Cette épreuve de résistance se terminera au Stade de Montréal le 19 février et sera disputée par étapes.

Voici la liste des coureurs qui se disputeront les honneurs de la victoire:

Aarto Ladvala, Finlande, ind.
Art. Binette, Joliette, Cercle Reboul.

Gérard Gâté, St-Hyacinthe, ind.
Phil. Blom, Hamilton, ind.
Paul Richard, Montréal, ind.
Hervé Lemoine, Sorel, ville de Sorel.

Peter Gavuzzi, Southampton, Vito.
M. B. McNamee, Australie, ind.
Phil. Beaudoin, Hull, Chez Henri.
Félix Forget, Montréal, Daoust et Fils.

Pit Dufour, N.-D. du Lac, ind.
Sammy Richman, New-York, ind.
Tom Ellis, Hamilton, ind.
John Jokela, Toronto, ind.
August Fager, Ashtabula, ind.
Pat O'Reilly, Boston, ind.
John Sara, Toronto, ind.
Edmond Tremblay, Montréal, ind.

J.-B. Collin, Québec, ind.
Aati Ovi, Finlande, ind.
Owen Moore, Buffalo, ind.
David Gravel, Montréal, ind.
Edmond Lambert, Hull, Blackburn's Orange Kist.

Willie Silvio, Finlande, ind.
Jos. Gagné, Valleyfield, ville de Valleyfield.

Frank Hoey, Montréal, ind.
Matt Saxberg, Montréal, ind.
John Knocckan, Montréal, ind.
Invaar Kakkraisen, Finlande, indépendant.

Ben Richman, New-York, ind.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE

Section canadienne

Toronto 32 16 11 5 73 68 37
Montréal 32 14 15 3 63 79 21
Américains 33 10 15 8 61 76 28
Ottawa 34 9 18 7 66 88 25
Canadien 31 10 18 3 57 79 23

Section américaine

Détroit 33 18 10 5 79 59 41
Rangers 33 17 10 6 65 70 40
Boston 34 17 12 5 65 76 29
Chicago 34 12 14 8 61 69 32

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo 32 18 10 5 85 50 43
London 32 17 8 7 67 47 41
Syracuse 32 17 10 5 92 75 31
Windsor 32 12 15 5 63 76 29
Détroit 31 9 20 2 51 73 35
Cleveland 31 7 20 4 65 105 18

LIGUE CANADO-AMERICAINE

Philadelphie 30 16 10 6 62 59 38
Providence 29 16 10 3 74 65 35
Boston 27 13 10 4 49 79 33
New Haven 23 9 14 3 35 67 21
Québec 30 8 20 2 65 98 18

LIGUE MONT-ROYAL

Verdon 11 8 3 0 20 10 16
Champêtre 11 6 4 1 15 13 13
LaFontaine 10 5 5 0 14 15 10
St-François 10 3 4 3 15 14 9
U. de Montréal 10 1 7 2 9 21 4

Le Montagnard

Parmi les différentes attractions sportives qui figureront au programme du mois de février du Club de Raquetteurs Le Montagnard, nous devons citer à l'ordre du jour, la grande fête annuelle en commémoration du 38ème anniversaire de la fondation du club.

Cette fête annuelle attendue depuis si longtemps aura lieu à la salle LaFontaine, 460 rue Sherbrooke est, le mercredi, 15 février 1933, à 9 heures du soir.

M. Donat Lefebvre, président du club, et le président de l'organisation de ce gala, nous assure que le comité n'a rien épargné relativement à l'engagement d'un des orchestres les plus renommés de la métropole.

Le comité lance une invitation tout particulièrement à tous nos confrères raquetteurs accompagnés de leurs femmes et nous sommes assurés d'avance de leur entière coopération.

Le club Le Montagnard compte dans notre grande ville de Montréal un grand nombre d'amis et le comité est assuré d'avance de leur présence pour relever l'éclat de cette fête.

A l'intermission, nous aurons le plaisir d'entendre la fanfare du club au grand complet dans un programme varié de marches militaires et autres. Plusieurs artistes de renom se feront entendre dans leur répertoire ainsi qu'un quatuor et plusieurs soli.

Le président du club fait un appel tout spécial à tous les membres, anciens et nouveaux, de se joindre encore une fois au vieux drapeau afin d'aider au comité à remporter le succès anticipé. Qu'on se rappelle bien un des énoncés de principe de notre club: "Tout dans l'ordre. Gentilshommes toujours". Et surtout qu'on ne fasse pas mentir notre devise: "Toujours joyeux".

Pour toute information, s'adresser à Edmond Lefrançois, trésorier, le jour, à chambre 404, 511 Place d'Armes, tél. Harbour 9254.

Les parties de fin de semaine

CE SOIR

LIGUE NATIONALE

Boston à Montréal.

Rangers à Toronto.

LIGUE INTERNATIONALE

Syracuse à Buffalo.

Détroit à Cleveland.

LIGUE CANADO-AMERICAINE

New Haven à Boston.

Philadelphie à Providence.

DEMAIN APRES-MIDI

LIGUE MONT-ROYAL

Champêtre vs LaFontaine.

St-François vs U. de Mont.

DEMAIN SOIR

LIGUE NATIONALE

Canadiens à Chicago.

Détroit à Américains.

LIGUE INTERNATIONALE

Cleveland à Syracuse.

LIGUE CANADO-AMERICAINE

Providence à New Haven.

Carnera gagne à la treizième contre Schaaf

New-York, 11. — Plus de vingt mille personnes ont assisté au combat Primo Carnera-Ernie Schaaf, hier soir, au Madison Square Garden, qui s'est terminé à la treizième ronde d'une bataille qui devait être limitée à quinze assauts et c'est par un jab de gauche que le géant italien a couché son adversaire. Schaaf est resté étendu sur le carreau pour les dix secondes réglementaires et bien que l'américain paraissait être inconscient les spectateurs prétendirent que cette victoire était du chiqué et ils manifestèrent leur mécontentement.

Possesseur d'un avantage physique par trop considérable, l'italien a toujours eu le dessus, a gardé une gauche massive dans la figure de son adversaire, pendant tout le combat, n'a jamais reçu beaucoup de coups, puis a finalement expédié Schaaf au pays des rêves.

Par cette victoire, Carnera s'est qualifié pour rencontrer Jack Sharkey au mois de juin. Primo a décisivement battu Ernie à partir de la sixième ronde. Le vaincu a tenté de se relever au bout de la 7e seconde, mais est retombé face contre terre pour y rester même une fois les dix secondes comptées.

Schaaf a fait peu d'efforts pour se protéger la figure et s'est laissé taper dessus sans se défendre, tandis que la foule a protesté vigoureusement.

Une fois le combat fini, Sharkey (qui détient une part de la bourse de Schaaf) s'est précipité dans l'arène avec deux constables et ils ont tenté de ramener Schaaf, mais tout a été vain et il a fallu transporter le vaincu de l'autre côté de la rue, à l'hôpital Polyclinique.

Vingt minutes après le combat, Schaaf n'avait pas encore recouvré connaissance et ne donnait aucun signe de reprendre ses sens.

Carnera pesait 264 livres et 1/2 et Schaaf 207 livres 1/2.

Roland Gladu s'entraînera avec Montréal

Le gérant des Royals, de la Ligue de Baseball Internationale, enverra ses joueurs à Orlando le mois prochain afin de commencer l'entraînement en vue de la prochaine saison, et M. Frank Shaughnessy a décidé de donner une chance à notre joueur local, Roland Gladu, qui a brillé avec éclat pour le Forest Frères et avec le Montréal dans les dernières joutes de l'an dernier.

Gladu sera le premier Montréalais amené dans le Sud par les Royals, mais il ne sera peut-être pas le seul; un autre semi-professionnel, Kasnoff, fera peut-être, lui aussi, partie du contingent montréalais.

Lester Sweetland, un lanceur d'expérience considérable dans les majeures, sera un autre de ceux qui iront se nourrir aux frais des Royals quand arrivera le mi-mars. Sweetland, l'un des meilleurs de Jersey City, a été l'un des gauchers de bonne réputation qui ont porté l'uniforme des Phillies et des Cubs dans la Ligue Nationale; de la condition dont il fera preuve à l'entraînement dépend son engagement par Shaughnessy.

Shag réalise l'importance des lanceurs gauchers et il se lance à leur recherche avec plus d'activité que jamais.

Le départ de Gowell Claset, notre seul gaucher de valeur l'an dernier, laisse les Royals sans lanceur de tribord; contre Baltimore et New-York, l'absence d'un gaucher est fatale à cause des clôtures du champ droit rapprochées qu'elles sont du marbre. Si Sweetland ne fait pas l'affaire il faudra que Shag trouve des gauchers par tous les moyens possibles.

Il a bien John LaMaster, obtenu de Charleston, de la Ligue Mid-At-

Courses en patins au parc LaFontaine

Un groupe de sportsmen bien connus se réunissent dernièrement, convoquant les patineurs locaux pour faire revivre le beau sport des courses en patins dans notre métropole. Cette assemblée fut un succès, car elle eut pour résultat la fondation de l'Association des Patineurs Amateurs de l'Est de Montréal. Le but de cette nouvelle association sportive est d'encourager nos étoiles locales du patin qui ont déjà fait leurs preuves et de promouvoir chez les jeunes l'occasion de se livrer à un sport sain pour tâcher de développer de futurs champions patineurs, en organisant des courses en patins au parc LaFontaine et sur la piste de course, coin Frontenac et Sainte-Catherine.

Les clubs Quilicot, Desrosiers et Hamel furent admis dans ladite association qui sera bientôt affiliée à l'Association des Patineurs Amateurs de la Province de Québec.

Les officiers suivants furent choisis dès la première assemblée pour mener à bonne fin le but de l'Association des Patineurs Amateurs de l'Est de Montréal:

Patrons: E. Bernadet, surintendant des parcs publics, les échevins Léon Trépanier, H.-A. Quintal, A.-E. Goyette, H.-L. Auger, Georges-R. Brunet, Dr F.-L. Demers et Georges Lalancette.

Présidents honoraires: L.-B. Jenne, Dr René Domont, A.-E. Sauclier, Stanley Vachon et Alex. Sims.

Président, Evariste Pelletier; 1er vice-président, Z.-P. Sainte-Marie; 2ème vice-président, Harry Saint-Pierre; secrétaire, Roméo Dorval; directeurs, Louis Quilicot, Albert Desrosiers, Yvon Champagne, Louis-Philippe Marcoux, Gustave Bertrand, Oza Hamel, J.-A. Forest et Herménégilde Santerre.

Pourvu que la température froide se maintienne, les premières activités de l'Association des Patineurs Amateurs de l'Est de Montréal se dérouleront demain après-midi sur le Parc LaFontaine alors qu'un premier programme de courses en patins sera offert au public.

La nouvelle piste de courses en patins à cet endroit idéal est mise à la disposition de l'Association des Patineurs Amateurs de l'Est de Montréal pour développer chez la jeunesse le sport du patin tout en offrant au public un spectacle très intéressant.

Donc, à une heure précise, demain après-midi, commencera au Parc LaFontaine l'élaboration du programme suivant qui réunira en compétition nos jeunes artistes du patin des deux sexes. Des points seront accordés à ceux qui se classeront et à la fin de la saison, de magnifiques prix seront distribués dans chaque catégorie, suivant le nombre de points accumulés:

No 1, hommes, seniors, contre la montre: 220 verges.

No 2, Filles, seniors, contre la montre: 220 verges.

No 3, Garçons, en-dessous de 18 ans: 440 verges.

No 4, Filles, en-dessous de 18 ans: 440 verges.

No 5, Garçons, en-dessous de 16 ans: 220 verges.

No 6, Filles, en-dessous de 16 ans: 220 verges.

No 7, Garçons, en-dessous de 14 ans: 220 verges.

No 8, Filles, en-dessous de 14 ans: 220 verges.

No 9: Course d'élimination, ouverte.

Cette dernière course qui réunira tous nos meilleurs adeptes du patin sera courue comme suit: A chaque tour, à l'exception du premier tour, le patineur passant le dernier sur la ligne d'arrivée sera éliminé, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que trois patineurs en course, alors que ceux-ci devront faire deux tours additionnels pour ensuite être classés à la ligne d'arrivée.

Rumeur non fondée

Rome, 11 (S.P.A.) — Un porte-parole du gouvernement a déclaré non fondée une rumeur européenne qui veut que l'accession des nazis au pouvoir mette en vigueur une entente secrète entre l'Italie, la Hongrie et l'Allemagne.

Boussoutrot et Rossi retardés

Casablanca, Maroc, 11. (S.P.A.) — Leur moteur chauff

